

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 13, 2024

The Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs met with videoconference this day at 8 a.m. [ET] to study the subject matter of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference.

Senator Jean-Guy Dagenais (*Deputy Chair*) in the chair.

The Deputy Chair: Honourable senators, before we begin, I would ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please take note of the following preventative measures in place to protect the health and safety of all participants, including the interpreters. If possible, ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Only use a black approved earpiece. The former grey earpieces must no longer be used. Keep your earpiece away from all microphones at all times. When you were not using your earpiece, place it face down on the sticker placed on the table for this purpose. Thank you all for your cooperation.

[*Translation*]

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs. I am Jean-Guy Dagenais, senator from Quebec and deputy chair of the committee. Our chair, Senator Tony Dean, is the sponsor of Bill C-70, which we will be examining this week, and therefore, has asked me to chair these proceedings.

Before we begin, I welcome the committee members here today to introduce themselves, beginning on my left.

[*English*]

Senator Richards: Dave Richards from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Carignan: Good morning. Claude Carignan from Quebec.

Senator Housakos: Leo Housakos from Quebec.

[*English*]

Senator Cardozo: Andrew Cardozo, Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 13 juin 2024

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 8 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère.

Le sénateur Jean-Guy Dagenais (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Honorables sénatrices et sénateurs, avant de commencer, je voudrais vous demander ainsi qu'aux autres participants en personne de bien vouloir consulter les cartons sur la table pour connaître les lignes directrices sur la prévention des incidents de rétroaction acoustique. Veuillez respecter les mesures préventives suivantes, qui ont été mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Dans la mesure du possible, veillez à vous asseoir de manière à augmenter la distance entre les microphones. Utilisez seulement une oreillette noire approuvée. Les anciennes oreillettes grises ne doivent plus être utilisées. Éviter en tout temps d'approcher votre oreillette des micros. Si vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la face vers le bas sur l'autocollant sur la table prévue à cette fin. Je vous remercie tous et toutes de votre coopération.

[*Français*]

Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants. Je suis Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec et vice-président de ce comité. Notre président, le sénateur Tony Dean, est le parrain du projet de loi C-70 que nous allons examiner cette semaine; il m'a donc demandé de présider ces délibérations.

Avant de commencer, j'inviterais les membres du comité présents aujourd'hui à se présenter, en commençant par ma gauche.

[*Traduction*]

Le sénateur Richards : Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Bonjour. Claude Carignan, du Québec.

Le sénateur Housakos : Leo Housakos, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Cardozo : Andrew Cardozo, de l'Ontario.

Senator Woo: Good morning. Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator M. Deacon: Welcome. Marty Deacon, Ontario.

Senator Anderson: Margaret Dawn Anderson, Northwest Territories.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator McNair: John McNair, New Brunswick.

Senator Dasko: Donna Dasko, Ontario.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Yussuff: Hassan Yussuff, Ontario.

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

The Deputy Chair: Thank you, colleagues.

Today, we will continue our consideration of the subject matter of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference.

[*Translation*]

Joining us on today's first panel, I am pleased to welcome the hon. Michael Chong, the member for Wellington—Halton Hills; Tim McSorley, National Coordinator, International Civil Liberties Monitoring Group; and Trevor Neiman, Policy and Legal Counsel, Business Council of Canada.

Welcome, gentlemen, and thank you for accepting our invitation. I now invite you to provide your opening remarks. We'll begin with the hon. Michael Chong.

Mr. Chong, you may begin when you are ready.

Hon. Michael Chong, P.C., MP, Wellington—Halton Hills, as an individual: Hon. senators, thank you for inviting me to your preliminary study of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference. This bill is critical to protecting our democratic institutions and elections.

[*English*]

Canadians expect their government to protect them from the malign threat activities of authoritarian states. Canadians expect the whole of the Government of Canada, including its intelligence agencies and its law enforcement, to protect our elections and democratic institutions from the clandestine, coercive and corrupt foreign interference threat activities of authoritarian states. That is what Canadians expect, and that's

Le sénateur Woo : Bonjour. Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice M. Deacon : Bienvenue. Marty Deacon, de l'Ontario.

La sénatrice Anderson : Margaret Dawn Anderson, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, de l'Ontario.

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l'Ontario.

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

Le vice-président : Merci, chers collègues.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la teneur du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère.

[*Français*]

Pour le premier groupe de témoins aujourd'hui, je suis heureux d'accueillir l'honorable Michael Chong, député de Wellington—Halton Hills, Tim McSorley, coordonnateur national, Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, et Trevor Neiman, vice-président, Politiques, et conseiller juridique, Conseil canadien des affaires.

Messieurs, bienvenue parmi nous et merci d'avoir accepté notre invitation. Nous sommes prêts à entendre vos déclarations préliminaires. Nous commençons avec l'honorable Michael Chong.

Monsieur Chong, la parole est à vous.

L'honorable Michael Chong, c.p., député, Wellington—Halton Hills, à titre personnel : Honorables sénateurs, merci de m'avoir invité dans le cadre de votre étude préliminaire du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère. Ce projet de loi est critique pour la protection de nos institutions démocratiques et nos élections.

[*Traduction*]

Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que leur gouvernement les protège contre les activités malveillantes liées à la menace des États autoritaires. Les Canadiens s'attendent à ce que tout l'appareil gouvernemental canadien, y compris ses services de renseignement et ses organismes d'application de la loi, protège nos élections et nos institutions démocratiques contre les activités clandestines de coercition et de corruption liées à la

why Canadians were so shocked when the extent of foreign interference threat activities in our democracy was revealed to Parliament and to the public.

Justice Hogue, who is leading the foreign interference public inquiry, concluded in the inquiry's initial report, which was released on May 3, last month, that "Interference occurred in the last two general elections . . ." and became so serious that it ". . . diminished the ability of some voters to cast an informed vote . . ." She also concluded that foreign interference had a negative impact on the broader electoral ecosystem in both the 2019 and 2021 elections and that it undermined public confidence in Canadian democracy.

Bill C-70 is a response to the shocking revelations of foreign interference threats directed against our elections and against the elected House of Commons. Bill C-70 contains a range of measures that will protect candidates in the next general election and protect members of the House of Commons.

Now that Bill C-70 is working its way through Parliament, inaction and delay cannot continue. As Justice Hogue noted, the risk from the impacts of foreign interference will only increase as long as ". . . sufficient protective measures to guard against it" are not taken. As the general election draws closer, time is running out to strengthen the confidence Canadians have in our elections.

It is not often that the official opposition works with the government on legislation to see its passage through the House of Commons. Liberal and Conservative MPs and MPs in other parties representing the vast majority of Canadians have supported this bill as it has gone through the House and its committee. It appears that when the bill comes to a vote this afternoon in the House of Commons that those MPs will rise to support the bill. This is how serious members of the House of Commons see the threats to the elected house and to our elections.

[*Translation*]

In light of the intelligence revealed in the most recent reports by the National Security and Intelligence Review Agency, the Committee of Parliamentarians on National Security and Intelligence and the Commission on Foreign Interference, it is essential that we as parliamentarians ensure the protection of our institutions and our elections. We must work together to preserve the integrity of our elections and democratic institutions. In my opinion, Bill C-70 is an excellent first step.

menace d'ingérence étrangère des États autoritaires. Voilà à quoi s'attendent les Canadiens et les Canadiennes, et c'est pourquoi ils ont été si choqués d'apprendre l'ampleur des menaces de l'ingérence étrangère dans notre démocratie, lorsque cela a été révélé au Parlement et au public.

La juge Hogue, qui dirige l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, a déclaré, dans le rapport initial de l'enquête publié le 3 mai dernier, que « [c]ette ingérence s'est manifestée lors des deux dernières élections générales [...] » et qu'elle était si grave que cela avait « [...] diminué la capacité de certains électeurs de voter de façon éclairée [...] ». Elle a aussi conclu que l'ingérence étrangère avait miné l'ensemble de l'écosystème électoral lors des élections de 2019 et de celles de 2021, et que cela avait sapé la confiance du public envers la démocratie canadienne.

Le projet de loi C-70 a été déposé en réaction aux révélations choquantes concernant les menaces d'ingérence étrangère dirigées contre nos élections et contre les élus de la Chambre des communes. Le projet de loi C-70 contient un éventail de mesures visant à protéger les candidats lors des prochaines élections générales et à protéger les députés de la Chambre des communes.

Maintenant que le projet de loi C-70 est à l'étude au Parlement, l'inertie et les retards doivent cesser. Comme l'a souligné la juge Hogue, le risque lié aux conséquences de l'ingérence étrangère est appelé à s'aggraver « si aucune mesure n'est mise en place pour l'atténuer ». Les prochaines élections générales approchent, et le temps nous est compté pour renforcer la confiance des Canadiens envers nos élections.

Il est rare que l'opposition officielle collabore avec le gouvernement sur un projet de loi pour qu'il soit adopté à la Chambre des communes. Pourtant, les députés libéraux et conservateurs et ceux des autres partis, qui représentent la vaste majorité des Canadiens, ont appuyé ce projet de loi tout au long de son étude à la Chambre et au comité de la Chambre des communes. Tout porte à croire que ces députés voteront en faveur du projet de loi, lorsqu'il sera mis aux voix cet après-midi à la Chambre des communes. Cela reflète le grand sérieux que les députés de la Chambre des communes accordent aux menaces contre les élus et nos élections.

[*Français*]

À la lumière des renseignements dévoilés dans les plus récents rapports de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et de la Commission sur l'ingérence étrangère, il est primordial pour nous, parlementaires, de nous assurer de la protection de nos institutions et de nos élections. Il faut travailler ensemble afin de préserver l'intégrité de nos élections et de nos institutions démocratiques. Le projet de loi C-70, à mon avis, est une excellente première étape.

[English]

I look forward to your questions. Thank you.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Chong. Now we will hear from Mr. McSorley.

[English]

Tim McSorley, National Coordinator, International Civil Liberties Monitoring Group, as an individual: Thank you for the invitation to appear here today on behalf of our coalition of 46 Canadian organizations.

We recognize the importance and urgency of addressing the impacts of foreign interference, particularly where governments are threatening individuals or their close ones in order to repress their ability to exercise their fundamental rights or engage in democratic processes.

I'm also very cognizant and grateful for the efforts that have gone into this committee holding multiple and even marathon meetings throughout this week. However, I must share that I, the coalition I represent and my colleagues at other civil liberties and human rights organizations are deeply troubled by the rushed process that this bill has taken. A bill of such breadth requires in-depth study. Introduced barely a month ago, with the foreign interference inquiry ongoing, it will have gone through committee study in both chambers of Parliament in just two weeks. This is faster than the 2001 study of the first Anti-terrorism Act, which was granted consideration over a period of two months. This expedited study means that experts and organizations with limited resources have had to rush their analysis of the bill and has made submitting briefs and appropriate amendments nearly impossible.

Bill C-70 is a very consequential bill that deals with crucial issues that are important to the protection and promotion of democracy and democratic rights in Canada. It has the potential to uphold those rights, but also contains very clear areas where those very rights may or will be undermined. We fear that those concerns will remain unaddressed until after Bill C-70's provisions are implemented and their impact felt by individuals and communities across Canada. We're therefore urging the committee to work with your fellow senators to extend your study of Bill C-70 in order to hear more input and analysis and to provide the opportunity to develop, propose and debate amendments.

[Traduction]

Je suis prêt à répondre à vos questions. Merci.

[Français]

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Chong. Nous entendrons à présent M. McSorley.

[Traduction]

Tim McSorley, coordonnateur national, Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, à titre personnel : Je vous remercie de l'invitation à témoigner ici aujourd'hui au nom de notre coalition de 46 organisations canadiennes.

Nous reconnaissons l'importance et l'urgence de pallier les conséquences de l'ingérence étrangère, surtout dans les cas où les gouvernements menacent des particuliers ou leurs proches dans le but de limiter leur capacité à exercer leurs droits fondamentaux ou à participer aux processus démocratiques.

Je suis aussi parfaitement conscient et très reconnaissant des efforts que votre comité a déployés : vous avez tenu de nombreuses séances, et même des séances marathons tout au long de la semaine. Cependant, je dois vous dire que la coalition que je représente, mes collègues d'autres organisations des libertés civiles et des droits de la personne et moi-même sommes profondément préoccupés par la précipitation avec laquelle ce projet de loi a été traité. Un projet de loi d'une telle ampleur nécessite une étude approfondie. Pourtant, il a été présenté il y a à peine un mois, avant même la conclusion de l'enquête sur l'ingérence étrangère, et l'étude des comités des deux chambres du Parlement aura pris à peine deux semaines. L'étude de la Loi antiterroriste de 2001 elle-même ne s'est pas faite si rapidement, et elle avait pris deux mois. En raison de cette étude accélérée, les experts et les organisations aux ressources limitées ont dû précipiter leur analyse du projet de loi, et il a été pour ainsi dire impossible de déposer des mémoires et de recommander des amendements appropriés.

Le projet de loi C-70 a une très grande importance, puisqu'il traite d'enjeux cruciaux pour la protection et la promotion de la démocratie et des droits démocratiques au Canada. Ce projet de loi a le potentiel de faire respecter ces droits, mais il contient également certaines dispositions qui, très clairement, pourraient miner et même vont miner ces droits. Nous craignons que ces préoccupations ne soient pas prises en considération qu'une fois les dispositions du projet de loi C-70 mises en œuvre, lorsque nous verrons leurs répercussions sur les gens et les collectivités du Canada. Nous recommandons fortement aux membres du comité de collaborer avec leurs collègues sénateurs afin de prolonger l'étude du projet de loi C-70, ce qui permettra de recueillir plus de témoignages et d'analyses et, ainsi, d'élaborer et de proposer des amendements et d'en débattre.

In what ways are the changes in Bill C-70 consequential? It has been presented as legislation to address the important threats of foreign interference, but the changes proposed through this legislation also go much further. If adopted, Bill C-70 will have wide-ranging impacts on Canada's national security, intelligence and criminal justice systems. As such, it will also have significant impacts on the lives and fundamental rights of people in Canada. This includes growing surveillance, diminished privacy and increased racial, religious and political profiling. Other provisions contain undefined or overly broad wording that could infringe on freedom of expression and association, along with proposed punishments that raise significant questions of proportionality and sentencing. The way courts handle sensitive information will also change, undermining due process in the justice system through the use of secret evidence.

I'd like to share some of our specific areas of concern.

First, modifications to CSIS's data set regime are only tangentially related to foreign interference. Many of these changes actually arise from a scathing National Security and Intelligence Review Agency report that found CSIS had been breaking the law in its implementation of the data set regime. Instead of ensuring adherence to the law, the law is being modified to legalize CSIS's activities. The potential consequences of these changes remain unclear and should have been addressed during a statutory review of 2019's National Security Act. We recommend removing these changes until such a review can happen.

We are also concerned by changes to disclosure powers in section 19 of the CSIS Act. While we understand the goal and importance of ensuring appropriate information can be shared, serious questions have been raised for the past two decades around how CSIS has handled the disclosure of sensitive information. Clauses 34(2) and 34(3) of Bill C-70 in particular require greater safeguards.

Bill C-70 also grants CSIS significant new production order and warrant powers. It comes after years of courts admonishing CSIS for misleading them in their warrant applications. Warrant requirements exist to protect our rights, and they shouldn't be

Quels seront les impacts des changements importants proposés dans le projet de loi C-70? Le but déclaré du projet de loi est de lutter contre les menaces importantes liées à l'ingérence étrangère, mais les modifications proposées dans le projet de loi vont bien plus loin. S'il est adopté, le projet de loi C-70 aura de vastes répercussions sur la sécurité nationale du Canada, sur son service du renseignement et sur ses systèmes de justice pénale. Par conséquent, il aura aussi de grandes conséquences sur la vie et sur les droits fondamentaux de chaque personne vivant au Canada, notamment l'accroissement de la surveillance, l'affaiblissement du respect de la vie privée et le renforcement du profilage racial, religieux et politique. D'autres dispositions sont formulées de manière vague ou excessivement générique, ce qui pourrait nuire à la liberté d'expression et d'association. Certaines peines proposées soulèvent d'importantes questions sur la proportionnalité et la détermination de la peine. Cela changera aussi la manière dont les cours traitent les renseignements sensibles, car l'utilisation d'éléments de preuve secrets minera la diligence raisonnable dans le système judiciaire.

J'aimerais maintenant vous expliquer certains de nos domaines précis de préoccupation.

Premièrement, les modifications prévues au régime de données du Service canadien du renseignement de sécurité — le SCRS — ne concernent qu'indirectement l'ingérence étrangère. Nombre de ces modifications découlent en réalité d'un rapport cinglant de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, qui concluait que le SCRS enfreignait la loi dans son application du régime de données. Mais, au lieu de faire en sorte que les organisations respectent la loi, on a plutôt décidé de modifier la loi pour que les activités du SCRS soient légales. Les conséquences potentielles de ces modifications ne sont toujours pas claires et auraient dû être analysées dans le cadre de l'examen prévu par la loi de la Loi de 2019 sur la sécurité nationale. Nous recommandons de supprimer ces modifications jusqu'à l'issue de cet examen.

Nous sommes aussi préoccupés par les modifications prévues à l'article 19 de la Loi sur le SCRS, concernant les pouvoirs de divulgation. Même si nous comprenons leur objectif et que nous savons qu'il est important de veiller à ce que des informations appropriées puissent être échangées, cela fait 20 ans que de sérieuses questions sont soulevées quant à la façon dont le SCRS traite la divulgation de renseignements sensibles. Plus particulièrement, les paragraphes 34(2) et 34(3) du projet de loi C 70 doivent être assortis de garde-fous plus robustes.

Le projet de loi C-70 accorde aussi au SCRS d'importants nouveaux pouvoirs en matière d'ordonnances de production et de mandats et pourtant, cela fait des années que les cours réprimandent le SCRS parce qu'il les a induites en erreur dans

lessened right now, especially not while CSIS's problems of breaches of duty of candour to the courts have not been properly addressed.

This bill also changes the Security of Information Act to create new rules that would see minor offences, if committed in association — which remains undefined — with a foreign entity, be punishable by either life in prison or consecutive sentences that could amount to life in prison, raising concerns of proportionality in sentencing as well as freedom of expression.

We also have concerns about the proposed foreign influence registry and new sabotage offences, including a very troubling amendment adopted in the other place this past Monday.

I would like to conclude by commenting on changes to the Canada Evidence Act. Our coalition is fundamentally opposed to expanding the use of secret evidence in Canada's courts under the guise of protecting national security, national defence and international affairs. Introducing a standardized system for withholding information from those challenging government decisions will normalize this process and will facilitate the spread of the use of secret information further into our justice system.

Thank you very much for my time today, and I look forward to discussing this with you further.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. McSorley.

[English]

Next we'll hear from Mr. Neiman.

[Translation]

Mr. Neiman, the floor is yours.

[English]

Trevor Neiman, Vice President, Policy, and Legal Counsel, Business Council of Canada: Mr. Chair, committee members, thank you for the invitation to take part in your study of Bill C-70.

As an organization representing Canada's most innovative and successful businesses, I will restrict my comments today to the portion of the bill that has the most direct relevance to the Canadian economy and the private sector, clause 34(3), which seeks to amend the Canadian Security Intelligence Service Act to

ses demandes de mandat. Les exigences relatives aux mandats existent pour protéger nos droits, et il ne convient pas d'assouplir ces exigences maintenant, puisque les manquements du SCRS à son obligation de franchise envers les cours n'ont toujours pas été correctement rectifiés.

Le projet de loi modifie également la Loi sur la protection de l'information et crée de nouvelles règles selon lesquelles les infractions mineures, lorsque commises en association — un terme non défini — avec une entité étrangère, pourraient être passibles d'un emprisonnement à vie ou de peines consécutives assimilables à l'emprisonnement à vie. Cela suscite des inquiétudes touchant la proportionnalité de la peine ainsi que la liberté d'expression.

Nous sommes aussi préoccupés par le registre en matière d'influence étrangère et les nouvelles infractions de sabotage proposées, y compris l'amendement très préoccupant qui a été adopté à l'autre endroit lundi dernier.

J'aimerais conclure par un commentaire sur les modifications à la Loi sur la preuve au Canada. Notre coalition s'oppose fondamentalement à l'élargissement de l'utilisation des éléments de preuve secrets devant les cours canadiennes, même sous prétexte de protéger la sécurité nationale, la défense nationale et les relations internationales. Introduire un système normalisé pour dissimuler de l'information à ceux et celles qui contestent les décisions de gouvernement normalisera ce processus et encouragera davantage l'utilisation d'informations secrètes dans notre système judiciaire.

Je vous remercie du temps qui m'a été accordé aujourd'hui, et je suis impatient de discuter davantage de ces enjeux.

[Français]

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur McSorley.

[Traduction]

La parole va maintenant à M. Neiman.

[Français]

Monsieur Neiman, la parole est à vous.

[Traduction]

Trevor Neiman, vice-président, politiques, et conseiller juridique, Conseil canadien des affaires : Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de l'invitation à participer à votre étude sur le projet de loi C-70.

Comme mon organisation représente les entreprises les plus novatrices et prospères du Canada, mes commentaires d'aujourd'hui ne porteront que sur la partie du projet de loi qui touche le plus directement le secteur privé et l'économie canadienne, c'est-à-dire le paragraphe 34(3), qui a pour but de

enable CSIS to disclose threat intelligence to stakeholders outside the Government of Canada for the express purpose of increasing their awareness and resiliency against foreign interference.

However, before commenting on this clause, I want to make crystal clear that the Canadian business community is broadly supportive of Bill C-70 in its entirety. From the establishment —

[*Translation*]

The Deputy Chair: Mr. Neiman, I would ask you to slow down.

[*English*]

Just speak more slowly for the interpreters.

Mr. Neiman: Thank you Mr. Chair.

From the establishment of a foreign influence transparency regime to the creation of new sabotage offences, this urgently needed bill will help protect Canadians' lives and livelihoods by providing our government with the tools it needs to better protect our country.

I will start my substantive remarks by noting that while the current discussion in Canada surrounding foreign interference has been rightly focused on the integrity of our democratic processes and the safety and security of targeted and ethnic and cultural groups, it is important for us all to acknowledge that state actors actively target all aspects of Canadian society. This includes the Canadian economy. Indeed, in an era of growing geopolitical rivalry, in which supply chains, infrastructure networks and technological innovation increasingly determine strategic advantage, Canadian businesses are often the primary target of our adversaries. This should concern all Canadians.

Economic security threats are not abstract, nor do they exist in a vacuum. These threats target the critical infrastructure needed to power our homes. They target the supply chains that provide our families low-cost food and medicine. They target the intellectual property that creates good jobs and helps pay our bills. In short, these threats put Canadians' very safety, security and prosperity at risk.

To be sure, businesses and governments invest billions each year to keep Canadians safe from these and related economic attacks. However, if we want to be truly effective in protecting our way of life, then we must replace our independent efforts

modifier la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité et de lui permettre de divulguer des renseignements liés à une menace à des parties prenantes de l'extérieur du gouvernement du Canada, dans le but exprès d'accroître leur sensibilisation et leur résilience face à l'ingérence étrangère.

Cependant, avant de parler de cette disposition, je tiens à ce qu'il soit on ne peut plus clair que le milieu des affaires canadien appuie généralement l'intégralité du projet de loi C-70. De l'établissement...

[*Français*]

Le vice-président : Monsieur Neiman, je vous demande de réduire votre débit.

[*Traduction*]

Parlez un peu plus lentement, pour nos interprètes.

M. Neiman : Merci, monsieur le président.

De l'établissement d'un régime sur la transparence en matière d'influence étrangère à la création de nouvelles infractions de sabotage, ce projet de loi dont nous avons urgemment besoin contribuera à protéger la vie et les moyens de subsistance des Canadiens, en donnant à notre gouvernement les outils nécessaires pour mieux protéger notre pays.

Pour commencer mes observations de fond, je soulignerais que, même si le débat actuel au Canada concernant l'ingérence étrangère a été surtout axé, à juste titre, sur l'intégrité de nos processus démocratiques et sur la sécurité des groupes ethniques et culturels pris pour cible, il est important que nous reconnaissons tous que les acteurs étatiques ciblent activement tous les aspects de la société canadienne, y compris l'économie du Canada. En effet, à notre époque de rivalité géopolitique grandissante, où les chaînes d'approvisionnement, les réseaux infrastructurels et l'innovation technologique déterminent de plus en plus les avantages stratégiques, les entreprises canadiennes sont une cible de choix pour nos adversaires. Tous les Canadiens devraient en être préoccupés.

Les menaces à la sécurité économique ne sont pas abstraites, et elles n'existent pas non plus en vase clos. Ces menaces ciblent les infrastructures essentielles, qui transportent l'énergie jusqu'à nos foyers. Elles ciblent les chaînes d'approvisionnement qui permettent à nos familles d'obtenir des aliments et des médicaments à faible coût. Elles ciblent les propriétés intellectuelles qui créent de bons emplois et qui nous aident à payer nos factures. En résumé, ces menaces mettent en péril la sécurité et la prospérité mêmes des Canadiens.

Évidemment, les entreprises et les gouvernements investissent des milliards de dollars chaque année pour protéger les Canadiens contre ces attaques économiques directes et indirectes. Toutefois, si nous voulons réellement protéger notre

with collective action. Key to building this partnership is the sharing of threat intelligence.

Unlike the domestic security agencies of Canada's Five Eyes partners, who possess modern legal authorities allowing them to share detailed threat intelligence with their respective business communities, CSIS is presently prohibited from sharing all but the most generalized threat intelligence with the Canadian private sector. This represents a considerable gap in Canada's defences. Despite CSIS having both the knowledge and expertise to help Canadian companies withstand growing threats, CSIS's outdated legislation means businesses are left fending for themselves.

It is for this reason that the Business Council of Canada strongly supports clause 34(3). With new threat intelligence sharing authorities, CSIS could communicate more specific and tangible information with Canadian companies. This would give business leaders a clear understanding of the growing threat, as well as the protective measures that could be taken to better safeguard their employees and customers, as well as the communities in which they operate.

The use of these new authorities would also benefit the Government of Canada by helping CSIS build greater trust and confidence with the Canadian private sector. This would encourage business leaders to share more with Ottawa about the threats they're seeing on the ground, which would better inform government policy as well as improve CSIS's ability to respond to future threats.

Of course, the granting of any new powers must be consistent with the values that we share in our democratic society, including respect for individuals' rights and freedoms. On this front, we're very pleased to see that the Government of Canada has incorporated rigorous safeguards into clause 34(3) such as to ensure that disclosures protect Canadians' privacy interests.

Before concluding, I want to stress the need for urgency. The Business Council agrees with many lawmakers that the protections contained within Bill C-70 must be put in place before the next general election. The preservation of our democratic system is of utmost importance. However, I will add that when it comes to strengthening the resiliency of our economy, Canada is falling far behind our allies. This not only exposes everyday Canadians to unnecessary risks, but by failing to move in lockstep with our closest allies, we risk being

mode de vie de manière efficace, nous devons remplacer nos efforts indépendants par des mesures collectives, et la clé pour fonder ces partenariats est de pouvoir échanger des renseignements sur les menaces.

Contrairement aux organismes de sécurité intérieure de nos partenaires du Groupe des cinq, lesquels possèdent des pouvoirs juridiques modernes qui leur permettent d'échanger avec les milieux des affaires respectifs des renseignements détaillés à propos des menaces, il est présentement interdit au SCRS de transmettre au secteur privé canadien des renseignements concernant les menaces, sauf peut-être des renseignements excessivement généraux. Il s'agit d'une lacune considérable dans les défenses du Canada. Même si le SCRS a les connaissances et l'expertise nécessaires pour aider les entreprises canadiennes à résister aux menaces croissantes, la loi désuète régissant le SCRS fait en sorte que les entreprises sont laissées à elles-mêmes.

C'est pour cette raison que le Conseil canadien des affaires appuie fermement le paragraphe 34(3). Les nouveaux pouvoirs en matière d'échange de renseignements liés à la menace permettront au SCRS de communiquer de l'information plus précise et plus concrète aux entreprises canadiennes. Ainsi, les chefs d'entreprises auront une meilleure compréhension de la menace grandissante et des mesures qu'elles peuvent prendre afin de mieux protéger leurs employés et leurs clients, ainsi que les collectivités où ils exercent leurs activités.

L'utilisation de ces nouveaux pouvoirs avantagerait également le gouvernement du Canada, en aidant le SCRS à établir une plus grande confiance avec le secteur privé du Canada. Les chefs d'entreprises du Canada seraient donc plus portés à signaler à Ottawa les menaces qu'ils voient sur le terrain, et le gouvernement pourrait ainsi mieux éclairer ses politiques et améliorer la capacité du SCRS de réagir aux menaces futures.

Bien sûr, l'octroi de tout nouveau pouvoir doit s'harmoniser avec les valeurs communes de notre société démocratique, notamment le respect des droits et libertés individuelles. À ce sujet, nous sommes très heureux de voir que le gouvernement du Canada a intégré des mesures de protection rigoureuses, au paragraphe 34(3), pour garantir que la divulgation protège les intérêts des Canadiens en matière de protection de la vie privée.

Avant de conclure, je tiens à insister sur l'urgence de ce projet de loi. Le Conseil canadien des affaires est d'accord avec nombre de législateurs quant au fait que les protections contenues dans le projet de loi C-70 doivent être mises en place avant les prochaines élections générales. Il est de la plus haute importance que nous préservions notre système démocratique. J'ajouterais cependant que le Canada a du retard à rattraper sur ses alliés pour ce qui est de renforcer la résilience économique. Non seulement les Canadiens sont exposés à des risques inutiles

perceived as a weak link. This could jeopardize our country's relationship with allies at a pivotal moment when the global order is being reshaped and partnerships matter most.

I'll conclude by noting that Bill C-70 is just one of many economic security reforms that must be urgently undertaken to protect Canadians. As a priority, the Business Council urges the Government of Canada complement clause 34(3) with a formalized threat exchange to securely receive and disseminate CSIS's threat intelligence broadly across the Canadian economy. This and nearly 40 other much-needed reforms are included in the Business Council's recent report *Economic Security is National Security*.

Thank you for the opportunity to speak. I look forward to your questions.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Neiman.

We will now proceed to questions. As usual, four minutes will be allotted for each question, including the answer. I ask that you keep your questions succinct in an effort to allow as many interventions as possible.

Senator Boehm: Thank you, witnesses, for being with us. I have two questions, if there's time, one for Mr. Chong and one for Mr. Neiman.

Mr. Chong, you said in your remarks there's widespread agreement that this bill is necessary and long overdue, and there's multipartisan agreement on it. As David McGuinty, chair of NSICOP, told us here on Monday, foreign interference against Canada is not new to Canada. In fact, we've been aware of it for decades, and it exists in other countries as well. But there's certainly been politics on all sides over the timing of this bill and over the NSICOP report. How do we ensure that the substance, that is, the effort to combat foreign interference — since this, as you said, is a preliminary step — does not fall victim to excessive politicization? Is that something that worries you at all as a prominent parliamentarian and as someone who has been targeted himself in a foreign interference campaign, given this is a heated debate, especially when it comes to demands for naming and shaming and briefings and non-briefings? I'd like your views on that.

au quotidien, mais, si nous n'emboîtons pas le pas à nos plus proches alliés, nous risquons d'être considérés comme le maillon faible de la chaîne et de mettre en péril la relation de notre pays avec nos alliés, à un moment charnière où l'ordre mondial est en pleine transformation et où les partenariats sont de la plus haute importance.

Je vais conclure en soulignant que le projet de loi C-70 n'est qu'une autre des nombreuses réformes en matière de sécurité économique qui doivent être mises en œuvre dans les plus brefs délais pour protéger les Canadiens. En priorité, le Conseil canadien des affaires recommande fortement au gouvernement du Canada d'ajouter au paragraphe 34(3) une disposition sur un mécanisme officiel d'échange de renseignements sur la menace, afin que les renseignements recueillis par le SCRS puissent être reçus et diffusés de manière sécurisée à l'échelle du secteur économique canadien. Cette réforme ainsi qu'une quarantaine d'autres très nécessaires sont énumérées dans le rapport que le Conseil canadien des affaires a publié récemment, intitulé *La sécurité économique est la sécurité nationale*.

Je vous remercie de m'avoir permis de témoigner, et je suis impatient de répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci, monsieur Neiman.

Nous allons commencer la période de questions. Comme d'habitude, vous avez quatre minutes pour poser votre question et écouter la réponse. Je vous demande d'être brefs, afin que nous puissions avoir autant d'interventions que possible.

Le sénateur Boehm : Je remercie les témoins d'être avec nous. J'ai deux questions, si j'ai le temps : l'une s'adresse à M. Chong, et l'autre à M. Neiman.

Monsieur Chong, vous avez dit dans votre déclaration qu'il y a consensus quant à la nécessité de ce projet de loi et au fait qu'il aurait dû être présenté il y a longtemps, et que tous les partis l'appuient. David McGuinty, le président du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement — le CPSNR —, nous a dit ici même lundi que l'ingérence étrangère dirigée contre le Canada n'est pas un phénomène nouveau au pays. Nous en sommes même conscients depuis des décennies, et cela existe dans d'autres pays également. Le moment du dépôt de ce projet de loi et le rapport du CPSNR ont certainement donné lieu à des jeux politiques, de tous les côtés. Comment pouvons-nous faire en sorte que le fond du projet de loi, c'est-à-dire la lutte contre l'ingérence étrangère — puisqu'il s'agit d'une étape préliminaire, comme vous l'avez dit —, ne soit pas miné par une politisation excessive? Comme vous êtes un député connu et que vous avez vous-même été ciblé par une campagne d'ingérence étrangère, est-ce quelque chose qui vous préoccupe, ce débat houleux, surtout quand on commence à réclamer des noms, que l'on cherche sur qui jeter le blâme et qui a ou pas consulté les rapports. J'aimerais avoir votre point de vue sur le sujet.

Mr. Chong: Thank you, senator, for the question.

This bill will give the Canadian Security Intelligence Service new powers to fortify Canadian democracy against these foreign interference threats by allowing CSIS to brief individuals outside of the Government of Canada. It also establishes a new framework act of parliament to establish both a commissioner and a foreign influence registry. I have faith in the public service. I have faith in the public servants in the whole of the Government of Canada, in our security agencies and in the establishment of this new commissioner that they will fulfill their roles under this act in a way that is non-partisan and in a way that interprets the act to the benefit of Canadians while ensuring protection against foreign interference and the protection of Charter rights.

Senator Boehm: Thank you.

Mr. Neiman, in your remarks and in your news release of May 6, you made reference to the need for business to be adequately informed by CSIS and, indeed, as there are developments, that business be kept abreast of what is going on so they do not fall into difficult situations. Does your organization have any relationship with CSIS currently, even on an ad hoc basis, or do any of the members have that? Are there specific concerns other than what you mentioned in your remarks, and what level of intelligence or threat-sharing relationship does the Business Council of Canada envision with CSIS? Would there be, in your view, a two-way-street opportunity? In other words, if a business feels threatened somehow or that it's being lured into something, is there a way for that business to then approach CSIS or other authorities?

Mr. Neiman: Thank you for the question.

The Business Council of Canada does indeed have a relationship with CSIS, but also with the broader security and intelligence community in Canada. However, we would say that that relationship is very much a one-way street when it comes to collaborations with CSIS. That's because, as currently constituted, the CSIS Act prohibits CSIS from sharing all but the most generalized information with the private sector. There are certain exceptions when there's an imminent national security threat. CSIS might be able to use its threat reduction powers where they meet certain legal thresholds to share information with the private sector, but very much that's a flawed mechanism for collaboration because of the legal thresholds I mentioned and because it's reactive in nature. An effort is under way to further

M. Chong : Merci de la question, sénateur.

Ce projet de loi confère au Service canadien du renseignement de sécurité de nouveaux pouvoirs qui lui permettront de renforcer la démocratie canadienne contre les menaces d'ingérence étrangère en l'autorisant à donner de l'information à certaines personnes de l'extérieur du gouvernement du Canada. Le projet de loi établit aussi une nouvelle loi-cadre du Parlement créant un poste de commissaire et un registre en matière d'influence étrangère. Je fais confiance à la fonction publique. Je fais confiance aux fonctionnaires de tout le gouvernement du Canada, à nos services de sécurité et à la création de ce nouveau poste de commissaire, et je crois qu'ils vont tous remplir leurs fonctions en vertu de la loi sans partisanerie et en interprétant la loi dans l'intérêt des Canadiens, tout en les protégeant contre l'ingérence étrangère et en protégeant la Charte des droits et libertés.

Le sénateur Boehm : Merci.

Monsieur Neiman, dans votre déclaration ainsi que dans votre communiqué de presse du 6 mai, vous avez dit que les entreprises devaient être adéquatement informées par le SCRS et même que, à mesure que la situation évolue, les entreprises doivent être tenues au courant des circonstances pour éviter de se retrouver en difficulté. Votre organisation a-t-elle des liens quels qu'ils soient avec le SCRS présentement, même ponctuellement, ou même seulement certains de vos membres? Avez-vous d'autres préoccupations précises, outre ce que vous avez mentionné dans votre déclaration, et quel niveau d'échange de renseignements ou d'informations sur les menaces le Conseil canadien des affaires vise-t-il dans sa relation avec le SCRS? À votre avis, l'échange serait-il réciproque? En d'autres mots, si une entreprise croit qu'elle est menacée d'une façon ou d'une autre ou que l'on cherche à l'influencer, pourra-t-elle communiquer avec le SCRS ou avec d'autres organisations compétentes?

M. Neiman : Merci de la question.

Le Conseil canadien des affaires a effectivement une relation avec le SCRS, mais il en a aussi avec le vaste milieu de la sécurité et du renseignement au Canada. Cependant, nous dirions que cette relation est très largement unilatérale, en ce qui a trait à la collaboration avec le SCRS, étant donné que le libellé actuel de la Loi sur le SCRS lui interdit de communiquer toute information, mis à part des renseignements des plus généraux, avec le secteur privé. Il y a certaines exceptions en cas de menace imminente pour la sécurité nationale. Le SCRS peut exercer ses pouvoirs de réduction des menaces lorsque certains critères juridiques sont remplis et transmettre de l'information au secteur privé, mais ce mécanisme de collaboration est très lacunaire, à cause des critères juridiques que j'ai mentionnés et

strengthen and solidify that relationship with CSIS, but the key to that will be passing Bill C-70 and, in particular, the information sharing regime in 34(3).

Senator Housakos: My question is for Mr. Chong. When we look over the last decade, it has become evidently clear that the biggest impediment to dealing with foreign interference seems to be this government. The first thing they did when they came into power in 2015 was to repeal and revamp Bill C-51 from the previous government that was trying to take the first steps to deal with national security issues and deal with foreign interference. We saw the Conservative Opposition — and yourself — for a very long time have been calling for a foreign registry and have been raising red flags in regard to this issue, and the response from the Trudeau government in previous parliaments was to cry racism. We've had a bill that the Conservatives tabled in the Senate that has been adjourned for three years, and the government has not been willing to take it up and run with it. We've seen the special rapporteur fiasco, which was another attempt to rag the puck and try to not deal with the impending difficulties and problems that we and our Five Eyes allies are facing.

My questions are two: Why has the government dragged its feet on this for almost a decade? What are the ramifications and impact in terms of dealing with foreign interference, given that we're so far behind our other Five Eyes allies?

Mr. Chong: Thank you, senator, for the question.

I think it has taken the government too long to get to this place. That's why, when the government finally introduced Bill C-70 in the House of Commons and we studied it, we jumped at the opportunity to support it. But it did take too long to get to this place.

The NSICOP report that was released just last week highlighted that the government was warned in 2018 that foreign interference activities are a serious existential threat to Parliament and our elections. The Prime Minister was warned at the time that measures in place were not sufficient to protect our democracy against these threats and was also advised to take further action.

In fact, the Clerk of the Privy Council, in December 2019, went to the Prime Minister, asking for approval for an action plan to protect Parliament in our elections, and the Prime Minister withheld his approval. A year later, the National Security and Intelligence Advisor, or NSIA went to the Prime

aussi parce qu'il s'agit d'un mécanisme réactif. Nous nous efforçons actuellement de renforcer et solidifier davantage notre relation avec le SCRS, mais il faudra pour cela adopter le projet de loi C-70 et, tout particulièrement, le régime d'échange de renseignements prévu au paragraphe 34(3).

Le sénateur Housakos : Ma question s'adresse à M. Chong. Si nous examinons les 10 dernières années, il devient tout à fait clair que le principal obstacle dans la lutte contre l'ingérence étrangère est le gouvernement actuellement en place. La première chose qu'il a faite, quand il a pris le pouvoir en 2015, a été d'abroger et de modifier le projet de loi C-51, déposé par le gouvernement précédent, qui essayait de prendre les premières mesures pour corriger les problèmes de sécurité nationale et lutter contre l'ingérence étrangère. Nous savons que l'opposition conservatrice — tout comme vous — réclame depuis très longtemps un registre des agents étrangers, et aussi qu'il a agité des drapeaux rouges à cet égard. Pourtant, la réponse du gouvernement Trudeau, lors des précédentes législatures, a été de crier au racisme. Un projet de loi déposé par les conservateurs, à l'étude au Sénat, est ajourné depuis trois ans, et le gouvernement n'a pas eu la volonté de le reprendre et de l'adopter. Nous avons été témoins du fiasco du rapporteur spécial, qui n'était qu'une autre tentative pour gagner du temps et éviter de faire quoi que ce soit à l'égard des difficultés et des problèmes qui attendent le Canada et nos alliés du Groupe des cinq.

J'ai deux questions : Pourquoi le gouvernement a-t-il tergiversé pendant près d'une décennie? Quels sont les conséquences et les impacts, dans la lutte contre l'ingérence étrangère, compte tenu de notre très grand retard sur nos alliés du Groupe des cinq?

M. Chong : Merci de la question, sénateur.

Je pense que le gouvernement a mis trop de temps à comprendre. C'est pourquoi, quand le gouvernement a enfin présenté le projet de loi C-70 à la Chambre des communes et que nous l'avons étudié, nous avons sauté sur l'occasion pour le soutenir. Malgré tout, cela lui a pris trop de temps pour comprendre.

Le rapport du CPSNR, publié pas plus tard que la semaine dernière, a mis en relief le fait que le gouvernement avait été averti, en 2018, que l'ingérence étrangère représentait une menace grave et existentielle pour le Parlement et pour nos élections. Le premier ministre a été averti, à ce moment-là, que les mesures en vigueur ne suffisaient pas pour protéger notre démocratie contre ces menaces, et il lui a été conseillé de prendre d'autres mesures.

Le greffier du Conseil privé a même demandé au premier ministre, en décembre 2019, d'approuver un plan d'action visant à protéger le Parlement lors des élections, mais le premier ministre n'a pas donné son approbation. Un an plus tard, le conseiller à la sécurité nationale et au renseignement, le CSNR, a

Minister for a second time, asking for approval for an action plan to protect Parliament. Again, approval was withheld. For a third time, the initiative was resurrected by the NSIA in February 2022, and again, approval was withheld. So, on three separate occasions, the most senior of the civil service approached the Prime Minister for approval for action to protect Parliament and our elections, and the approval was not granted.

Fast forward to today, it's clear — as Justice Hogue noted in her report — that the impact and the risks associated with foreign interference threats have only increased as a result of our inability to implement measures to protect our democracy and our elections.

This bill comes after many years of study within the Government of Canada and within Parliament. In fact, in this Parliament alone — I looked it up, and my staff did a lot of leg work in preparation for this committee — four committees of the House have examined foreign interference. They conducted 70 meetings on foreign interference — I'm not including the meetings on this bill — interviewed and heard from 364 witnesses, heard 152 hours of testimony and gathered 1,902 pages of evidence.

This is a much delayed bill, but it's now in front of us, and we have an opportunity to see it through.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here.

Mr. Chong, if I could come back to you, you've been subjected to interference, suffering threats to your family and to yourself in regard to foreign interference. Given that we're here now with a consensus bill with parliamentarians, the bigger question I have is, we have seen an authoritarian regime, or even democratic regime — as we've seen — involved in the murder of one of our own citizens in this country. This is a serious issue. How do we put aside the partisan politics that attempt to dominate debate and look at the nation's security? It's not a Conservative issue or a Liberal issue; it's a Canadian issue. How do we put aside all of that and how do we work together? Whether you like it or not, China is not subjected to a four-year election cycle. They have a continuous approach to their foreign relations and, more importantly, how they take on issues in terms of threats and challenges they face. How do we build a mechanism that is more robust but also means that all of us have to put our hands together as parliamentarians for the greater good of the country?

Mr. Chong: Thank you, senator. I think that's an excellent question.

demandé au premier ministre pour la deuxième fois d'approuver un plan d'action visant à protéger le Parlement, et encore une fois, il a essuyé un refus. Pour une troisième fois, le CSNR a voulu ressusciter l'initiative en février 2022, mais cela a à nouveau été refusé. Donc, à trois reprises, la personne la plus haut placée de la fonction publique a demandé au premier ministre d'approuver des mesures visant à protéger le Parlement et nos élections, et l'approbation lui a été refusée.

Si on regarde la situation aujourd'hui, il est clair — comme la juge Hogue l'a souligné dans son rapport — que les conséquences et les risques associés aux menaces d'ingérence étrangère n'ont fait que s'accroître en raison de notre incapacité à mettre en œuvre des mesures pour protéger notre démocratie et nos élections.

Ce projet de loi succède à de nombreuses années d'études du gouvernement du Canada et du Parlement. À dire vrai, rien que durant la présente législature — j'ai vérifié, et mon équipe a aussi fait beaucoup de recherches en préparation à mon témoignage devant le comité —, quatre comités de la Chambre ont étudié la question de l'ingérence étrangère. Il y a eu 70 réunions sur l'ingérence étrangère — excluant celles sur le projet de loi à l'étude —, 364 témoins ont été interviewés et entendus, il y a eu 152 heures de témoignages et 1 902 pages de documentation.

Ce projet de loi a beaucoup tardé, mais à présent que nous l'avons sous les yeux, nous avons la possibilité de l'adopter.

Le sénateur Yussuff : Merci aux témoins d'être ici.

Monsieur Chong, si je peux m'adresser encore à vous, vous avez été la cible de l'ingérence, et votre famille et vous-même avez reçu des menaces en lien avec l'ingérence étrangère. Comme nous sommes ici, maintenant, pour parler d'un projet de loi qui fait consensus parmi les parlementaires, la grande question que je me pose concerne le fait qu'un régime autoritaire, ou même un régime démocratique — comme nous l'avons constaté —, est impliqué dans le meurtre d'un de nos propres citoyens. C'est très grave. Comment pouvons-nous mettre de côté la politique partisane qui domine les débats, pour nous pencher sur la sécurité nationale? Il ne s'agit pas d'un enjeu pour les conservateurs ou pour les libéraux : c'est un enjeu pour le Canada. Comment pouvons-nous mettre de côté toute la partisanerie et travailler de concert? Qu'on le veuille ou non, la Chine n'a pas un cycle électoral de quatre ans; elle suit toujours la même approche dans ses relations étrangères et, par-dessus tout, dans ses interventions contre les menaces et les défis qui se présentent à elle. Comment pouvons-nous créer un mécanisme plus robuste, qui suppose également que nous nous serions tous les coudes, en tant que parlementaires, dans l'intérêt supérieur du pays?

M. Chong : Merci, sénateur. Je trouve que c'est une excellente question.

I think the government has achieved that in this bill through the commissioner model. The commissioner can only be appointed after not only consultations with the leaders of the recognized parties in the House of Commons and the leaders of the entities in the Senate, but also after resolution is adopted by the Senate and resolution is adopted by the House of Commons. Parliamentarians will necessarily indicate their support for the commissioner. The commissioner will be, at the same time, situated within the Department of Public Safety and Emergency Preparedness so that we don't see some of the siloing that has taken place in the past that prevented the government from acting on national security issues. I have confidence that the commissioner will be sufficiently independent while at the same time situated within the machinery of government in order to effectively carry out his or her job, while at the same time having the support of parliamentarians. It's not an independent officer of Parliament position that's being created in this bill, but at the same time, we have seen broad support across the aisle for models like this that have allowed us to deal with various issues in the past.

Senator Yussuff: My next question is for Mr. McSorley. You raised some important points with regard to civil liberties in the broader context of this bill. The right to protest in this country has been fundamental to the Charter. You've commented very clearly that you see the line being blurred here in regard to the expansion of language used in this bill. Could you comment in terms of your fears and worry in regard to how this bill might apply should a government choose to be much more aggressive in utilizing those sections of this new provision in the bill?

Mr. McSorley: Certainly. Thank you very much for the question, senator.

One of the key areas we're concerned about — and we share those concerns with the Canadian Civil Liberties Association that was here on Monday — is the lack of definitions in the foreign interference transparency registry. We're concerned that language around what constitutes a foreign entity, what constitutes association, in particular, is incredibly broad and doesn't necessarily specify that there's a benefit or even an influence from that foreign entity, simply that there may be some form of association. Over the past 20 years working specifically on counterterrorism and civil liberties, for example, we've seen charities, specifically from the Muslim community, accused and investigated for very vague association, sometimes only because they've received invitations to appear at conferences from international organizations.

[Translation]

Senator Carignan: I have two questions; the first is for Mr. Chong.

Je crois que le gouvernement a réussi à la faire, dans le projet de loi, grâce au modèle du commissaire. Celui-ci ne peut être nommé qu'après consultations des chefs des entités du Sénat, mais aussi après que la résolution sera adoptée par le Sénat et par la Chambre des communes. Les parlementaires devront nécessairement appuyer le commissaire. Celui-ci travaillera en même temps au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, et il n'y aura pas le genre de cloisonnement que l'on a vu par le passé qui empêchait le gouvernement d'agir dans les dossiers relatifs à la sécurité nationale. J'ai bon espoir que le commissaire aura suffisamment d'indépendance, tout en travaillant dans l'appareil du gouvernement, pour effectuer son travail efficacement et avoir le soutien des parlementaires. Ce projet de loi ne crée pas un poste d'agent du Parlement indépendant, mais nous avons aussi vu en même temps que beaucoup de gens en face appuyaient ce genre de modèles, qui nous ont permis de traiter de différents enjeux par le passé.

Le sénateur Yussuff : Ma prochaine question s'adresse à M. McSorley. Vous avez soulevé des points importants au sujet des libertés civiles dans le contexte plus large de ce projet de loi. Le droit de manifester au Canada est inscrit dans la Charte. Vous avez clairement dit que la ligne n'était pas claire ici en ce qui concerne l'élargissement du libellé du projet de loi. Quelles sont vos craintes ou vos réserves quant à la façon dont ce projet de loi s'appliquerait si le gouvernement décidait de recourir plus agressivement à ces nouvelles dispositions du projet de loi?

M. McSorley : Certainement. Merci beaucoup de la question, sénateur.

Un des aspects clés qui nous préoccupe — et qui préoccupait l'Association canadienne des libertés civiles, qui était ici lundi —, c'est l'absence de définitions dans le registre pour la transparence en matière d'influence étrangère. Nous sommes préoccupés par le fait que la définition d'entité étrangère, et surtout la définition d'association, sont très larges et ne précisent pas nécessairement que cette entité étrangère procure un avantage ou même exerce une influence, disant simplement qu'il pourrait y avoir une forme d'association. Cela fait 20 ans que nous travaillons précisément sur le contre-terrorisme et les libertés civiles, par exemple, nous avons vu que des organismes de bienfaisance, surtout de la communauté musulmane, faisaient l'objet d'accusations et d'enquêtes au motif d'une association très vague, parfois seulement parce qu'ils recevaient des invitations à participer à des conférences d'organisations internationales.

[Français]

Le sénateur Carignan : J'ai deux questions; la première s'adressera à M. Chong.

Because it's well documented in the report of the Committee of Parliamentarians on National Security and Intelligence, we've seen the deficient processing of information or the poor judgment on decisions to be made. The Canadian Security Intelligence Service provides information, but there's also a political adviser, there are people around the Prime Minister or sometimes the Prime Minister himself doesn't believe it and says it's not important. I don't think that's enough; there are competent people and if the information gets to the Prime Minister, it's because it's reliable. Yet things don't move.

I look at the bill, I don't see any limits on or means of oversight and monitoring, or a way to take that discretion away from the political adviser or the Prime Minister.

Doesn't this concern you? Could improvements be made? If it's not in this bill, could it be done at a later date to avoid this kind of situation where we have a Prime Minister who is wearing rose-coloured glasses?

Mr. Chong: Thank you for the question. The law cannot ask elected officials and politicians to do something that concerns the consumption of intelligence and national security advice.

In my opinion, this bill gives CSIS the power to go outside the Government of Canada and indicate information that will protect the private sector, individuals, businesses, universities and so on. In addition, the government must ensure that these individuals and entities have information to protect their rights and their business.

[English]

The bill allows CSIS, for the first time, to brief classified information outside of the Government of Canada. That is a good thing because, first of all, our security agencies have been asking for powers to do this for some time, and it will bypass a roadblock we've seen outlined in NSICOP and other reports where the cabinet has failed to heed the advice of CSIS to harden civil society against these threats by allowing CSIS to go around the Prime Minister, to go and brief outside of the Government of Canada its intelligence information, to use sunlight and transparency to harden civil society against these foreign interference threats.

[Translation]

Senator Carignan: My next question concerns the business sector. Certainly, some communication can take place with businesses, but there are limits to this information, particularly when it comes to the name or person associated with a Canadian entity. Canadian entities will be used to hide, make threats and

On a vu, car c'est bien documenté dans le rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, la déficience dans le traitement de l'information ou dans le jugement porté sur les décisions à prendre. Le Service canadien du renseignement de sécurité donne des renseignements, mais il y a aussi un conseiller politique, il y a des gens autour du premier ministre ou parfois le premier ministre lui-même n'y croit pas vraiment et dit que ce n'est pas important. Je ne crois pas que ce soit suffisant; il y a des gens compétents et si l'information se rend au premier ministre, c'est parce qu'elle est fiable. Pourtant, les choses ne bougent pas.

Je regarde le projet de loi, et je ne vois pas de limites ou de moyens de surveillance et de contrôle, ou bien une façon d'enlever cette discrétion au conseiller politique ou au premier ministre.

Cela ne vous inquiète-t-il pas? Y a-t-il des améliorations qui pourraient être faites? Si ce n'est pas dans ce projet de loi, cela pourrait-il être fait ultérieurement, pour éviter ce genre de situation où on a un premier ministre avec des lunettes roses?

M. Chong : Je vous remercie pour la question. La loi ne peut pas demander aux élus et aux politiciens de faire quelque chose qui concerne la consommation de l'intelligence et des avis en matière de sécurité nationale.

À mon avis, ce projet de loi donne au SCRS le pouvoir d'indiquer, à l'extérieur du gouvernement du Canada, des informations qui vont protéger le secteur privé, les individus, les compagnies, les universités, etc. De plus, le gouvernement doit s'assurer que ces individus et ces entités ont de l'information pour protéger leurs droits et leurs affaires.

[Traduction]

Le projet de loi permet au SCRS, pour la première fois, de communiquer de l'information confidentielle à des gens de l'extérieur du gouvernement du Canada. C'est une bonne chose parce que, tout d'abord, nos organismes de sécurité réclament ces pouvoirs depuis un certain temps, et ensuite parce que cela va éliminer un obstacle mentionné dans le rapport du CPSNR et d'autres rapports, où il est indiqué que le Cabinet n'a pas suivi les conseils du SCRS visant à protéger la société civile contre ces menaces en lui permettant de passer outre au premier ministre et de communiquer des renseignements à des gens de l'extérieur du gouvernement du Canada de façon que la transparence serve à protéger la société civile contre ces menaces d'ingérence étrangère.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma prochaine question concerne le secteur des affaires. Certes, il y a une communication qui peut se faire avec les entreprises, mais il y a des limites à cette information, notamment sur le nom ou la personne d'une entité canadienne. On va utiliser des entités canadiennes pour se cacher

engage in espionage. I feel like we're putting in a set of teeth only to have them pulled right away.

The Deputy Chair: Senator Carignan, your time is up, but you will be able to ask questions in the second round.

[English]

Senator M. Deacon: Thank you for being here today, all of you. I appreciate that.

I want to come back to a question similar to that of my colleague Senator Boehm earlier the business community. Thank you for reminding us of the importance of that and the words "two-way street." You weren't quite finished your answer, so I want to make sure we get that answer out. It was something you referred to in your submission in the other place. I'll give you a few seconds to finish it.

Mr. Neiman: Thank you.

As I mentioned in my opening remarks, we believe that CSIS's new threat-sharing powers is only the first step that needs to be taken to strengthen the resiliency of the Canadian economy. It needs to be followed up by the Government of Canada establishing a mechanism to securely and efficiently disseminate CSIS's threat intelligence broadly across the Canadian economy.

The Business Council has called for the government to create a formalized threat exchange that is based on the United States's highly successful Domestic Security Alliance Council — DSAC. DSAC is a partnership between 700 strategically important American corporations, the Federal Bureau of Investigation and the Department of Homeland Security. Through timely two-way information exchange, DSAC advances the U.S. government's mission of protecting national and economic security while also giving American corporations the ability to safeguard their operations, customers and communities.

DSAC members benefit from a variety of benefits from participating in this organization, including direct and high-level engagement with leaders from the FBI and DHS. The private sector gets tailored access to threat intelligence specific to their sector, and then both the public and private sector also gain access to a network of security practitioners where they can collaborate, resolve problems jointly and share best practices.

et faire des menaces et de l'espionnage. J'ai l'impression qu'on essaie de poser des dents, mais on commence tout de suite à arracher des dents.

Le vice-président : Sénateur Carignan, votre temps de parole est écoulé, mais vous pourrez poser des questions lors de la deuxième ronde.

[Traduction]

La sénatrice M. Deacon : Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui, je l'apprécie.

J'aimerais revenir à une question similaire à celle qu'a posée plus tôt mon collègue le sénateur Boehm au sujet du secteur des affaires. Merci de nous rappeler son importance ainsi que l'importance du mot « réciproque ». Vous n'aviez pas tout à fait fini votre réponse, donc, je veux m'assurer que vous ayez le temps de la finir. C'est quelque chose que vous aviez mentionné dans votre mémoire, à l'autre endroit. Je vais vous donner quelques secondes pour terminer votre réponse.

M. Neiman : Merci.

Comme je l'ai mentionné dans mes déclarations liminaires, nous croyons que les nouveaux pouvoirs de partage d'information sur les menaces du SCRS ne sont que la première des mesures à prendre pour renforcer la résilience de l'économie canadienne. Il faut aussi que le gouvernement canadien établisse ensuite un mécanisme pour que le SCRS puisse communiquer de façon sécuritaire et efficace les renseignements sur les menaces dans toutes les sphères de l'économie canadienne.

Le Conseil des affaires a demandé au gouvernement de créer un mécanisme officiel d'échange sur les menaces à l'image du Domestic Security Alliance Council, le DSAC, qui donne d'excellents résultats. Le DSAC est un partenariat entre 700 sociétés américaines importantes sur le plan stratégique, le Federal Bureau of Investigation et le département de la Sécurité intérieure. Grâce à un échange d'informations bidirectionnel et en temps opportun, le DSAC peut protéger la sécurité nationale et la sécurité économique au nom du gouvernement américain et permettre aussi aux sociétés américaines de protéger leurs activités, leurs clients et leurs collectivités.

Les membres du DSAC tirent divers avantages de la participation à cette organisation et peuvent entre autres communiquer directement avec des gens haut placés comme des dirigeants du FBI et du département de la Sécurité intérieure. Le secteur privé a un accès à des renseignements sur mesure sur les menaces qui concernent son secteur d'activité, et les secteurs public et privé ont aussi accès à un réseau de professionnels de la sécurité avec qui ils peuvent collaborer, régler des problèmes et discuter des pratiques exemplaires.

At the Business Council, we believe that CSIS, Public Safety Canada and the business community are well positioned to establish and operate a similar exchange to really make sure that these authorities in clause 34(3) are used to the utmost to build the greatest resilience across the economy by ensuring that Canadian businesses, businesses on the front lines protecting Canadians, really have the information that they need to protect Canadians from these evolving threats.

Senator M. Deacon: Thank you. It's interesting timing that DSAC is also under a good review south of the border. That will, hopefully, be helpful.

Mr. McSorley, I want to come back to something I brought up yesterday and heard in part of your introduction, and that comes back to the maximum sentences that could apply from any range of crimes, from mischief to crimes of violence. Yesterday, we asked the officials. They felt it would be proportional, that it would be appropriate and that guides would be set in place for it to work and work well. I'm curious today if you feel the same way. If you have concerns, what change would you like to see in the legislation that would strike a balance between the proportionality while also recognizing the severity of foreign interference in Canada?

Mr. McSorley: Thank you. I appreciate the question.

We are concerned and remain concerned that there are new offences created that would result in life sentences or consecutive sentences.

One of the things that we've suggested is that for consecutive sentences, currently the bill says that it's required that less than life sentences are served consecutively. We've made the suggestion that it should instead read that they may be served consecutively in order to give the judge greater decision making on whether or not consecutive sentences that could amount to a life sentence should be imposed.

We're also concerned that the new provisions will allow for a potentially very minor offence, if done simply in association with a foreign entity, to then lead to life imprisonment, which we think is a very disproportional possibility. Similar to the CCLA again, we would support the idea that it would be changed to reflect parallel or similar sentences or that there be some kind of restrictions placed on how long it would be.

Senator Kutcher: Thank you all for being with us this morning.

Au Conseil des affaires, nous croyons que le SCRS, Sécurité publique Canada et le secteur des affaires sont bien positionnés pour établir et gérer un mécanisme d'échange similaire et vraiment s'assurer que les autorités mentionnées au paragraphe 34(3) sont utilisées de manière optimale pour favoriser une meilleure résilience de toute l'économie en veillant à ce que les entreprises canadiennes, les entreprises de première ligne qui protègent les Canadiens, ont vraiment l'information dont elles ont besoin pour protéger les Canadiens contre ces menaces changeantes.

La sénatrice M. Deacon : Merci. Le moment est drôlement choisi, parce que le DSAC fait aussi l'objet d'un examen approfondi aux États-Unis. J'espère que cela sera utile.

Monsieur McSorley, j'aimerais revenir sur quelque chose que j'ai mentionné hier et que j'ai entendu au cours de votre exposé, et cela concerne les peines maximales qui s'appliqueraient pour n'importe quel crime, du méfait au crime avec violence. Hier, nous avons posé des questions aux représentants. Ils étaient d'avis que les peines seraient proportionnelles et appropriées et que l'on adopterait des lignes directrices afin qu'elles soient bien appliquées. Aujourd'hui, j'aimerais savoir si vous pensez la même chose. Si vous avez des préoccupations, que changeriez-vous dans le projet de loi pour trouver un bon équilibre entre une peine qui est proportionnelle, mais qui tient compte aussi de la gravité de l'ingérence étrangère au Canada?

M. McSorley : Merci de la question.

Voici ce qui nous préoccupe : le projet de loi crée de nouvelles infractions qui entraîneraient des condamnations à vie ou des peines consécutives.

Une des choses que nous avons proposées concerne les peines consécutives; actuellement, il est indiqué dans le projet de loi que les peines moins sévères que les condamnations à vie seront purgées consécutivement. Nous avons plutôt proposé d'indiquer que les peines peuvent être purgées consécutivement, afin de conférer un pouvoir décisionnel plus grand au juge qui doit décider s'il devrait imposer des peines consécutives qui pourraient être assimilables à une peine à vie.

Nous craignons aussi que les nouvelles dispositions fassent en sorte qu'une infraction très mineure, si elle est simplement commise en association avec une entité étrangère, entraîne un emprisonnement à vie, ce qui est une peine très disproportionnée selon nous. Encore une fois, comme l'Association canadienne des libertés civiles, nous pensons que les peines infligées devraient refléter des peines parallèles ou similaires ou qu'il faudrait limiter la longueur de la peine.

Le sénateur Kutcher : Merci à vous tous d'être ici ce matin.

My question is to Mr. Chong and Mr. Neiman, and it's about transnational repression. The bill is a step toward addressing this, but we've heard quite compelling testimony about the impact of transnational repression on Canadians and concerns the bill might not be sufficient. Those concerns were raised at the individual, academic, community and business levels. Can you share with us what else needs to be done to address these challenges? Particularly, what are your thoughts on the role and the resources of the RCMP to protect Canadians from threats and harassment from foreign actors and businesses?

Mr. Chong: Thank you, senator. You raised a very good question.

One of the things the Government of Canada needs to act upon is the long-standing recommendation of many reports to reform the RCMP. The Mass Casualty Commission's Final Report was released recently, and there have been other reports over the last 20 years. There has been the recommendation of the Legislative Assembly of the Province of British Columbia. There's been the desire of the Government of Alberta to get the RCMP out of contract policing to focus on its federal mandate. There's also been a recent report of NSICOP that made a similar recommendation. I think that is a critical component in enforcing federal law when it comes to transnational repression, which often involves issues like money laundering and foreign interference that the force is not properly resourced to do currently.

The NSICOP report noted that the entry requirements into Depot in Saskatchewan are 18 years of age and a high school degree. At Quantico, the FBI has a requirement of 23 years of age and a university degree. Out of the 823 hours allocated for training at Depot, only six hours are for federal mandate policing; the other 817 hours are for provincial contract policing.

So, clearly the force is not properly resourced to enforce its federal mandate, which explains why there's been a lack of prosecution here in Canada when it comes to federal law and federal mandate, particularly regarding transnational repression.

Mr. Neiman: Unfortunately, I don't have a sufficient response to this question at this time, but I could endeavour to respond back in writing, if that's appropriate.

Senator Kutcher: Thank you.

Ma question s'adresse à M. Chong et à M. Neiman et elle concerne la répression interétatique. Le projet de loi est un pas à l'avant dans le règlement de ce dossier, mais nous avons entendu des témoignages assez convaincants sur les conséquences de la répression interétatique sur les Canadiens selon lesquels le projet de loi n'est peut-être pas suffisant. Ces préoccupations ont été soulevées par des gens qui ont comparu à titre personnel, par des universitaires, par des groupes communautaires et par des gens d'affaires. Pourriez-vous nous dire ce qui doit être fait pour régler ces enjeux? Plus précisément, quel est votre avis sur le rôle de la GRC et sur les ressources dont elle dispose pour protéger les Canadiens des menaces et du harcèlement des entreprises et des acteurs étrangers?

M. Chong : Merci, sénateur. Vous avez soulevé une très bonne question.

Le gouvernement du Canada doit entre autres répondre à la recommandation formulée depuis longtemps dans de nombreux rapports : il doit réformer la GRC. Le rapport final de la Commission des pertes massives a été déposé récemment, et il y a eu d'autres rapports au cours des 20 dernières années. L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a fait une recommandation. Le gouvernement de l'Alberta a souhaité que la GRC cesse ses services de police contractuelle pour se concentrer sur son mandat fédéral. Le CPSNR a fait une recommandation similaire dans un rapport récent. Je pense que c'est un élément essentiel si l'on veut faire respecter le droit fédéral en matière de répression interétatique, qui concerne souvent des enjeux comme le blanchiment d'argent et l'ingérence étrangère; et actuellement, la GRC n'est pas bien outillée pour faire cela.

Il a été indiqué dans le rapport du CPSNR que, pour entrer dans la Division Dépôt, en Saskatchewan, il faut avoir 18 ans et détenir un diplôme d'études secondaires. À Quantico, le FBI accepte des gens d'au moins 23 ans qui possèdent un diplôme universitaire. La formation de la Division Dépôt dure 823 heures, dont seulement six sont consacrées au mandat fédéral; les 817 heures restantes sont consacrées aux services de police contractuelle.

Donc, il est évident que la GRC n'est pas adéquatement outillée pour faire respecter son mandat fédéral, ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu autant de poursuites, ici, au Canada, en ce qui concerne le droit fédéral et le mandat fédéral, surtout pour ce qui est de la répression interétatique.

M. Neiman : Malheureusement, je n'ai pas assez d'information pour répondre à cette question présentement, mais je pourrais vous transmettre une réponse par écrit, si cela vous convient.

Le sénateur Kutcher : Merci.

Senator Cardozo: Perhaps I could have the senator's remaining minute while I ask my question. Thank you very much.

Mr. Chong, thank you very much for coming here. More importantly, thank you for your work over many years on this. Apart from your family being harassed, as Senator Yussuff talked about, you've done a lot of work in this area.

There are many issues I could ask you about, but the issue of the registry in Part 4 of the bill — I see one gap there, which is that bad actors would not be chomping at the bit to register. How do we deal with that aspect? You and I have had the chance to talk about this in the past, but I'd like to get your views in more detail on the record.

Mr. McSorley, in terms of timing, one of the reasons we're looking at the urgency of this is that, in order for the registry to go into effect before the election, we need to pass this as soon as possible. Is there a way to carve out clause 113 of Part 4 from the bill? Can we do that first and do the rest later?

Mr. Chong: Thank you for the question.

First, I'd like to state that while my case has been closely followed and watched, many Canadians have suffered in silence who have been subject to these repression tactics. I feel my role is to speak for the voiceless and give voice to the repression they have felt over many years. That's why I'm so intently focused on working with the government to see the passage of this bill.

With respect to your question, I note that the structure of the bill ensures that people engaging in legitimate influence activities on behalf of a foreign principal will register. In the interests of transparency, that's a good thing. We require lobbyists to register and others to register, and now require people acting on behalf of a foreign principal to register.

For those who are engaged in clandestine, coercive and corrupt foreign interference and influence activities, they will obviously not register. There, the bill provides not only a deterrence from them engaging in those activities but, if they decide to engage in those activities, the bill provides a three-step process to go after those individuals.

First, the commissioner can issue notices of compliance. Failing to cooperate with the commissioner can lead to penalties.

Le sénateur Cardozo : Je pourrais peut-être utiliser la minute restante du sénateur pour poser ma question. Merci beaucoup.

Monsieur Chong, merci beaucoup d'être présent aujourd'hui. Et je vous remercie particulièrement pour le travail que vous avez fait, pendant de nombreuses années, dans ce dossier. Indépendamment du fait que votre famille a été harcelée, comme l'a expliqué le sénateur Yussuff, vous avez fait beaucoup de travail à cet égard.

Je pourrais vous poser des questions sur plusieurs sujets, mais la question du registre, à la partie 4 du projet de loi... Je vois une lacune ici : les acteurs malveillants ne se bousculeraient pas pour s'inscrire. Que pouvons-nous faire? Vous et moi avons eu l'occasion d'en discuter par le passé, mais j'aimerais en savoir plus sur ce que vous pensez de cela.

Monsieur McSorley, en ce qui concerne la raison pour laquelle nous y voyons une urgence, c'est que, si nous voulons que le registre entre en vigueur avant les élections, nous devons adopter le projet de loi dès que possible. Y a-t-il une façon de retirer l'article 113 de la partie 4 du projet de loi? Pouvons-nous faire cela en premier et faire le reste plus tard?

M. Chong : Merci de la question.

Tout d'abord, j'aimerais dire que, même si mon affaire a été suivie avec attention, de nombreux Canadiens ont fait l'objet de ces tactiques de répression et ont souffert en silence. Je pense que mon rôle est de parler pour ceux qui ne le peuvent pas le faire et parler ouvertement de la répression qu'ils ont vécue pendant des années. C'est pourquoi je tiens tellement à travailler avec le gouvernement pour faire adopter ce projet de loi.

En ce qui concerne votre question, j'aimerais souligner que la structure du projet de loi fait en sorte que les gens qui participent à des activités d'influence légitimes au nom d'un commettant étranger s'inscriront. C'est une bonne chose, pour la transparence. Nous demandons entre autres aux lobbyistes de s'enregistrer, et maintenant nous demandons aux gens qui agissent au nom d'un commettant étranger de le faire.

En ce qui concerne ceux qui participent à des activités clandestines de coercition et de corruption liées à l'ingérence et à l'influence étrangères, il est évident qu'ils ne s'inscriront pas. Le projet de loi non seulement dissuade les gens de participer à de telles activités, mais, s'ils décident de le faire, il prévoit aussi un processus en trois étapes qui nous permet de les poursuivre.

Premièrement, le commissaire peut émettre des avis d'exécution. Le défaut de coopérer avec le commissaire peut entraîner des sanctions.

Second, the commissioner can issue administrative monetary penalties, which are civil fines that will allow her to go after individuals who are engaged in these clandestine, corrupt and coercive activities.

Third and finally, if the evidence or information rises to the level of criminality, she can refer it to the police of jurisdiction, Crown attorneys or Crown prosecution for a criminal prosecution.

Senator Cardozo: Thank you very much.

Mr. McSorley?

Mr. McSorley: Thank you, senator.

If the government had originally come in with the idea of not introducing an omnibus bill and separating out the transparency registry, while having a separate bill for the other provisions, that could have been workable. Then, we could have had an in-depth study of the registry before the summer break and gone back to the other provisions in the fall, which we know will come into effect much faster than the influence registry. At this point, unfortunately, it feels like the horse is out of the stable. I'm not sure if there is a procedure at this point to be able to separate the bill in two. At this point, we'd be concerned that the registry itself has not been able to face the kind of scrutiny it would have faced had it been introduced on its own, and that if we rushed to pass that, there are areas that would not be addressed. At this point, we're hoping that you and your colleagues and members of the other place will look at how to study this more in depth.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses for being here.

My questions are all for Mr. Chong. Mr. Chong, you talked about the importance of foreign influence on election campaigns. Your former leader suggested that a number of ridings might have actually changed hands because of foreign interference. What are your thoughts about that? Do you think that happened?

Mr. Chong: I defer to Justice Hogue in her initial report of May 3. She concluded that there was foreign interference in the 2019 and 2021 elections, that it undermined public confidence in our democracy and that, in several ridings, in particular, it could have had an impact on the results of those ridings and on the ability of Canadians to cast a ballot in those particular ridings. Based upon Justice Hogue's analysis in the initial report, I think it's clear that interference did happen and that it did have an impact.

Senator Dasko: It might have had an impact on votes — I think that's what she was implying — but do you think it changed the results in terms of turning the riding around in any

Deuxièmement, le commissaire peut imposer des sanctions administratives pécuniaires, qui sont des amendes civiles qui lui permettront de poursuivre les gens impliqués dans ces activités clandestines de corruption et de coercition.

Et troisièmement, si la preuve ou les renseignements pointent vers la criminalité, le commissaire peut communiquer l'affaire à la police de l'administration concernée, aux procureurs de la Couronne ou au service des poursuites de la Couronne afin qu'une poursuite au criminel soit déclenchée.

Le sénateur Cardozo : Merci beaucoup.

Monsieur McSorley, c'est à vous.

M. McSorley : Merci, sénateur.

Si le gouvernement avait envisagé dès le départ de ne pas présenter un projet de loi omnibus, de séparer le registre pour la transparence et de proposer un projet de loi distinct pour les autres dispositions, cela aurait pu fonctionner. Nous aurions pu alors mener une étude en profondeur du registre avant la pause estivale et revenir cet automne sur les autres dispositions qui, nous le savons, entreront en vigueur plus rapidement que le registre sur l'influence. Présentement, malheureusement, je pense qu'il est trop tard. À ce moment-ci, je ne sais pas s'il existe une procédure qui permettrait de scinder le projet de loi en deux. À l'heure actuelle, nous craignons que le registre lui-même n'a pas fait l'objet d'un examen aussi approfondi que s'il avait été présenté seul et que, si nous nous dépêchons de le faire adopter, des aspects ne seraient pas examinés. Présentement, nous espérons que vos collègues et vous, ainsi que les députés à l'autre endroit envisageront une façon d'examiner ce dossier plus en profondeur.

La sénatrice Dasko : Merci à nos témoins d'être ici.

Mes questions s'adressent toutes à M. Chong. Monsieur Chong, vous avez parlé de l'importance de l'influence étrangère dans les campagnes électorales. Votre ancien chef a laissé entendre qu'un certain nombre de circonscriptions ont peut-être changé de parti en raison de l'ingérence étrangère. Que pensez-vous de cela? Pensez-vous que ce soit arrivé?

M. Chong : Je vous renvoie au rapport initial du 3 mai de la juge Hogue. Elle a conclu qu'il y avait eu de l'ingérence étrangère dans les élections de 2019 et de 2021, que cela avait miné la confiance du public envers la démocratie et, surtout que cela avait peut-être eu une incidence sur le résultat dans plusieurs circonscriptions et sur la capacité des Canadiens de ces circonscriptions à voter. Selon l'analyse effectuée par la juge Hogue dans le rapport initial, je pense qu'il est clair qu'il y a eu de l'ingérence et que cela a effectivement eu un impact.

La sénatrice Dasko : Cela a peut-être eu un impact sur les votes — je crois que c'est ce que vous dites —, mais pensez-vous que cela a fait en sorte que dans certains cas, des

instance? I'm just asking because your former leader thought that a number of ridings had changed hands. I just want your view. Do you think that was the impact?

Mr. Chong: First off, the former leader and Conservatives have never questioned the overall outcome of the 2021 election. We have been clear that it did not impact the overall outcome.

We've also been very clear — as has former leader Erin O'Toole — that it could have had an impact on a handful of ridings. That is a very hard thing to assess. The former leader and other Conservatives have never said that it definitively changed the outcomes of the results in those ridings. It's hard to read the minds of women and men when they enter the ballot box or when they don't go to vote.

We've been very clear right from the outset that it could have had an impact on the overall outcome in those particular ridings. It certainly had an impact, but whether it was sufficient to affect the outcomes in those handful of ridings is something we will never know.

Senator Dasko: Thank you.

I have a question about the nomination race. The NSICOP report focused on nomination races, especially nominations in winnable ridings for parties, saying that has been a serious issue with foreign interference. Mr. McGuinty and Senator Lankin were here the other day, and not just them but others have said that the bill doesn't go far enough in dealing with nomination races and that, in fact, nominations are not going to be monitored, which was one of the recommendations from NSICOP. Can you tell me how you see the bill dealing with nominations? Does it not go far enough?

Mr. Chong: The bill does deal with party nominations. It makes it an offence for a foreign entity or their proxy to interfere in a nomination race or in a leadership contest.

With respect to the rules that concern the eligibility of individuals to vote in a nomination, I think that's an area where Justice Hogue has highlighted some real concerns. In the Conservative Party, I think our rules are fairly tight. In order to become a member, you have to pay a \$15 membership fee and you have to do that through one of three methods.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Chong. The time has run out.

circonscriptions ont changé de parti? Je vous pose la question parce que votre ancien chef pensait qu'un certain nombre de circonscriptions avaient changé d'allégeance. Je veux simplement savoir ce que vous en pensez. Pensez-vous que c'est le résultat de l'ingérence étrangère?

M. Chong : Tout d'abord, ni l'ancien chef ni les conservateurs n'ont mis en doute les résultats généraux des élections de 2021. Nous avons dit clairement que cela n'avait pas eu d'incidence sur le résultat général.

Nous avons aussi dit clairement — tout comme l'ancien chef, Erin O'Toole — que cela avait peut-être eu un impact dans une poignée de circonscriptions. C'est très difficile à évaluer. Ni l'ancien chef ni les autres conservateurs n'ont dit que cela avait incontestablement changé les résultats du vote dans ces circonscriptions. C'est difficile de savoir ce que pensent les hommes et les femmes quand ils entrent dans l'isoloir ou quand ils ne votent pas.

Nous avons dit clairement dès le départ que cela avait peut-être eu une incidence sur le résultat général dans ces circonscriptions précises. Cela a certainement eu une incidence, mais nous ne saurons jamais si elle a été suffisante pour changer quoi que ce soit dans les résultats du vote dans ces quelques circonscriptions.

La sénatrice Dasko : Merci.

J'ai une question au sujet de la course à l'investiture. Le rapport du CPSNR se concentrait sur les courses à l'investiture, surtout dans les circonscriptions gagnables par chaque parti, et indiquait que cela avait été un enjeu important au chapitre de l'ingérence étrangère. M. McGuinty et la sénatrice Lankin étaient ici l'autre jour et ils ont dit, tout comme d'autres personnes, que le projet de loi n'allait pas assez loin en ce qui concerne les courses à l'investiture et que, en fait, ces courses ne seraient pas surveillées, comme le recommandait le CPSNR. Selon vous, comment le projet de loi pourrait-il traiter des courses à l'investiture? Va-t-il assez loin?

M. Chong : Le projet de loi traite effectivement de la nomination des candidats des partis. Selon le projet de loi, une entité étrangère — ou son représentant — commet une infraction si elle interfère dans une course à l'investiture ou une course à la chefferie.

En ce qui concerne les règles s'appliquant aux personnes autorisées à voter dans une course à l'investiture, je pense que la juge Hogue a soulevé de vraies préoccupations. Je pense que les règles du Parti conservateur sont assez strictes. Pour devenir membre, vous devez payer des frais d'adhésion de 15 \$, et vous pouvez le faire de trois façons.

Le vice-président : Merci, monsieur Chong. Votre temps est écoulé.

Senator Richards: I'm going to ask a quick question of Mr. McSorley. I think this bill is an important bill. I don't think it's going to solve our problems the way we want it to. The head of the RCMP told me yesterday that he thought it was a good first step. I don't know if the RCMP has the resources to handle this. I don't think they do.

I'm wondering, because of your concern, do you think parts of this bill will be challenged by the civil liberties union in the courts and, therefore, hold up its passage because of a court decision that might be coming?

Mr. McSorley: Thank you very much for the question.

I'd say it's too early to say whether or not there would be any court challenges to this bill. I think we would be in a situation where an individual or community would have to be impacted by aspects of this bill in order to really be able to understand how it can be challenged.

In that sense, a court challenge wouldn't hold up the passage of this bill. It may lead to the tightening of the bill, changes to the legislation or recommendations to Parliament by the courts in terms of whether aspects of the bill are constitutional or infringe on the Charter. Unfortunately, we're concerned that that will only come after an individual or community is impacted.

We see, very clearly, areas that would not undermine or undo some of the key provisions of this bill, but they would serve to ensure that civil liberties are better protected by bringing better definitions, looking at sentencing regimes and also safeguards around information disclosure — not blocking information disclosure, but ensuring there's accountability, transparency and records kept on who has shared information on what so that they can be reviewed by NSIRA or other bodies afterwards.

Senator Richards: You were talking about innocent association. I wonder if you felt that way — I'm going to ask this because I'm just interested — about people who have had their bank accounts frozen when they gave a couple hundred dollars to the tractor trailer protest here two years ago. They had their bank accounts frozen, and they were harassed as being right-wing fascists or whatever they were called. I thought that was pretty deplorable. What does the civil liberties union think about that?

Mr. McSorley: Thank you for the question.

At the time, we raised concerns around the powers of the government to be able to block and restrict access to funds. We've been raising those concerns for the past 20 years, not just

Le sénateur Richards : Je vais rapidement poser une question à M. McSorley. Je pense qu'il s'agit d'un projet de loi important. Je ne pense pas que cela va régler les problèmes comme nous le voudrions. Le chef de la GRC m'a dit hier qu'il pensait que c'était une bonne première étape. Je ne sais pas si la GRC a les ressources nécessaires pour gérer la situation. Je ne le pense pas.

Compte tenu de votre préoccupation, pensez-vous que la Ligue des droits et libertés contestera certaines parties de ce projet de loi devant les tribunaux et l'adoption de ce projet de loi serait retardée en attendant une décision d'un de ces tribunaux?

M. McSorley : Merci beaucoup de la question.

Je pense qu'il est trop tôt pour dire si le projet de loi serait contesté devant les tribunaux. Je pense qu'il faudrait qu'une personne ou une collectivité soit touchée par un aspect de ce projet de loi pour comprendre la façon dont il pourrait être contesté.

C'est pourquoi une contestation devant un tribunal ne retarderait pas l'adoption de ce projet de loi. Il faudra peut-être en conséquence le resserrer ou modifier la loi, ou les tribunaux pourraient présenter au Parlement des recommandations sur les aspects du projet de loi qui sont constitutionnels ou qui enfreignent la Charte. Malheureusement, nous sommes préoccupés par le fait que cela ne viendra qu'après qu'une personne ou une collectivité aura été touchée.

Nous voyons très clairement certains aspects qui, sans miner ou annuler des dispositions clés du projet de loi, serviraient plutôt à assurer que les libertés civiles sont mieux protégées; il faudrait ajouter de meilleures définitions, tenir compte des régimes de détermination des peines et aussi des mesures de sécurité relatives à la divulgation d'information. Il ne faut pas empêcher la divulgation d'information, mais garantir que les gens qui ont partagé de l'information rendent des comptes, soient transparents et tiennent des dossiers sur la nature et l'origine de l'information divulguée, de façon que l'OSSNR ou d'autres entités puissent plus tard examiner le tout.

Le sénateur Richards : Vous parliez d'association innocente. Je me demandais si c'est ce que vous pensiez — je vais vous poser la question parce que cela m'intéresse — des gens dont les comptes ont été gelés lorsqu'ils ont versé quelques centaines de dollars au convoi de la liberté, ici, il y a deux ans. Leurs comptes bancaires ont été gelés, et ils ont été harcelés par des gens qui les traitaient de fascistes de la droite ou peu importe comment on les appelait. J'ai trouvé cela très déplorable. Qu'en pense la Ligue des droits et libertés?

M. McSorley : Merci de la question.

À l'époque, nous avons exprimé des inquiétudes au sujet des pouvoirs du gouvernement qui pouvait geler des comptes et restreindre l'accès aux fonds. Nous exprimons ces inquiétudes

around the convoy protest but also its impact on Muslim charities and other organizations like environmental and land defender organizations that have faced similar issues around investigations of their finances that were unjustified and never led to charges. We think that in any instance where civil liberties are undermined, especially in instances of freedom of expression and political expression, that they need to be investigated and they need to be challenged. Going forward and looking at this bill, there are areas where similar things could happen to a future convoy protest that have already been decried and we could see it applied more easily to other protests and movements in the future.

Senator Richards: Thank you.

Senator Dean: Mr. McSorley, thanks for joining us today.

You've identified concerns about some of the amendments proposed. I want to look particularly at data sets and warrants.

If there's one thing we all know in terms of transparency, it is that the CSIS Act and the operations of CSIS were designed in an analogue world and they're now struggling and have been increasingly struggling to deploy and do their work and protect us in a digital world. That goes to the question of data sets. Yes, we've heard that CSIS may have juggled things around the borders, but those borders have been very tight and restricted, haven't they? They have made the work of our intelligence community increasingly difficult and constrained and have strained their ability to protect us in key areas, including the operation of individual rights. We need to update those. My view is that we need to give CSIS the ability to do their job well, to protect all of us, collectively and individually.

With respect to warrants, it's pretty much the same thing, isn't it? Originally, there's a sort of one-size-suitable-for-all-purposes warrant capacity, which itself has proven to be absolutely unadaptable to the realities of the threats facing us. There are now some proposed warrant flexibilities and fit-for-purpose warrants, all of which would still be subject to the approval of a judge, so that we're not giving a green light to CSIS to go on a run without boundaries.

Could you react to that?

Mr. McSorley: Thank you very much for that question.

We recognize that technology changes and that laws need to adapt to those technologies. We were concerned with the data sets when they were originally introduced in 2017 and brought into force in 2019, because they allowed for the collection of non-threat-related information and bulk collection of that information. There was a clear decision at that time that, within

depuis 20 ans, non seulement au sujet du convoi de la liberté, mais aussi sur les répercussions sur les organismes de bienfaisance musulmans et d'autres organisations comme celles qui défendent l'environnement ou les territoires, qui ont eu les mêmes problèmes lorsque leurs finances ont fait l'objet d'enquêtes injustifiées, qui n'ont jamais mené à des accusations. Nous pensons que, chaque fois que des libertés civiles sont menacées, surtout la liberté d'expression et la liberté d'expression politique, il faut demander une enquête et il faut contester. À l'avenir, à la lumière de ce projet de loi, des choses similaires qui ont déjà été dénoncées pourraient arriver lors d'un autre convoi de la liberté, et cela pourrait plus facilement être utilisé dans d'autres manifestations et mouvements.

Le sénateur Richards : Merci.

Le sénateur Dean : Monsieur McSorley, merci d'être présent avec nous aujourd'hui.

Vous avez fait part de vos inquiétudes au sujet de certains des amendements proposés. J'aimerais parler précisément des ensembles de données et des mandats.

S'il y a une chose que nous savons tous, en ce qui concerne la transparence, c'est que la Loi sur le SCRS et les activités du SCRS ont été conçues à l'époque analogique et que l'organisme a de plus en plus de difficulté à faire son travail et à nous protéger dans un monde numérique. Cela m'amène aux ensembles de données. Oui, nous avons entendu dire que le SCRS a peut-être pris des libertés avec les paramètres d'application, mais ces paramètres étaient très stricts et ont été resserrés, n'est-ce pas? Cela a compliqué le travail de nos services de renseignement et a mis à rude épreuve leur capacité de nous protéger dans des aspects clés, y compris le respect des droits de chacun. Nous devons les mettre à jour. Selon moi, nous devons donner au SCRS la capacité de bien faire son travail et de nous protéger, collectivement et individuellement.

En ce qui concerne les mandats, c'est essentiellement la même chose, n'est-ce pas? Au départ, il s'agissait d'un mandat de capacité générale en quelque sorte, qui lui-même s'est révélé tout à fait incapable d'être adapté à la réalité des menaces auxquelles nous faisons face. On propose maintenant des mandats flexibles et des mandats adaptés, qui devraient tous quand même être approuvés par un juge, car il ne s'agit pas de donner au SCRS le pouvoir de tout faire.

Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez?

M. McSorley : Merci beaucoup de la question.

Nous reconnaissons que la technologie change et qu'il faut adapter les lois en conséquence. Nous étions préoccupés par les ensembles de données lorsqu'ils ont été introduits en 2017 et qu'ils sont entrés en vigueur en 2019, parce que cela permettait de recueillir des informations qui ne concernaient pas une menace et de recueillir beaucoup d'information en même temps.

five years, there should be a review of how that regime works. Over that time, NSIRA found that CSIS, instead of going back to parliamentarians and telling them, “We need this changed earlier, we need the review to happen and we need new legislation,” they instead broke the laws that govern the data set regime in order to, as you said, have the flexibility that they believe they require.

Our primary concern is that we feel that what is going through in this particular bill is problematic because it requires a deeper review, deeper understanding and an overall discussion in the context of the original data set regime about whether these new powers and changes to the regime are necessary and what the potential impacts could be. We’re also concerned particularly about other things that are being worked in the data set regime around, for example, disclosure of entire data sets without clear reasons and safeguards. These are the kinds of things that a deeper and more thorough analysis of the data set regime would allow for.

In terms of warrants, our primary concern is that CSIS has been found time and again by the courts to have violated the process and violated their duty of candour to the courts. We don’t doubt that with technology changing, there needs to be some adaptations. What we’re concerned about, as they’re granted more powers, is what is to keep the service from again pushing those boundaries instead of adhering to the rules that are in place? We would ask for greater safeguards.

There’s a private member’s bill in the other place to modify the oath of CSIS members in order to swear to the upholding of the duty of candour. We think that is one step in the right direction that doesn’t appear in this bill. We think there are other areas that could be looked at in order to ensure that CSIS may be gradually granted more powers but also that there’s accountability and greater solutions found to this problem of duty of candour.

[*Translation*]

The Deputy Chair: That concludes the time we have with this panel of witnesses. We’d like to thank Mr. Chong, Mr. McSorley and Mr. Neiman for taking the time to meet with us today.

We will now continue with our second panel of witnesses. I’d like to welcome Guy Saint-Jacques, former Canadian ambassador to China; Charles Burton, Senior Fellow at Sinopsis, and Aaron Shull, Managing Director and General Counsel at the Centre for International Governance Innovation.

Il était clairement prévu à l’époque que, cinq ans après, il fallait examiner le fonctionnement de ce régime. Pendant ce temps, l’OSSNR a découvert que, plutôt que de dire aux parlementaires « Nous devons modifier cela plus tôt, nous devons faire cet examen et nous avons besoin d’une nouvelle loi », le SCRS a enfreint les lois qui régissent le régime de données afin d’avoir, comme vous l’avez dit, la flexibilité supplémentaire dont il estime avoir besoin.

Notre préoccupation la plus importante, c’est que nous croyons que ce projet de loi est problématique parce qu’il faut l’examiner plus exhaustivement et mieux le comprendre et tenir une discussion générale sur le régime initial de données en se demandant si les nouveaux pouvoirs et les modifications du régime sont nécessaires et quelles seraient les répercussions possibles. Nous sommes aussi préoccupés par d’autres choses qui vont affecter le régime de données, par exemple la divulgation d’un ensemble de données complet sans justification claire et sans mesures de protection. Il faudrait une analyse plus approfondie et complète du régime des ensembles de données pour en savoir plus sur cela.

En ce qui concerne les mandats, nous sommes principalement préoccupés par le fait que les cours ont conclu à maintes reprises que le SCRS avait violé le processus et manqué à son obligation de franchise envers les tribunaux. Nous ne doutons pas que, compte tenu de l’évolution de la technologie, il faut s’adapter. Ce qui nous préoccupe, au moment où on lui confère davantage de pouvoirs, c’est que rien n’empêche le service de repousser ces limites, encore une fois, plutôt que de se conformer aux règles qui sont en place. Nous réclamerions davantage de mesures de protection.

À l’autre endroit, on a présenté un projet de loi d’initiative parlementaire pour modifier le serment des membres du SCRS afin de les faire jurer de respecter l’obligation de franchise. Nous pensons que c’est un pas dans la bonne direction qui ne semble pas figurer dans ce projet de loi. Nous pensons que l’on pourrait examiner d’autres aspects du projet de loi afin de s’assurer que le SCRS puisse se voir conférer graduellement plus de pouvoirs, mais en parallèle, la responsabilité de rendre des comptes et de trouver de meilleures solutions à ce problème de franchise.

[*Français*]

Le vice-président : C’est la fin du temps que nous avons avec ce groupe de témoins. Nous remercions M. Chong, M. McSorley et M. Neiman du temps qu’ils ont pris pour nous rencontrer aujourd’hui.

Nous poursuivons maintenant avec notre deuxième groupe de témoins. Je voudrais souhaiter la bienvenue à Guy Saint-Jacques, ex-ambassadeur du Canada en Chine, Charles Burton, agrégé supérieur, Sinopsis, et Me Aaron Shull, directeur général et avocat général, Centre pour l’innovation dans la gouvernance internationale.

[English]

Welcome to all of you. I invite you to provide your opening remarks. We will begin with Mr. Saint-Jacques. You may begin when you are ready.

[Translation]

Guy Saint-Jacques, former Canadian ambassador to China, as an individual: Thank you, Mr. Deputy Chair. Good morning, senators. Thank you for inviting me to appear before your committee today. Foreign interference in Canada is a matter of grave concern that, until recently, has not been given the attention it deserves, even though our sovereignty and democracy are at stake.

The lack of reaction from the government despite all the detailed reports from our intelligence services is hard to understand, especially in a context where relations with China deteriorated sharply after Wanzhou Meng, then Michael Kovrig and Michael Spavor, were arrested in December 2018. Let's not forget all the coercive measures taken by China to punish Canada. In this context, the government should have been even more vigilant in trying to prevent any attacks from China. In my opinion, this near indifference must have raised concerns among our partners, particularly the Group of Five.

I'd like to make it clear that a diplomat's role is to try to influence a foreign government to take measures and positions that are as favourable to them as possible.

[English]

This is what I tried to do during my 40-year diplomatic career. The big difference with what is at stake here is that the approaches I was making were done openly, I never offered financial or organizational support to get a candidate selected and/or elected, and I did not run disinformation campaigns on the internet. I also never put pressure on Canadians living abroad to vote for a candidate or threatened them if they were not doing so. These are all activities that Chinese diplomats do in a systematic way.

Since Xi Jinping came to power in November 2012, he has significantly increased the budget of the United Front Work Department, which is charged with influencing and controlling the Chinese diaspora abroad. Budgets have also been increased to influence public opinion abroad, including on social media, with systematic use of disinformation. Chinese diplomats have been instructed to become a lot more aggressive in the pursuit of China's current economic and political goals.

[Traduction]

Bienvenue à vous tous. Je vous invite à faire vos déclarations liminaires. Nous allons commencer par M. Saint-Jacques. Allez-y quand vous êtes prêt.

[Français]

Guy Saint-Jacques, ex-ambassadeur du Canada en Chine, à titre personnel : Merci, monsieur le vice-président. Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Merci de votre invitation à témoigner devant votre comité aujourd'hui. L'ingérence étrangère au Canada est un sujet extrêmement préoccupant qui, jusqu'à tout récemment, ne recevait pas l'attention qu'il méritait, même si notre souveraineté et notre démocratie sont en jeu.

Le manque de réaction de la part du gouvernement, malgré tous les rapports détaillés de nos services de renseignement, est difficilement compréhensible, surtout dans un contexte où les relations avec la Chine se sont fortement détériorées après l'arrestation de Wanzhou Meng et de Michael Kovrig et Michael Spavor en décembre 2018. Rappelons-nous toutes les mesures coercitives prises par la Chine pour punir le Canada. Dans ce contexte, le gouvernement aurait dû être encore plus vigilant pour essayer de prévenir toutes les attaques de la Chine. À mon avis, cette quasi-indifférence a dû soulever des inquiétudes au sein de nos partenaires, particulièrement chez le Groupe des cinq.

J'aimerais préciser que le rôle d'un diplomate est d'essayer d'influencer un gouvernement étranger pour qu'il prenne des mesures et des positions qui lui sont favorables autant que possible.

[Traduction]

C'est ce que j'ai essayé de faire pendant mes 40 ans de carrière diplomatique. La différence la plus importante, par rapport aux enjeux dont nous parlons, c'est que mes approches étaient ouvertes, que je n'ai jamais offert du soutien financier ou organisationnel afin qu'un candidat soit choisi ou élu et que je n'ai pas fait de campagnes de désinformation sur Internet. Je n'ai pas non plus fait pression sur les Canadiens vivant à l'étranger pour qu'ils votent pour un candidat et je ne les ai pas non plus menacés s'ils ne le faisaient pas. Ce sont toutes des activités que font systématiquement les diplomates chinois.

Depuis que Xi Jinping a accédé au pouvoir en novembre 2012, il a beaucoup augmenté le budget du Département du travail sur le front uni, chargé d'influencer et de contrôler la diaspora chinoise à l'étranger. Les budgets destinés à influencer l'opinion publique à l'étranger ont aussi augmenté, y compris pour les médias sociaux, qui sont utilisés de façon systématique pour diffuser de la désinformation. On a dit aux diplomates chinois d'y aller plus énergiquement afin d'atteindre les objectifs économiques et politiques actuels de la Chine.

China understands very well the weaknesses of our electoral system and how to take advantage of them. We have heard a lot on this at the hearings held by the Hogue Foreign Interference Commission. I look forward to its recommendations, but I would submit that the political parties should immediately change their rules on the nomination process for candidates. Basically, only Canadian citizens should be allowed to vote to choose a candidate, and the process should be under the supervision of Elections Canada.

[*Translation*]

Following the report of the Committee of Parliamentarians on National Security and Intelligence, I would add that political parties should not wait for the RCMP to lay charges against parliamentarians or political staff suspected of plotting with agents who are Chinese or of other nationalities. The parties must put in place clear policies to show that there will be zero tolerance for such activities and that, if there are suspicions, those individuals will be questioned by party authorities and expelled, if necessary.

As for the bill under consideration, Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference, it seems to me to be a good approach, because it improves existing legislation, such as the Canadian Security Intelligence Service Act. Amendments include creating new criminal penalties for offences; better information sharing within the federal apparatus, including the use of sensitive information, in administrative proceedings before the Federal Court; and finally, creating a registry of agents who represent foreign interests.

[*English*]

On this last point, the leaders of Canadian universities have raised concerns about the potential negative impacts this could create. In my view, major progress has been made in recent years as more scrutiny is applied to joint research projects to pay more attention to security aspects and potential military applications. This being said, it is important to continue to have relations with China and people-to-people exchanges. Let's recall that Canada's Indo-Pacific Strategy, unveiled by Minister Joly in November 2022, calls for collaboration on environment and climate change, biodiversity, public health and so on.

[*Translation*]

Thank you. I'll be happy to answer any questions you may have.

La Chine comprend très bien les faiblesses de notre système électoral et sait comment en profiter. Nous avons entendu beaucoup de choses à ce sujet au cours des audiences tenues par la juge Hogue dans le cadre de la Commission sur l'ingérence étrangère. J'ai hâte de voir quelles en seront les recommandations, mais je dirais que les partis politiques devraient changer immédiatement leurs règles de mise en candidature et d'investiture. Essentiellement, seuls les citoyens canadiens devraient pouvoir voter pour choisir un candidat, et le processus devrait se dérouler sous la supervision d'Élections Canada.

[*Français*]

À la suite du rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR), j'ajouterais que les partis politiques ne devraient pas attendre que la GRC porte des accusations à l'endroit de parlementaires ou de personnel politique que l'on soupçonne d'avoir comploté avec des agents chinois ou d'autres nationalités. Les partis doivent mettre en place des politiques claires pour montrer qu'il y aura une tolérance zéro pour de telles activités et que, s'il y a des soupçons, ces personnes seront interrogées par les autorités du parti et expulsées, si cela s'avère nécessaire.

En ce qui concerne le projet de loi à l'étude, soit le projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère, il me semble être une bonne approche, parce qu'il apporte des améliorations à des lois existantes, comme la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité. On y retrouve notamment les mesures suivantes : la création de nouvelles pénalités criminelles pour des infractions, un meilleur partage d'informations au sein de l'appareil fédéral, y compris l'utilisation de renseignements de nature délicate, dans le cadre de procédures administratives devant la Cour fédérale, et enfin, la création d'un registre des agents qui représentent des intérêts étrangers.

[*Traduction*]

Sur ce dernier point, les directeurs des universités canadiennes ont exprimé des inquiétudes quant aux répercussions négatives que cela pourrait avoir. Selon moi, on a fait d'énormes progrès au cours des dernières années, puisque l'on passe au peigne fin les projets de recherche mixtes en portant plus attention aux aspects liés à la sécurité et aux applications militaires possibles. Cela dit, il est important de maintenir des relations et des échanges en personne avec la Chine. Rappelons-nous que la Stratégie indo-pacifique du Canada, dévoilée par la ministre Joly en novembre 2022, encourage la collaboration au chapitre de l'environnement et des changements climatiques, de la biodiversité, de la santé publique, et ainsi de suite.

[*Français*]

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Saint-Jacques.

[English]

Charles Burton, Senior Fellow, Sinopsis, as an individual: My area of expertise is Chinese domestic politics and foreign policy. I was educated in the People's Republic of China and subsequently worked in the Communications Security Establishment and in the Canadian diplomatic service and as an academic. I have published several articles and reports on Chinese influence operations in Canada.

I will focus my remarks on Part 4 of Bill C-70, the Foreign Influence Transparency and Accountability Act, as it impinges on the activities of agents of the Chinese Ministry of State Security, MSS, targeting Canadian politicians.

This is about more than foreign powers trying to rig election outcomes through hidden methods. China's Ministry of State Security, collaborating with the Chinese Communist Party's massive United Front Work Department, has a two-pronged strategy for subverting legislatures around the world to serve Beijing's purposes.

Their first manoeuvre is a policy called *huaren canzheng*, which means getting persons of Chinese origin elected to public office, at all levels. Allegations that China's consulate in Toronto bussed in young Chinese nationals to stuff a nomination meeting in a safe Liberal riding and provided false IDs to enhance fraudulent claims that these youngsters were residents in the riding is a classic MSS game plan for swaying elections in any country that is lax in its democratic institutional processes. Beijing has an ironclad expectation that anyone of Chinese origin, as descendants of the mythical Yellow Emperor Huangdi, has an irrevocable requirement of loyalty to China.

The Chinese Ministry of State Security's second tactic is longer-term cultivation of people who are not ethnic Chinese but who can influence Canada's domestic and foreign policy to promote Chinese interests. Typically, it starts early in a politician's career through a strategy of "spreading the net wide" to support specific candidates, often mobilized through the "police stations" and other front organizations. Those who wittingly or semi-wittingly become China's political proxies will often be offered free trips to China through friendship associations, including the Canada-China Legislative Association. This approach will have proven very fruitful for the Chinese authorities if any of the parliamentarians cited in the

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Saint-Jacques.

[Traduction]

Charles Burton, agrée supérieur, Sinopsis, à titre personnel : Mes domaines d'expertise, ce sont la politique intérieure et la politique étrangère de la Chine. J'ai fait mes études en République populaire de Chine et j'ai ensuite travaillé au Centre de la sécurité des communications et pour le service diplomatique canadien comme universitaire. J'ai publié plusieurs articles et rapports sur les activités d'influence chinoise au Canada.

Mes déclarations liminaires concernent la partie 4 du projet de loi C-70, Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère, qui s'en prend aux activités des agents du ministère chinois de la Sécurité d'État qui ciblent les politiciens canadiens.

Cela va beaucoup plus loin que la question des pouvoirs étrangers qui tentent de truquer les élections par des méthodes cachées. Le ministère chinois de la Sécurité d'État, en collaboration avec l'important Département du travail sur le front uni du parti communiste, a une stratégie à deux volets pour subvertir des législatures partout dans le monde et favoriser les intérêts de Pékin.

Sa première méthode est une stratégie nommée *huaren canzheng*, ce qui veut dire élire des personnes d'origine chinoise à des postes de fonctionnaires, et ce, dans tous les ordres de gouvernement. Il y a eu des allégations selon lesquelles le consulat chinois à Toronto a demandé à de jeunes Chinois de remplir la salle pendant une assemblée de mise en candidature dans une circonscription gagnée d'avance par les libéraux, et ils auraient présenté de fausses pièces d'identité et de fausses déclarations selon lesquelles ces jeunes Chinois étaient des résidents de cette circonscription; c'est un exemple classique de stratagème orchestré par le ministère chinois de la Sécurité d'État pour influencer sur les élections dans un pays dont le processus démocratique institutionnel est permissif. Pékin a des attentes inébranlables et croit que toutes les personnes d'origine chinoise, en tant que descendantes de l'empereur jaune Huangdi, soient loyales envers la Chine en toutes circonstances.

La deuxième tactique du ministère chinois de la Sécurité d'État est de cultiver des liens à long terme avec des gens qui ne sont pas d'ethnicité chinoise, mais qui peuvent influencer les stratégies intérieures et étrangères du Canada pour favoriser les intérêts chinois. Habituellement, cela commence tôt dans la carrière d'un politicien et cela se fait au moyen d'une stratégie du « filet large » visant à appuyer des candidats précis, souvent mobilisés par les « postes de police » et d'autres organisations de première ligne. Les gens qui deviennent sciemment ou sans vraiment se le demander des représentants politiques de la Chine se verront souvent offrir des voyages gratuits en Chine par des associations amies, y compris l'Association législative

latest NSICOP report have risen to the federal cabinet, with access to cabinet secrets.

The subversion of Canadian officials may derive from bribery, blackmail or “honey pots.” Fifteen years ago, member of Parliament Bob Dechert, the parliamentary secretary to Foreign Minister John Baird, admitted exchanging flirtatious e-mails with Shi Rong, a young Xinhua news agency “reporter” based in Canada. But when it was revealed that Ms. Shi had never published an article in the Chinese press, she rapidly disappeared to China, resurfacing a couple of months later as a scholar at Harvard’s John F. Kennedy School of Government, where so many future U.S. politicians spend their salad years.

What we observe most, though, is that people who become “friends” to China while in a position of political influence derive rewards from the Chinese regime years later, when the politician or senior civil servant returns to the private sector. When former Australian prime minister Bob Hawke travelled to China after leaving office, then-president Jiang Zemin greeted him with the words, “Mr. Hawke, China never forgets its friends and we want you to know we regard you as one of our best friends.” In the 1980s, as PM, Hawke had energetically encouraged Australia’s South Pacific neighbours to embrace China’s emergence onto the region’s geopolitical stage. In the years that followed, Mr. Hawke took on several directorships and consultancy positions relating to China, which enabled him to achieve considerable financial success. There are more details about this in the op-ed that I published in the *Toronto Star* this morning. Here in Canada, we can observe former cabinet ministers, ambassadors to China and people retired from senior roles in our foreign ministry who have assumed lucrative China-related opportunities after leaving government.

Let me conclude by observing that it will be very difficult for our future foreign influence transparency and accountability act to track the silent implication of future payoffs for officials who took the Chinese Ministry of State Security’s bait years earlier. But we must adopt other regulatory mechanisms to do so.

Thank you, Mr. Chair.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Burton.

Canada-Chine. Cette approche se révélera fructueuse pour les autorités chinoises si l’un des parlementaires cités dans le dernier rapport du CPSNR a accédé au Cabinet fédéral et aux documents confidentiels du Cabinet.

On cherche à soudoyer les fonctionnaires canadiens de plusieurs façons, y compris les pots-de-vin, le chantage ou les « appâts ». Il y a 15 ans, le député Bob Dechert et le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, John Baird, ont admis avoir échangé des courriels roucouleurs avec Shi Rong, une jeune « journaliste » de l’agence de presse Xinhua travaillant au Canada. Mais, lorsqu’il a été révélé que Mme Shi n’avait jamais publié d’article dans la presse chinoise, elle a rapidement disparu en Chine; elle a refait surface quelques mois plus tard en tant que boursière de l’école d’administration publique John F. Kennedy de l’Université Harvard, où tant de politiciens américains en devenir passent les belles années de leur jeunesse.

Toutefois, ce que nous avons remarqué le plus, c’est que les gens qui deviennent « amis » avec la Chine pendant qu’ils occupent un poste leur conférant une influence politique, sont grassement récompensés par le régime chinois, des années plus tard, lorsqu’ils retournent à la vie privée. Lorsque l’ancien premier ministre australien Bob Hawke s’est rendu en Chine après avoir terminé son mandat, le président de l’époque, Jiang Zemin, l’a accueilli avec ces mots : « Monsieur Hawke, la Chine n’oublie jamais ses amis et nous voulons que vous sachiez que nous vous considérons comme l’un de nos meilleurs amis. » Dans les années 1980, lorsqu’il était premier ministre, M. Hawke avait vivement encouragé les voisins de l’Australie dans le Pacifique sud à accueillir l’arrivée de la Chine sur la scène géopolitique de la région. Dans les années qui ont suivi, M. Hawke a occupé plusieurs postes de directeur et de consultant en lien avec la Chine, ce qui lui a permis d’avoir beaucoup de succès sur le plan financier. Il y a plus d’information à ce sujet dans la lettre d’opinion que j’ai publiée dans le *Toronto Star* ce matin. Ici au Canada, nous pouvons constater que d’anciens ministres du Cabinet, d’anciens ambassadeurs en Chine et d’anciens hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères à la retraite ont eu accès à des débouchés lucratifs liés à la Chine après avoir quitté le gouvernement.

Laissez-moi, pour conclure, souligner qu’il sera très difficile d’utiliser notre future Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d’influence étrangère pour déceler les conséquences invisibles des avantages futurs pour les fonctionnaires qui ont été séduits par le ministère chinois de la Sécurité d’État, il y a de cela des années. Nous devons mettre en marche d’autres mécanismes réglementaires pour y parvenir.

Merci monsieur le président.

Le vice-président : Merci, monsieur Burton.

Aaron Shull, Managing Director and General Counsel, Centre for International Governance Innovation, as an individual: Good morning, Mr. Chair and honourable members of this committee.

I'm going to put my bottom line up front. I'm going to urge rapid passage of this bill. I appeared previously in the House committee looking at this bill, and I raised a significant concern there: municipalities were not specifically enumerated as a covered entity within the bill. They were effectively excluded from the scope of the registry. I am pleased to report that this concern has been addressed based on the testimony provided. The revised bill now explicitly includes municipalities, and this ensures a much more comprehensive approach when it comes to covering foreign interference activities. Given this crucial improvement, my advice is to expedite passage of this bill so that the foreign influence transparency registry can be established well in advance of the next election.

The urgency surrounding this: The preamble of the bill highlights the necessity of this action, and when you're looking at a preamble for statutory interpretation, it sets out the purpose and context of the bill. I realize it might be a little early in the morning to start talking about the purposes and principles of statutory interpretation, but I digress. The preamble says:

Whereas efforts by foreign states or powers and their proxies to influence, in a non-transparent manner, political and governmental processes at all levels of government in Canada have systemic effects throughout the country and endanger democracy, sovereignty and core Canadian values . . .

"Have systemic effects." Not might have. Do have. It is a statement of fact. And "endanger democracy, sovereignty and core Canadian values." If we are indeed to meet the purpose of this bill, if we are indeed to meet the moment, it has to be passed before the next election.

I joked in a previous committee that it would be a little bit like delivering a birthday cake the Tuesday after a Saturday birthday party. If we do not have this in place before the next election, we will have missed a critical moment.

There are concerns that have been raised by previous colleagues about scope, reach and breadth, but let me just say that Canada has national security review mechanisms and there are comprehensive legislative review mechanisms within this bill that give me comfort. Canada has what I think are some of the strongest review mechanisms anywhere in the world. There's rigorous oversight through the National Security and Intelligence

Aaron Shull, directeur général et avocat général, Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, à titre personnel : Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité.

Je vais vous dire tout de suite ce que je réclame. Je vais vous demander d'adopter rapidement ce projet de loi. J'ai comparu précédemment devant le comité de la Chambre qui étudiait ce projet de loi, et j'y ai soulevé une préoccupation importante : il n'y était pas mentionné explicitement que les municipalités étaient des entités couvertes par le projet de loi. Dans les faits, elles étaient exclues de la portée du registre. Je suis ravi de vous dire que cette préoccupation a été réglée grâce au témoignage présenté. La version modifiée du projet de loi inclut maintenant explicitement les municipalités et cela garantit une approche beaucoup plus globale de la couverture des activités d'ingérence étrangère. Compte tenu de cette amélioration essentielle, je vous recommande d'accélérer l'adoption du projet de loi pour que le registre pour la transparence en matière d'influence étrangère soit créé bien avant les prochaines élections.

L'urgence de la situation tient à ceci : le préambule du projet de loi souligne l'importance d'agir, et le préambule relatif à l'interprétation des lois établit l'objectif et le contexte du projet de loi. Je sais qu'il est peut-être un peu tôt ce matin pour commencer à parler des objectifs et des principes de l'interprétation des lois, mais je m'écarte du sujet. Il est indiqué dans le préambule :

que leurs tentatives visant à influencer de façon non transparente les processus politiques et gouvernementaux de tous les ordres de gouvernement au Canada ont des effets systémiques à travers le pays et mettent en danger la démocratie, la souveraineté et les valeurs fondamentales canadiennes...

« Ont des effets systémiques ». On ne dit pas pourraient avoir, mais bien « ont ». C'est un état de fait. Et « mettent en danger la démocratie, la souveraineté et les valeurs fondamentales canadiennes ». Si nous voulons effectivement atteindre l'objectif de ce projet de loi, si nous voulons vraiment réagir à ce qui se passe présentement, le projet de loi doit être adopté avant les prochaines élections.

Quand j'ai comparu devant l'autre comité, j'ai fait une blague en disant que ce serait un peu comme apporter un gâteau d'anniversaire un mardi pour une fête ayant en lieu le samedi précédent. Si le projet de loi n'est pas adopté avant les prochaines élections, nous aurons manqué un moment charnière.

Des collègues ont soulevé des préoccupations quant à la portée, à l'ampleur et à la profondeur, mais laissez-moi seulement vous dire que le Canada s'est doté de mécanismes d'examen de la sécurité nationale, et on a inclus dans ce projet de loi des mécanismes d'examen législatifs complets, lesquels me rassurent. Je crois que les mécanismes de vérification du Canada sont parmi les plus robustes du monde. L'Office de

Review Agency, through the Intelligence Commissioner and through the courts. In fact, I know that this committee will hear from Craig Forcece later. He sits on NSIRA and was actually one of my law professors. I wouldn't want Craig reviewing my homework, because he takes it very seriously. So there's comprehensive scrutiny.

For me, it's crucial that the public and all stakeholders understand that the enhanced powers within Bill C-70 are subject to stringent checks and balances, and they're only used appropriately and when justified, and then there's legislative review for both the CSIS Act and the foreign influence transparency and accountability act. Even though the bills aren't perfect — and I will be the first one to admit that, Mr. Chair — there are review mechanisms coming up, and I think it's more important to do it now than to do it absolutely perfectly.

This also aligns with the recent report of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians, or NSICOP. I know all of the attention was on the witting and the unwitting and who is witting and who is not witting and when are we naming folks, but the number one review or recommendation from that report was to establish a foreign influence transparency registry before the next election. You don't have to just take my word for it as that was the number one recommendation out of that report as well.

The other point I would raise is that this was all subject to broad and national stakeholder consultations from coast to coast, and those consultations have shown a need for stronger tools, but they also engaged experts, community leaders and concerned citizens, most of whom described their valuable perspectives on how to best protect our democracy and most of whom support the establishment of this registry.

To close here, I will just say that there are new powers, but they're subject to review and they're meant to deter malicious acts. The comprehensive approach in Bill C-70, with its inclusion of municipalities, robust oversight mechanisms and broad-based support, makes it a critical piece of legislation for protecting our national security and democratic integrity. I strongly urge this committee to support the swift passage of the bill to ensure that we have the necessary tools in place to counter foreign interference effectively and uphold the values and principles that define our democracy.

Thank you very much for your attention, Mr. Chair, and I look forward to your questions

surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, le commissaire au renseignement et les tribunaux exercent une surveillance rigoureuse. En fait, je sais que le comité entendra M. Craig Forcece plus tard. Il siège à l'OSSNR et il était en passant un de mes professeurs de droit. Je ne voudrais pas que M. Forcece révise mon devoir parce qu'il prend cela très au sérieux. Donc, il y a une surveillance complète.

Selon moi, il est primordial que le public et toutes les parties prenantes comprennent que les pouvoirs accrus établis pas le projet de loi C-70 sont assortis de freins et de contrepois stricts et que ces pouvoirs ne sont utilisés que lorsque c'est approprié et justifié; il y a ensuite un examen législatif de la Loi sur le SCRS et de la Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère. Même si les projets de loi ne sont pas parfaits — et je vais être le premier à l'admettre, monsieur le président —, des mécanismes d'examen seront mis en œuvre, et je pense qu'il est plus important de le faire maintenant que de le faire parfaitement.

Cela s'aligne aussi sur le récent rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, le CPSNR. Je sais que toute l'attention s'était portée sur l'aspect volontaire et involontaire, sur ceux qui agissent sciemment ou non, sur ceux qui veulent des noms, mais le commentaire le plus important ou la recommandation la plus importante du rapport concernait la création d'un registre pour la transparence en matière d'influence étrangère avant les prochaines élections. Vous n'avez pas à me croire sur parole, mais c'était aussi la principale recommandation du rapport.

L'autre point que je soulignerais, c'est que ce dossier a aussi fait l'objet de larges consultations nationales auprès de parties prenantes d'un bout à l'autre du pays et que ces consultations ont montré que l'on avait besoin d'outils plus solides. Cependant, des experts, des dirigeants communautaires et des citoyens engagés ont également été consultés, et la plupart d'entre eux ont donné leur avis très important sur la meilleure façon de protéger la démocratie : la plupart appuient la création de ce registre.

J'aimerais terminer en disant qu'il y a de nouveaux pouvoirs, mais ils feront l'objet d'un examen et visent à empêcher les actes malveillants. L'approche globale utilisée dans le projet de loi C-70, avec l'inclusion des municipalités et de mécanismes de surveillance robustes et le soutien de la base, fait en sorte qu'il est un projet de loi essentiel pour protéger notre sécurité nationale et notre intégrité démocratique. J'encourage vivement le comité à appuyer l'adoption rapide du projet de loi pour avoir les outils nécessaires afin de contrer l'ingérence étrangère efficacement et maintenir les valeurs et les principes qui définissent notre démocratie.

Merci beaucoup de votre attention, monsieur le président, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Shull. We'll now open the floor to questions. We allow four minutes for each question, including the answer. I would ask you to keep your questions succinct to allow as many interventions and questions as possible.

Senator Carignan: My question is about disclosure of intelligence, particularly disclosure to third parties. One of the limitations is that information can't be disclosed if it contains the name of a corporation, incorporated or continued under federal or provincial law, or a Canadian entity. Isn't this an important loophole, knowing that the Chinese, and in particular the Chinese state, will use Canadian entities as a front to do business?

If we can't communicate with a Canadian entity, even if we know it's just different, that greatly limits the sharing of information. Secondly, shouldn't there be a way to extend information to the whole procurement element? I'm still in shock that the federal government awarded contracts to install Chinese antennas in RCMP communications towers. Shouldn't something be done on that front as well, to improve the security of our communications? Could Mr. Saint-Jacques answer my question, and then the others?

Mr. Saint-Jacques: Thank you, senator. I would say that the bill in its current form greatly improves the flow of information. In my opinion, even if the name of the corporation is mentioned, I think it's possible to communicate and make parties more aware. Until now, CSIS was very limited in the communications it could share.

With respect to your second question on procurement, here too, the existing laxity was caused in good part by calls for tenders where the lowest bidder was always chosen. Now, we know that Chinese companies are subsidized and that our companies can hardly compete with them. We're now paying much closer attention to security issues. That's a good thing.

Senator Carignan: Secondly, as we saw in the report by the Committee of Parliamentarians on National Security and Intelligence, or CPNSI, the Prime Minister controls the information that can be released. Everything is concentrated in the Prime Minister's Office. In the CPNSI report, information was clearly blocked by political advisors, officials close to the Privy Council Office, or PCO, or Privy Council officials. Shouldn't we find a way to take even more power away from the Prime Minister's Office and the Privy Council Office and give

[Français]

Le vice-président : Merci beaucoup, maître Shull. Nous passerons maintenant aux questions. Nous allouons quatre minutes à chaque question, y compris la réponse. Je vous demande de poser des questions succinctes afin de permettre le plus grand nombre d'interventions et de questions possibles.

Le sénateur Carignan : Ma question porte sur la communication de renseignements, particulièrement la communication à des tiers. Une des limitations, c'est qu'on ne peut pas communiquer d'information lorsque cette dernière contient le nom d'une personne morale, constituée ou prorogée sur une loi fédérale ou provinciale ou une entité canadienne. N'est-ce pas une échappatoire importante, sachant que les Chinois, et notamment l'État chinois, vont utiliser des entités canadiennes comme paravent pour faire des activités?

Si on ne peut pas communiquer avec une entité canadienne, même si on sait que c'est juste un paravent, cela limite beaucoup le partage d'information. Deuxièmement, ne devrait-on pas avoir un moyen d'élargir l'information à toute la partie liée à l'approvisionnement? Je suis encore sous le choc que le gouvernement fédéral ait octroyé des contrats pour l'installation d'antennes chinoises dans des tours de communication de la GRC. N'y a-t-il pas quelque chose qui devrait être fait aussi de ce côté-là pour améliorer la sécurité de nos communications? Monsieur Saint-Jacques pourrait-il répondre à ma question, et les autres par la suite?

M. Saint-Jacques : Merci, monsieur le sénateur. Je dirais que le projet de loi, tel qu'il est rédigé à l'heure actuelle, apporte de grandes améliorations au sujet de la circulation d'information. À mon avis, même si le nom d'une personne morale est mentionné, je pense qu'il est possible de communiquer et de sensibiliser davantage les parties. Jusqu'à présent, le SCRS était très limité dans les communications qu'il pouvait partager.

En ce qui concerne votre deuxième question sur les approvisionnements, là aussi, le laxisme qui existait était causé en bonne partie par des appels d'offres où l'on choisissait toujours le plus bas soumissionnaire. Or, on sait que les compagnies chinoises sont subventionnées et que nos compagnies peuvent difficilement faire concurrence avec elles. Nous portons maintenant beaucoup plus attention aux questions de sécurité. C'est une bonne chose.

Le sénateur Carignan : Deuxièmement, on l'a vu dans le rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR), c'est le premier ministre qui contrôle l'information qui peut être communiquée. Tout est concentré au Cabinet du premier ministre. Dans le rapport du CPSNR, on voit bien que de l'information a été bloquée par des conseillers politiques, des fonctionnaires proches du Bureau du Conseil privé (BCP) ou des fonctionnaires du Conseil privé. Ne devrait-on pas trouver une façon de retirer encore plus de pouvoirs au

more to the Committee of Parliamentarians, so that it can provide more information and operate more independently? Mr. Burton?

[English]

Mr. Burton: I think it has been well established in evidence to Parliament, particularly to the Commons, that there is an issue of the culture of CSIS. I think Mr. Vigneault in his evidence to the Hogue commission said that the purpose of CSIS is to maintain secrets. The purpose of CSIS is to help us catch bad people engaged in malign activities in our country, not to maintain the secrets as secrets. I think that other countries such as Australia, the United States and the U.K. have been much more forthcoming in providing information about investigations that started with their intelligence services and stating more publicly what they know.

Senator Kutcher: Thank you all for being with us.

I have a single question, but I would appreciate each of your opinions on it, starting with our ex-ambassador and then Mr. Burton and Mr. Shull. Bill C-70 follows a country-agnostic approach from the Australian model instead of an enhanced-tier approach used in the U.K. The Australian Strategic Policy Institute has just studied this and notes that the Australian approach does not adequately address the activities of the United Front Work Department and other People's Republic of China, or PRC, threat activities in Australia. Can you share your thoughts on why we've chosen a country-agnostic approach and what impact that may have on our ability to deal with foreign threat actors?

Mr. Saint-Jacques: I have not been privy to how this was decided, but my personal opinion is that the U.K. approach is better. It's more adapted to the type of threat that we have to deal with.

Mr. Burton: I was recently in Washington giving testimony to a U.S. committee on the Chinese Communist Party, or CCP. When I suggested that Canada would do well to have a foreign interference transparency scheme act like Australia's, they took some exception to it. In other words, the Americans are keen on the Foreign Agents Registration Act in the United States. They're not so keen on other countries having acts supervising the activities of what they do here in Canada. There is an issue there, but my feeling is that transparency is always good. I receive benefits from foreign companies that engage my consulting services. I'd be happy to lay that out.

Cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil privé et d'en donner davantage au comité des parlementaires, pour qu'il puisse donner plus d'informations et avoir plus d'autonomie? Monsieur Burton?

[Traduction]

M. Burton : Je pense qu'il a été bien établi dans les preuves présentées au Parlement, surtout à la Chambre des communes, qu'il y a un enjeu lié à la culture du SCRS. Je pense que M. Vigneault, dans la preuve qu'il a présentée à la Commission Hogue, a dit que l'objectif du SCRS est de maintenir le secret. L'objectif du SCRS est de nous aider à arrêter les vilaines gens qui mènent des activités malveillantes dans notre pays, non pas de conserver les secrets. Je pense que d'autres pays, comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été beaucoup plus disposés à divulguer de l'information sur les enquêtes lancées par leurs services du renseignement et qu'ils ont déclaré beaucoup plus publiquement ce qu'ils savaient.

Le sénateur Kutcher : Merci à vous tous d'être ici.

J'ai une seule question, mais j'aimerais connaître l'opinion de tout le monde, à commencer par notre ancien ambassadeur, puis M. Burton et Me Shull. Le projet de loi C-70 utilise une approche qui ne cible aucun pays spécifique, comme le modèle de l'Australie, plutôt qu'une approche améliorée à plusieurs volets, comme celle du Royaume-Uni. L'Australian Strategic Policy Institute vient tout juste d'étudier cela et il a noté que l'approche australienne ne réagit pas adéquatement aux activités du Département du travail sur le front uni et aux autres activités de la République populaire de Chine qui pourraient être une menace en Australie. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Pouvez-vous aussi nous expliquer pourquoi vous avez choisi une approche qui ne cible aucun pays spécifique et quelles pourraient être les répercussions sur notre capacité de composer avec les auteurs des menaces étrangères?

M. Saint-Jacques : Je ne sais pas comment cela s'est décidé, mais je crois que l'approche du Royaume-Uni est meilleure. Elle est plus adaptée au type de menace que nous devons gérer.

M. Burton : Je suis allé tout récemment à Washington pour témoigner devant un comité américain sur le Parti communiste chinois, le PCC. Lorsque j'ai laissé entendre que le Canada ferait bien d'adopter une loi sur le régime de transparence des influences étrangères comme celle de l'Australie, ils avaient certaines réserves à cet égard. Autrement dit, les Américains tiennent à la loi sur l'enregistrement des agents étrangers aux États-Unis. Ils ne tiennent pas tant à ce que d'autres pays aient des lois qui supervisent les activités qu'ils mènent ici, au Canada. Je pense que c'est un problème, mais que la transparence est toujours une bonne chose. Les entreprises étrangères qui retiennent mes services de consultation me procurent des avantages. Je suis heureux de vous en faire part.

In terms of the Australian legislation, I have spoken to friends who were involved in that legislation. They said that it's not very well drafted. Their equivalent of CSIS has not been given the resources to properly follow up with it, but the simple existence of this legislation has a dampening effect on Australian politicians who might feel inclined to become involved with benefits from foreign states such as China. We saw some resignations from boards of the former Australian minister of international trade just before the Australian bill came into effect.

I think it has a certain educational capacity, raising awareness of what's going on so that Canadian politicians can be more aware of the very sophisticated and well-funded engagement by China and take steps to avoid being caught in something they might regret very much later.

Mr. Shull: I would just say that I think it's a distinction without difference. The practical effect will be the same. There are some countries that are more active. They're the ones that will be subject to registration, point finale. Regardless of whether you have a two-tier system or not, the end result is the same.

Senator M. Deacon: Thank you for being here today.

My first question is for Mr. Shull, and it's going to pick up on something that I asked about yesterday. Our universities are fearful that this bill could put a serious chill on shared research opportunities with our international partners. I note that, in the House during your appearance, there was some debate about the role of provinces in all of this and some success that you've had, which is great. The universities fall under the jurisdiction of the provinces. In testimony in the other place during your appearance, one of your fellow witnesses stated that even when premiers were offered to sit down and talk about CSIS last June, all but one denied. To quote the witness, "There's a certain naivety that is close to stupidity here when we start dealing with this." Do you think with this legislation that provinces will perk up a little bit and offer a deeper recognition of their responsibilities in all of this? If not, what can we do to change that?

Mr. Shull: Thank you. That's a good question.

I would say that I sincerely hope so. I will also answer one of the previous senator's questions along with this one. You're asking about research institutions, and the previous senator was talking about 5G and Huawei. There's a big debate going on nationally about 5G and Huawei. At the same time that we were doing this, something was being built called Compute Canada. There is no reason this committee should know what that was,

Pour ce qui est de la loi australienne, j'ai parlé à des amis qui s'occupent de cette loi. Ils disent qu'elle n'est pas très bien rédigée. L'homologue australien du SCRS n'a pas reçu les ressources qu'il faut pour en assurer le suivi, mais la simple existence de cette loi a un effet dissuasif sur les politiciens australiens qui seraient peut-être enclins à tirer profit des avantages que procurent des États étrangers comme la Chine. Certaines personnes ont démissionné des conseils d'administration de l'ancien ministre australien du Commerce international tout juste avant l'entrée en vigueur du projet de loi australien.

Tout cela a permis en quelque sorte aux politiciens canadiens d'être mieux informés de ce qui se passe et d'être plus conscients de l'engagement très perfectionné et bien financé de la Chine ainsi que de prendre des mesures pour éviter de se retrouver dans une situation qu'ils pourraient beaucoup regretter plus tard.

Me Shull : Je dirais que c'est une distinction, mais pas une différence. L'effet pratique serait le même. Certains pays sont plus actifs. Ce sont les pays qui seront assujettis à l'enregistrement, point final. Que vous ayez ou non un système à deux paliers, le résultat final sera le même.

La sénatrice M. Deacon : Merci d'être ici aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Me Shull, puis je reviendrai sur une question que j'ai posée hier. Nos universités craignent que ce projet de loi ne freine sérieusement les possibilités de recherche communes avec nos partenaires internationaux. Je souligne que, durant votre comparution à la Chambre, il a été question du rôle des provinces dans tout cela et de certains des succès que vous avez obtenus, ce qui est formidable. Les universités relèvent de la compétence des provinces. Durant votre comparution à l'autre endroit, un des autres témoins a déclaré que l'on avait même proposé aux premiers ministres provinciaux de discuter du SCRS en juin dernier et que tous, à l'exception d'une personne, ont refusé. Je cite le témoin : « Il y a une certaine naïveté qui confine à la stupidité lorsque nous commençons à nous pencher sur la question. » Croyez-vous que, grâce à ce projet de loi, les provinces tendront l'oreille et reconnaîtront mieux leurs responsabilités dans tout cela? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour changer cela?

Me Shull : Merci. C'est une bonne question.

Je dirais que je l'espère sincèrement. Je répondrai également à l'une des questions posées par le sénateur précédent ainsi qu'à cette question. Votre question porte sur les établissements de recherche, et le sénateur précédent parlait de la technologie 5G et de Huawei. Un grand débat est en cours à l'échelle nationale au sujet de la technologie 5G et de Huawei. Pendant que nous faisons cela, on mettait sur pied un organisme appelé Calcul

but it is the supercomputing infrastructure linking a number of research institutions together. Guess who all of the back end is built by? Huawei.

For me, there are two conversations we're having this morning. One is about the merits of this bill and whether it should be passed subject to amendment, how quickly, et cetera. There is a second and broader conversation about a national security strategy that we must have in this country. We do not have that. The government has pledged to make one. In my view, we're playing whack-a-mole, changing this and doing that. In the absence of a strategic architecture, adversarial states are behaving in a very strategic way that requires a strategic response.

I urged this committee to pass this bill swiftly, and that advice holds. Should this committee wish to study what a national security strategy could look like or what it entails, I would love to be the first witness. Thank you.

Senator M. Deacon: Thank you.

Mr. Burton, I have a question I want to ask you about in your testimony in the other place. You mentioned that there's a subtle influence mostly exercised by China that is not caught up in this bill, that being that once an official leaves public office, there's a sense that they will look after those it considers friends. In many cases, this can lead to financially lucrative careers once they move on from public service. This could mean that some won't act on intelligence they see as unfriendly to China because they're looking for that lucrative next act. The Lobbying Act prohibits designated public officeholders from taking a lobbying career within five years of their retirement, but does any sort of similar prohibition exist for scenarios that I just outlined? If not, would a similar prohibition on working for any company, business or entity with ties to a foreign government be wise, or would it be too hard to enforce?

Mr. Burton: Yes. My feeling is that it's highly problematic for senior public officeholders to take any funds from a foreign source after they leave office. We have provisions whereby people who have had — like me a couple of times in my career — access to top-secret information are not allowed to make use of that in their post-government careers or to reveal any of those secrets. Similarly, there should be a provision whereby public officeholders should not be allowed to undertake foreign-funded business opportunities after they leave public service. I realize that this is not going to be well received, but the

Canada. Je ne vois pas pourquoi le comité saurait ce que c'était, mais il s'agit d'une infrastructure superinformatique qui reliait un certain nombre d'établissements de recherche ensemble. Devinez qui est responsable de la mise sur pied de la dorsale? Huawei.

À mon avis, nous avons deux conversations ce matin. L'une d'elles concerne le fondement de ce projet de loi et la question de savoir s'il devrait être adopté et faire l'objet d'amendements et à quelle vitesse, etc. L'autre conversation est plus générale et concerne une stratégie en matière de sécurité nationale que nous devons mettre en place dans notre pays. Nous n'avons pas ce genre de stratégie. Le gouvernement s'est engagé à en mettre une en place. À mon avis, nous jouons au jeu de la taupe, en changeant une chose et en faisant une autre. En l'absence d'une architecture stratégique, des États adverses se comportent de manière très stratégique qui exige une réponse stratégique.

J'ai exhorté le comité à adopter ce projet de loi rapidement, et ce conseil est toujours valable. Si ce comité souhaitait examiner la possibilité de mettre en place une stratégie en matière de sécurité nationale ou ce que cela implique, j'aimerais en être le premier témoin. Merci.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

Monsieur Burton, j'aimerais vous poser une question au sujet de votre témoignage à l'autre endroit. Vous avez parlé d'une influence subtile qui est surtout exercée par la Chine et qui n'est pas prise en compte dans le projet de loi, c'est-à-dire que, lorsqu'un fonctionnaire quitte ses fonctions officielles, il semble qu'il veillera aux intérêts de ceux qu'il considère comme ses amis. Dans bien des cas, cela peut le mener à une carrière lucrative une fois qu'il quitte la fonction publique. Cela peut vouloir dire que certains fonctionnaires n'interviendront pas à l'égard de renseignements qu'ils jugent défavorables à la Chine, parce qu'ils cherchent à faire de l'argent. La Loi sur le lobbying interdit à tout ancien titulaire d'une charge publique désignée de poursuivre une carrière en lobbying durant les cinq ans qui suivent la cessation de ses fonctions, mais existe-t-il un type quelconque d'interdiction pour le scénario que je viens de mentionner? Sinon, serait-ce une bonne idée d'imposer une interdiction de travailler pour toute entreprise, société ou entité ayant des liens avec un gouvernement étranger, ou cela serait-il trop difficile à appliquer?

M. Burton : Oui. J'ai l'impression qu'il est très problématique que les titulaires de charge publique de haut rang prennent des fonds d'une source étrangère après avoir quitté leurs fonctions. Nous avons des dispositions qui prévoient que les personnes qui ont eu — comme moi, à plusieurs reprises dans ma carrière — accès à des informations très secrètes ne sont pas autorisées à les utiliser durant leur carrière postgouvernementale ou à révéler ces informations. De même, il devrait y avoir une disposition selon laquelle les titulaires de charge publique ne devraient pas être autorisés à concrétiser des possibilités

parliamentary pension is quite generous, and I think that's enough.

If I could just say one quick thing about your other question, I used to be the vice-president of the Brock University Chinese —

The Deputy Chair: I'm sorry, but the time has run out.

Senator Cardozo: I would like to ask all three witnesses about the issue of nominations. Ambassador Saint-Jacques, you suggested that they should be limited to citizens. I think some if not all parties allow permanent residents — immigrants — to vote in nominations. I suppose their interest is that these are potential voters, so they're trying to attract them to their political party. The problem with Don Valley North allegedly was that it was international students who were being bussed in and participating in that nomination. Do you have any thought about whether we should include permanent residents? I'd like all three of you to comment, but perhaps Ambassador Saint-Jacques could respond first.

Mr. Saint-Jacques: Well, as I said earlier, China knows very well the weaknesses in our system. If we want to run democratic processes, we have to go above the board. I would say that in all aspects of selection of candidates, including at the leadership level — I know that there have been concerns in the past that have been raised with this. Right now, for some parties, allowing people as young as 15 years old, who are not Canadian citizens, is an open avenue for anyone to tamper with the nomination process. This has been tolerated, but in my view, since only Canadian citizens can vote in elections, I think it should be limited to Canadian citizens.

Mr. Burton: I absolutely agree with Guy. I think the process in Don Valley North was completely nuts. It should only be the people who have the right to vote who have the right to choose the candidate.

Mr. Shull: I disavow any expertise regarding political nominations. I work for a non-partisan group, so I don't care who wins the next election. I will say this, though: You should make it as hard as possible for hostile state actors to influence outcomes. How we do that is maybe a subject of some debate and consternation. My overall argument is to make it as hard as humanly possible to shuffle the deck at the nomination stage.

d'affaires financées par des pays étrangers après avoir quitté la fonction publique. Je me rends compte que cela ne sera pas très bien vu, mais la pension parlementaire est plutôt généreuse, et je crois que c'est suffisant.

J'aimerais rapidement ajouter quelque chose au sujet de votre autre question. J'ai été le vice-président de l'association des étudiants chinois de l'Université Brock...

Le vice-président : Je suis désolé, mais il ne reste plus de temps.

Le sénateur Cardozo : J'aimerais interroger les trois témoins sur la question des mises en candidature. Monsieur Saint-Jacques, vous avez indiqué qu'elles devraient se limiter aux citoyens. Je pense que certains partis, voire tous, permettent aux résidents permanents — aux immigrants — de voter lors des mises en candidature. Je présume que les partis y voient un intérêt parce que ce sont des électeurs potentiels qu'ils essaient d'attirer vers leur parti politique. Apparemment, le problème en ce qui concerne la circonscription de Don Valley-Nord était qu'il s'agissait d'étudiants internationaux que l'on avait fait venir par autobus et qui participaient à ce vote. Que pensez-vous de la possibilité d'inclure les résidents permanents? J'aimerais vous entendre tous les trois, mais peut-être que M. Saint-Jacques pourrait répondre en premier.

M. Saint-Jacques : Eh bien, comme je l'ai dit plus tôt, la Chine connaît très bien les faiblesses de notre système. Si nous devons mener des processus démocratiques, nous devons faire preuve de transparence. Je dirais que, dans tous les aspects de la sélection des candidats, y compris à l'échelon de la direction... je sais que des préoccupations ont été soulevées par le passé à ce sujet. À l'heure actuelle, pour certains partis, autoriser des jeunes d'à peine 15 ans, et qui ne sont pas citoyens canadiens, offre la possibilité à quiconque d'intervenir dans le processus de mise en candidature. Cela a été toléré, mais, à mon avis, puisque seuls les citoyens canadiens peuvent voter aux élections, je crois que le vote devrait se limiter aux citoyens canadiens.

M. Burton : Je suis tout à fait d'accord avec M. Saint-Jacques. Je crois que le processus mené à Don Valley-Nord était complètement fou. Je crois que seules les personnes qui ont le droit de voter devraient avoir le droit de choisir un candidat.

Me Shull : J'avoue n'avoir aucune expertise en matière de candidatures politiques. Je travaille pour un groupe non partisan, donc je me fiche de savoir qui remportera les prochaines élections. Je dirai toutefois ceci : vous devriez faire en sorte qu'il soit aussi difficile que possible pour les acteurs étatiques hostiles d'avoir une influence sur les résultats. La manière dont nous procédons est peut-être un sujet de débat et de consternation. De manière générale, je soutiens qu'il faut empêcher autant que possible de brouiller les cartes au stade de la mise en candidature.

Senator Cardozo: Mr. Burton, what are your thoughts on the registry?

Mr. Burton: I'm extremely happy to see it. The fact that it might exist, as I said, has a considerable dampening effect on the operations of the Chinese Ministry of State Security in Canada. I've been calling for it for many years, and I couldn't be more delighted that there's consensus in Parliament that this is something we need.

Senator Cardozo: There seems to be a gap that the bad actors might not register. Do you have a concern about that?

Mr. Burton: Of course. That's why we're going to go after those people who violate that law.

Senator Cardozo: Thank you.

Senator Housakos: Thank you to the panel for being here. You are clearly well informed when it comes to dealing with the dictatorship in Beijing, with firsthand experience.

I am always stunned by the fact that the dictatorship in Beijing has an annual budget of \$2.6 billion that they spend through the "united front" in order to influence democracies around the world. Those same democracies have given them unfettered access to the richest middle-class markets in the world. That gives them the \$2.6 billion to come back and spend on influencing our democracies and spying on us.

The question I have is very simple: Why is it that it seems here in Canada we're so reticent compared to our allies, such as the U.K., Australia and the United States, to put measures in place when we know that there are five elements in our society that they have infiltrated, which are government, Parliament, the media, academic institutions and our economy? Why have we been, as a country, so reticent compared to our other democratic allies? There has to be a reason for this.

Mr. Burton: Do you want me to take that? I think it's about money. The Chinese regime makes it clear that governments that criticize China's international behaviour and support for global dictatorships, criticize China's human rights violations domestically, including the genocide against the Uighurs, and those who crack down on Chinese Ministry of State security agents in Canada — we've only ever expelled one of the dozens of those people who freely operate here — will be punished. Economically, there will be fewer opportunities for Canadian

Le sénateur Cardozo : Monsieur Burton, que pensez-vous du registre?

M. Burton : Je suis très heureux qu'il soit envisagé. Le fait qu'il puisse exister, comme je l'ai dit, a un effet dissuasif considérable sur les activités du ministère chinois de la Sécurité d'État au Canada. Je préconise cela depuis bien des années, et je ne pourrais être plus heureux que l'on soit tous d'accord au Parlement pour dire que c'est quelque chose dont nous avons besoin.

Le sénateur Cardozo : Il semble y avoir une lacune, c'est-à-dire que les acteurs néfastes pourraient ne pas y être inscrits. Cela vous préoccupe-t-il?

M. Burton : Bien entendu. C'est pourquoi nous poursuivons les personnes qui violent cette loi.

Le sénateur Cardozo : Merci.

Le sénateur Housakos : Je remercie les témoins d'être ici. Vous êtes de toute évidence bien informés lorsqu'il s'agit de traiter de la dictature à Pékin, puisque vous en avez été témoins directement.

Je suis toujours étonné du fait que la dictature de Pékin bénéficie d'un budget annuel de 2,6 milliards de dollars, qu'elle dépense par l'intermédiaire du « Front unifié » pour exercer une influence sur les démocraties du monde entier. Ces mêmes démocraties lui ont donné un accès sans entrave aux marchés de la classe moyenne les plus riches au monde. Cela lui donne 2,6 milliards de dollars à dépenser pour exercer une influence sur nos démocraties et nous espionner.

Ma question est très simple : pourquoi semble-t-il qu'ici, au Canada, nous soyons si réticents comparativement à nos alliés, comme le Royaume-Uni, l'Australie et les États-Unis, à mettre en place des mesures, alors que nous savons que ce pays a infiltré cinq éléments de notre société, c'est-à-dire le gouvernement, le Parlement, les médias, les établissements d'enseignement et notre économie? Pourquoi avons-nous, en tant que pays, fait preuve d'autant de réticence comparativement à nos alliés démocratiques? Il doit y avoir une raison.

M. Burton : Voulez-vous que je réponde à la question? Je crois que c'est parce qu'il est question d'argent. Le régime chinois montre clairement que les gouvernements qui critiquent le comportement international de la Chine et l'appui aux dictatures mondiales, qui critiquent les violations des droits de la personne en Chine, y compris le génocide commis contre les Ouïghours, et ceux qui sévissent contre les agents de sécurité du ministère d'État chinois au Canada — nous n'avons expulsé qu'une des dizaines de personnes qui mènent leurs activités

businesses to achieve Chinese contracts because the Chinese regime operates as an integrated whole between business, party and state. That's part of the issue with education.

Our people have made a decision, which I regard as racist, to not pursue the Chinese approach to members of diaspora communities. I've been advising the Canadian Coalition on Human Rights in China since 2005, I think. It consists of representatives of the Canadian Uighur, Canadian Tibetan, Chinese democracy groups, Falun Gong and so on. I think they feel very disappointed in Canada that the Canadian mainstream is not prepared to protect them against assault by agents of the Chinese regime who expect them to keep quiet about their concerns. I think it's a national shame. I feel ashamed as a White Canadian that we've been letting this go on for so long.

Mr. Saint-Jacques: There has been complacency for a long time. When I was ambassador, I had briefings before I went to Beijing in 2012 where CSIS expressed concerns about actions taken by the Chinese government to influence the electoral process in Canada. I can confirm that, during my four years as ambassador, I saw examples where members of Parliament, some political staff and some members of provincial governments were most likely under the influence of China. Despite all the warnings and detailed reports that were provided by CSIS, again, I find it very difficult to comprehend why action was not taken earlier.

When I talk about complacency, maybe some political parties felt it was not important if elections were influenced in this or that riding because they were going to win. In fact, it might help them to win, which raised very important questions about our democracy.

Senator Boehm: My question is initially for Mr. Guy Saint-Jacques, but I would encourage our other panellists to respond if they wish.

This year, 2024, is a major election year throughout the world, and some unexpected elections have popped up, such as the decision by President Macron to have National Assembly elections in France. There is the upcoming British election, and the biggie in November is to the south of us. G7 leaders are meeting in Italy this weekend. There has been some work done in the past in terms of looking at interference in our democracies. There's a mechanism that was established out of Charlevoix in 2018. Unfortunately, it is underfunded.

librement ici — seront punis. Du point de vue économique, les entreprises canadiennes auront moins de possibilités d'obtenir des contrats en Chine parce que le régime chinois fonctionne comme un tout qui englobe les entreprises, le parti et l'État. Cela fait partie du problème de sensibilisation.

Notre population a pris la décision, que je juge raciste, de ne pas sévir face à l'approche chinoise à l'égard des membres des communautés de la diaspora. Je conseille la Coalition canadienne pour les droits des personnes en Chine depuis 2005, je crois. Elle est composée de représentants des Ouïghours canadiens, des Tibétains canadiens, des groupes démocratiques chinois, du Falun Gong et ainsi de suite. Je pense qu'ils sont très déçus du fait que la société canadienne ne soit pas prête à les protéger contre l'agression d'agents du régime chinois qui s'attendent à ce qu'ils taisent leurs préoccupations. Je pense que c'est une honte nationale. J'ai honte, en tant que Canadien blanc, que nous ayons laissé la situation se poursuivre pendant si longtemps.

M. Saint-Jacques : Il y a de la complaisance depuis longtemps. Lorsque j'étais ambassadeur, j'ai participé à des séances d'information, avant d'aller à Pékin en 2012, durant lesquelles le SCRS a exprimé des inquiétudes à propos des mesures prises par le gouvernement chinois pour exercer une influence sur le processus électoral au Canada. Je peux confirmer que, durant mes quatre ans comme ambassadeur, j'ai constaté que certains parlementaires et certains membres du personnel politique et des gouvernements provinciaux étaient probablement sous l'influence de la Chine. En dépit de tous les avertissements et de tous les rapports détaillés fournis par le SCRS, j'ai bien du mal, une fois de plus, à comprendre pourquoi des mesures n'ont pas été prises plus tôt.

Quand je parle de complaisance, je crois peut-être que certains partis politiques ont estimé qu'il n'était pas grave qu'une influence ait été exercée sur les élections dans telle ou telle circonscription, parce qu'ils savaient qu'ils allaient gagner. En fait, cela les a peut-être aidés à gagner, ce qui soulève des questions très importantes au sujet de notre démocratie.

Le sénateur Boehm : Ma question s'adresse tout d'abord à M. Saint-Jacques, mais j'encouragerais les autres témoins à répondre à la question s'ils le souhaitent.

L'année 2024 est une année électorale majeure dans le monde entier, et des élections inattendues ont été annoncées. Par exemple, le président Macron a annoncé que des élections législatives nationales se tiendraient en France. Des élections britanniques sont prévues, ainsi que d'importantes élections en novembre, chez nos voisins du Sud. Les dirigeants du G7 se réunissent en Italie cette fin de semaine. Du travail a déjà été fait dans le passé pour examiner l'ingérence dans nos démocraties. Un mécanisme a été établi à Charlevoix en 2018. Malheureusement, il est sous-financé.

My question is really in the context of Bill C-70 and the road ahead. Mr. Saint-Jacques, everyone refers to you as our former ambassador to China, which you were, but you were also deputy head of mission in two of our most important allied capitals. Looking at your vast foreign policy experience, I'd be interested in your views in terms of what our country can do, working together with allies, to combat interference.

Mr. Saint-Jacques: Thank you, senator. You raise a very important question. In fact, I can add to that.

If you look at the G7 communiqué that came out of last year's summit, there is, for the first time, a clear reference to working together to combat coercive measures taken by China. For a country like Canada, it's very difficult by itself to counter interference and coercive measures — all the tactics — used by China. We have to really work as a team and be firm when we approach China.

I think our lack of action so far has damaged our image and the reputation of Canada in capitals such as Washington and London. I know that officials have been perplexed about the lack of action, because — let's not kid ourselves there — security services are well aware of what has been going on here. Disinformation, especially during electoral campaigns, has been underestimated and not properly analyzed in this country, in my view.

Senator Boehm: Thank you.

Mr. Burton or Mr. Shull?

Mr. Burton: It's very important that we get into full alignment with our like-minded allies in terms of our policies toward China and India. Canada's Indo-Pacific Strategy being funded at \$2.4 billion over five years is not being seen as a very vigorous approach by the Americans. As we continue to not put investments into defence, we will be more and more removed from the centre of global affairs and geostrategic activity in NATO and the Five Eyes. Already in the Five Eyes, it seems our position is being debased. If Mr. Trump becomes the president of the United States, then we will really have to take much more responsibility for our own defence. I'm well off my area of expertise here, but China regards itself as a near-Arctic state. They are collaborating more and more with Russia. As far as I can see, we're not defending our Arctic in any way that meets their challenge.

Mr. Shull: Thank you for the question.

Ma question s'inscrit vraiment dans le contexte du projet de loi C-70 et de la voie à suivre. Monsieur Saint-Jacques, tout le monde vous désigne comme notre ancien ambassadeur en Chine, ce que vous étiez, mais vous avez également été sous-chef de missions dans les capitales de deux de nos plus importants alliés. Compte tenu de votre vaste expérience en politique étrangère, j'aimerais savoir ce que vous pensez que notre pays devrait faire, de concert avec nos alliés, pour lutter contre l'ingérence.

M. Saint-Jacques : Merci, sénateur. Vous soulevez une question très importante. En fait, je peux ajouter quelque chose à ce sujet.

Si vous regardez le communiqué du G7 qui est ressorti du sommet de l'année dernière, on y évoque clairement pour la première fois la collaboration pour lutter contre les mesures coercitives adoptées par la Chine. Pour un pays comme le Canada, il est très difficile de lutter seul contre l'ingérence et les mesures coercitives — toutes les tactiques — utilisées par la Chine. Nous devons vraiment travailler en équipe et adopter une approche ferme à l'égard de la Chine.

Je pense que, jusqu'ici, notre inaction a terni notre image et la réputation du Canada dans des capitales comme Washington et Londres. Je sais que les représentants ont été perplexes par rapport à cette inaction parce que — il ne faut pas nous leurrer — les services de sécurité sont bien conscients de ce qui s'est passé ici. La désinformation, surtout durant les campagnes électorales, a été sous-estimée et n'a pas été bien analysée dans le pays, à mon avis.

Le sénateur Boehm : Merci.

Monsieur Burton ou maître Shull, voulez-vous dire quelque chose?

M. Burton : Un alignement total avec nos alliés aux vues similaires en ce qui concerne nos politiques à l'égard de la Chine et l'Inde est très important. Les Américains jugent que le financement de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, qui prévoit 2,4 milliards de dollars sur cinq ans, n'est pas une approche très vigoureuse. En continuant de ne pas investir dans la défense, nous nous éloignerons de plus en plus du centre des affaires mondiales et de l'activité géostratégique de l'OTAN et du Groupe des cinq. Déjà, dans le Groupe des cinq, il semble que notre position soit dévalorisée. Si M. Trump devient président des États-Unis, nous devons alors assumer une responsabilité beaucoup plus grande pour assurer notre propre défense. Je suis bien loin de mon domaine d'expertise, mais la Chine se qualifie d'État quasi arctique. Elle collabore de plus en plus avec la Russie. D'après ce que je peux voir, nous ne défendons pas l'Arctique de manière à relever le défi.

Me Shull : Je vous remercie de poser la question.

Senator, I believe you were the G7 sherpa at Charlevoix, if I'm not mistaken. I remember it well. The answer is in the preface of your question: The G7 rapid response mechanism is not funded properly. It's not a bad solution; it's just an under-resourced and underutilized one. So, raise the costs. It's a simple game of raising the cost as much as you can on adversarial state actors that would seek to meddle in our elections.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here. Mr. Saint-Jacques, it's good to see you again. Thank you for your service to the country.

The broader question in regard to Bill C-70, of course, is that this gives our security establishments new tools in the broader effort to protect our democracy but also to ensure that the challenges we face will be met head on. If you have had a chance to reflect on this piece of legislation in the context of what they can do, and learning from other jurisdictions in regard to their approach, what do you think is missing from the legislation? Do you think it strikes the right balance in what we're trying to achieve in protecting our democracy and in keeping the country safe and, at the same time, of course, protecting our traditional rights for people to do the things they do in this country in terms of protests but also recognizing they have a fundamental responsibility to how we conduct ourselves around elections?

Mr. Saint-Jacques: I think it's a good start because it covers areas that were not properly covered. Of course, we'll have to wait to see how regulations will be worked out to capture the areas that you have mentioned.

The main past problem that has been identified, in my view, by the Hogue commission is the improper sharing of information to alert people to what's going on. As I said earlier, not enough attention is being given to disinformation activities conducted by Chinese state actors on social media that is used by Canadians of Chinese origin, such as WeChat and Weibo.

We also have to make senior officials and government ministers accountable for their actions. I can tell you that, based on my experience when I was ambassador in the past, there were important security memos going to ministers. Those were read. There were mechanisms to ensure that they were read. Then it was for the ministers to take proper action.

Again, in all of this, I think we are seeing a change of attitude, finally, and I hope that this will be spelled out clearly in the regulations that will have to come out shortly.

Sénateur, je pense que vous étiez le sherpa du G7 à Charlevoix, si je ne m'abuse. Je m'en souviens bien. La réponse se trouve dans la préface de votre question : le mécanisme de réponse rapide du G7 n'est pas bien financé. Ce n'est pas une mauvaise solution; elle est seulement sous-financée et sous-utilisée. Il faut donc augmenter les coûts. Il s'agit simplement d'augmenter les coûts le plus possible pour les acteurs étatiques adverses qui cherchent à s'ingérer dans nos élections.

Le sénateur Yussuff : Merci, chers témoins, d'être ici. Monsieur Saint-Jacques, je suis heureux de vous revoir. Merci de votre service au pays.

La question plus générale concernant le projet de loi C-70, bien sûr, c'est qu'il procure à nos centres de sécurité de nouveaux outils dans le cadre de l'effort général visant à protéger notre démocratie, mais également pour nous assurer de relever directement les défis auxquels nous faisons face. Si vous avez eu l'occasion de réfléchir à ce texte de loi dans le contexte de ce qu'ils peuvent faire et d'apprendre d'autres administrations l'approche qu'elles utilisent, que manque-t-il selon vous dans le projet de loi? Pensez-vous qu'il établit un juste équilibre entre ce que nous essayons de réaliser pour protéger notre démocratie et assurer la sécurité du pays et, parallèlement, bien sûr, afin de protéger nos droits traditionnels pour que les gens puissent faire ce qu'ils font dans notre pays en matière de manifestations, mais en reconnaissant également leur responsabilité fondamentale quant à notre comportement à l'égard des élections?

M. Saint-Jacques : Je pense que c'est un bon début, car cela couvre des aspects qui n'ont pas été abordés correctement. Bien sûr, nous devons attendre de voir comment les règlements seront élaborés pour couvrir les aspects que vous avez mentionnés.

À mon avis, le principal problème relevé dans le passé par la Commission Hogue est la communication inappropriée d'information pour alerter les gens de ce qui se passe. Comme on l'a dit plus tôt, on n'accorde pas assez d'attention aux activités de désinformation des acteurs étatiques chinois sur les médias sociaux utilisés par les Canadiens d'origine chinoise, comme WeChat et Weibo.

Nous devons également rendre les hauts fonctionnaires et les ministres responsables de leurs actes. Je peux vous dire que, d'après mon expérience d'ambassadeur dans le passé, des mémorandums de sécurité importants étaient adressés aux ministres. Ceux-ci les lisaient. Il y avait des mécanismes pour s'assurer qu'ils étaient lus. Il revenait ensuite aux ministres de prendre les mesures appropriées.

Encore une fois, dans tout cela, je pense qu'on assiste enfin à un changement d'attitude, et j'espère que cela sera précisé clairement dans les règlements qui devront être publiés sous peu.

Senator Yussuff: In the context of these new provisions, we're going to have a new commissioner with some broad powers and responsibility. Do you believe the commissioner will have enough independence in his or her role to carry out the responsibilities now bestowed on the commissioner to enforce this legislation but also to ensure that there are some synergies that can be more effective given the broadness of the legislation?

Mr. Shull: I do, senator, for two different reasons.

First, the amended bill that's coming over requires joint resolutions of both the Senate and the House of Commons.

Second, you also need them embedded within an institution because they need access to a SCIF. You don't want to start doing MOUs with CSIS. They need the intelligence to be able to issue those notices of non-compliance, to issue those administrative monetary penalties, and they need to do so quickly. Setting up a new institution outside the ambit of a new department is just impractical.

Mr. Burton: It's very difficult, if it's an order-in-council appointment that can be stopped at any time, to encourage genuine independence. I think it's hard for CSIS and the RCMP to investigate senior politicians who may be compromised by China because of political sensitivities. It's not a good thing for them to be offending the people they answer to. I do think the highest degree of independence, such as something comparable to the Auditor General of Canada, is very important to make this work the way we hope it will work.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses today.

My first question is to Ambassador Saint-Jacques. I'm particularly concerned with what you said about Chinese efforts to influence public opinion in foreign countries. I'm obviously interested in the efforts they have made in Canada, whether through disinformation or other forms of influence. It's very hard for Canadians to recognize what this is and where it is, to see it when it happens. Could you provide some real concrete examples of how China has done this so that we can try to understand how and where it happens? My second question to you is this: It is my sense that this bill doesn't actually deal with this phenomenon in any way. It doesn't actually address it. I wonder if you could comment on that after you provide some examples. Thank you.

Mr. Saint-Jacques: Thank you, senator.

Le sénateur Yussuff : Dans le contexte de ces nouvelles dispositions, nous aurons un nouveau commissaire doté de vastes pouvoirs et d'une grande responsabilité. Pensez-vous que le commissaire disposera d'une assez grande indépendance dans ses fonctions pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont maintenant accordées de faire appliquer cette loi, mais aussi de s'assurer que certaines synergies peuvent être plus efficaces compte tenu de la portée de la loi?

Me Shull : Je le pense, sénateur, et ce, pour deux raisons différentes.

Premièrement, le projet de loi modifié qui s'en vient nécessite des résolutions conjointes du Sénat et de la Chambre des communes.

Deuxièmement, elles doivent également être intégrées dans une institution, car elles ont besoin d'accéder à une installation pour information sensible cloisonnée. Vous ne voulez pas commencer à conclure des protocoles d'entente avec le SCRS. Il doit disposer des renseignements pour pouvoir publier ces avis de non-conformité, ces sanctions administratives pécuniaires, et il doit pouvoir le faire rapidement. Mettre en place une nouvelle institution en dehors du champ d'application d'un nouveau ministère n'est tout simplement pas pratique.

M. Burton : Il est très difficile, s'il s'agit d'une nomination par décret qui peut être interrompue en tout temps, d'encourager une véritable indépendance. Je pense qu'il est difficile pour le SCRS et la GRC d'enquêter sur des politiciens de haut rang qui peuvent être compromis par la Chine en raison des sensibilités politiques. Ce n'est pas bon pour eux d'offenser les gens auxquels ils rendent des comptes. Je pense qu'il est très important de disposer du degré d'indépendance le plus élevé, à l'instar de celui du vérificateur général du Canada, pour faire ce travail de la manière dont nous espérons le voir fonctionner.

La sénatrice Dasko : Merci à nos témoins d'aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à l'ambassadeur Saint-Jacques. Je m'inquiète tout particulièrement de ce que vous avez dit concernant les efforts de la Chine pour influencer l'opinion publique dans des pays étrangers. Je m'intéresse évidemment aux efforts que le pays a faits au Canada, que ce soit par la désinformation ou d'autres formes d'influence. Il est très difficile pour les Canadiens de reconnaître quels sont ces efforts et où ils se situent, ou encore quand ils se produisent. Pourriez-vous donner des exemples concrets des efforts déployés par la Chine pour que nous puissions comprendre comment et où cela se produit? Ma deuxième question pour vous est la suivante : j'ai l'impression que le projet de loi ne traite pas vraiment de ce phénomène. En fait, il n'en parle pas. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus à ce sujet après avoir fourni quelques exemples. Merci.

M. Saint-Jacques : Merci, sénatrice.

On your first question, one example of disinformation was used when there was that devastating fire in Hawaii last year. China sent out information and used artificial intelligence to create false images to say that, in fact, it was an experiment by the U.S. government that went badly and that that was the source of the fire. This was spread out. On this, China has no qualms to twist the truth, and, in fact, they will continue to do so.

That being said, I would say there are efforts to try to influence broad public opinion, but at the time of elections, the focus is mostly on Canadians of Chinese origin. They focus on 12 to 15 ridings where there is a high proportion of Canadians of Chinese origin.

As to your second question, we'll have to see what kind of regulations will come out, but if I look at the last electoral cycle, I think that senior officials missed the boat because they didn't properly recognize what was being spread out as disinformation on some candidates by Chinese state actors. This was very damaging. I recall one answer by senior officials saying, "Well, since this was limited to one community, we decided not to act." In my view, this was a totally inappropriate response, and it was treating a group of Canadians differently from the rest. It's very important to protect the rights of Canadians of all ethnic origins.

Senator Dasko: Going back to the influence of public opinion, are you saying that, with respect to Canada specifically, then, you wouldn't have any examples — the example you gave was about Hawaii. Is there anything like that that you can tell us about their efforts in Canada to influence other populations or the general population, or is it almost all focused on the diaspora community?

Mr. Saint-Jacques: I can tell you that I read Chinese media in Canada, and I've given interviews to media in Canada that use Mandarin. I can tell you that in terms of what is being published, sometimes 90% of the information comes straight from Beijing. That means that what Canadians of Chinese origin read when they look at Chinese media is straight propaganda from China. At the beginning of the Meng Wanzhou affair, I answered questions, and I was struck that the questions came straight from Beijing. They had no understanding of the Canadian position.

The other problem we have is that we give platforms to the Chinese ambassador. This happened in Montreal with the quorum, where the previous Chinese ambassador, Cong Peiwu, was invited —

The Deputy Chair: Excuse me, Mr. Saint-Jacques.

Par rapport à votre première question, il y a eu un exemple de désinformation lorsqu'un incendie dévastateur s'est produit à Hawaï l'an dernier. La Chine a envoyé des renseignements et utilisé l'intelligence artificielle pour créer de fausses images afin de dire que, en fait, c'était une expérience du gouvernement américain qui avait mal tourné et qui était la source de l'incendie. Cette information s'est répandue. Dans ce domaine, la Chine n'a aucun scrupule à déformer la vérité, et, en fait, elle continuera de le faire.

Cela dit, je dirais que l'on essaie d'influencer l'opinion publique générale, mais en période électorale, on se concentre presque exclusivement sur les Canadiens d'origine chinoise. On s'intéresse tout particulièrement à 12 ou 15 circonscriptions où la proportion de Canadiens d'origine chinoise est élevée.

En ce qui concerne votre deuxième question, nous devons voir quels types de règlements seront adoptés, mais si vous regardez le dernier cycle électoral, je pense que les hauts fonctionnaires ont manqué le bateau, parce qu'ils n'ont pas reconnu adéquatement la désinformation propagée au sujet de certains candidats par les acteurs étatiques chinois. Cela a été très dommageable. Je me rappelle une réponse de hauts fonctionnaires, qui ont dit ceci : « Eh bien, puisque ce se limitait à une communauté, nous avons décidé de ne pas agir. » À mon avis, il s'agissait d'une réponse tout à fait inappropriée, où l'on traitait un groupe de Canadiens différemment des autres. Il est très important de protéger les droits des Canadiens de toutes les origines ethniques.

La sénatrice Dasko : Pour revenir à l'influence de l'opinion publique, dites-vous que, pour le Canada en particulier, vous n'avez pas d'exemple, car l'exemple que vous avez fourni portait sur Hawaï? Pouvez-vous nous dire quelque chose du même genre quant à ses efforts au Canada pour influencer d'autres populations ou la population générale, ou est-ce que cela se concentre presque exclusivement sur la communauté de la diaspora?

M. Saint-Jacques : Je peux vous dire que je lis les médias chinois au Canada et que j'ai donné des entrevues aux médias canadiens qui utilisent le mandarin. Je peux vous dire que, en ce qui concerne les publications, parfois 90 % de l'information provient directement de Pékin. Cela signifie que ce que les Canadiens d'origine chinoise lisent lorsqu'ils regardent les médias chinois est de la propagande pure et simple de la part de la Chine. Au début de l'affaire Meng Wanzhou, j'ai répondu à des questions, et j'ai été frappé de constater qu'elles provenaient directement de Pékin. Ils ne comprenaient pas du tout la position canadienne.

Notre autre problème, c'est que nous fournissons des plateformes à l'ambassadeur chinois. C'est arrivé à Montréal avec le forum, où l'ambassadeur chinois précédent, Cong Peiwu, a été invité...

Le vice-président : Excusez-moi, monsieur Saint-Jacques.

Senator Dean: Thanks again to the witnesses.

I'm going to go back to an earlier topic. Bill C-70 is designed to give CSIS the ability to deliver on its mandate in an increasingly digital and dangerous world. One of the provisions would suggest that there should be more flexibility in access to fit-for-purpose warrants. The other is that there should be more flexibility given to the service in the use of its data. Any reactions on those recommendations? Any concerns?

Mr. Shull: A good sturdy "Hear, hear." I'm all for them. I think the idea of being able to share outside of the Government of Canada is perfect, especially in relation to corporate actors at the front lines dealing with this.

With all due respect to a witness on the previous panel who said that the data set regime is disconnected from the foreign interference regime, I would tend to disagree. What do you think CSIS wants to use that data for?

Again, with all due respect to the previous witnesses, in my view, this legislation is remedying the evils that were found in the very fine NSIRA report that was done. They were taking those recommendations from the review agency seriously and putting forward a solution to those problems, so I'm all for it.

Mr. Burton: I am concerned about the speed with which we're going through this. These are very serious matters, impinging on key questions in the Canadian Charter of Rights and Freedoms. I do know that the public safety ministry has spent a lot of time and consideration on this, and I'm confident that we're doing the right thing. If there is something that does impinge on the rights of Canadians, I'm sure that our courts will address those.

Senator Dean: Mr. Saint-Jacques, it is great to see you again. I have a very different question for you. Many of us as parliamentarians, senators and citizens are subject to a stream of what I would term disinformation about the true role of the World Health Organization and other multilateral institutions that serve us and of which Canada is a member. Do you have a sense or any evidence that those undermining trends and messages have their origins in offshore locations and, if so, where those might be?

Mr. Saint-Jacques: I would say that China understood about 10 or 12 years ago the importance of multilateral organizations, and it changed its approach, first by trying to head as many of these organizations. A few years ago, there were five Chinese citizens heading 14 major international organizations. They have also used the development assistance program to corral support from developing countries. I've seen this when I was the Chief Negotiator for Canada on Climate Change, where African

Le sénateur Dean : Merci encore une fois aux témoins.

Je vais revenir à un sujet que l'on a abordé plus tôt. Le projet de loi C-70 est conçu pour permettre au SCRS de s'acquitter de son mandat dans un monde de plus en plus numérique et dangereux. L'une des dispositions donne à penser qu'il devrait y avoir plus de flexibilité d'accès aux mandats adaptés à l'objectif. L'autre, c'est que l'on devrait accorder plus de flexibilité au service pour l'utilisation de ses données. Avez-vous des réactions par rapport à ces recommandations? Avez-vous des préoccupations?

Me Shull : Je vous dis un beau « Bravo ». Je suis tout à fait d'accord. Je pense que l'idée de pouvoir communiquer à l'extérieur du gouvernement du Canada est parfaite, tout particulièrement pour les entreprises qui sont en première ligne.

Avec tout le respect que je dois à un témoin précédent qui a dit que le régime des ensembles de données est déconnecté du cadre de l'ingérence étrangère, je ne suis pas d'accord. Selon vous, pourquoi le SCRS veut-il utiliser les données?

Encore une fois, avec tout le respect que je dois au témoin précédent, à mon avis, ce projet de loi règle les problèmes relevés dans le tout premier rapport de l'OSSNR réalisé. Nous avons pris ces recommandations de l'office de surveillance au sérieux et avons proposé une solution à ces problèmes, alors je suis favorable à tout cela.

M. Burton : Je m'inquiète de la vitesse avec laquelle nous faisons cet examen. Ce sont des questions très sérieuses, qui empiètent sur des questions clés de la Charte canadienne des droits et libertés. Je sais que le ministère de la Sécurité publique a consacré beaucoup de temps et d'attention à ce dossier, et je suis persuadé que nous faisons la bonne chose. Si quelque chose empiète sur les droits des Canadiens, je suis sûr que nos tribunaux y réagiront.

Le sénateur Dean : Monsieur Saint-Jacques, je suis heureux de vous revoir. J'ai une question très différente pour vous. Nombre d'entre nous, parlementaires, sénateurs et citoyens, sommes soumis à un flux de ce que j'appellerais de la désinformation au sujet du rôle véritable de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres institutions multilatérales qui nous servent et dont le Canada est membre. Pensez-vous ou avez-vous des preuves que ces tendances et ces messages négatifs trouvent leur origine dans des sites extraterritoriaux et, dans l'affirmative, où se trouvent-ils?

M. Saint-Jacques : Je dirais que la Chine a compris il y a environ 10 ou 12 ans l'importance des organisations multilatérales et qu'elle a changé son approche, en essayant d'abord de diriger le plus grand nombre possible de ces organisations. Il y a quelques années, 5 citoyens chinois dirigeaient 14 grandes organisations internationales. Ils ont également utilisé le programme d'aide au développement pour obtenir un soutien des pays en développement. Je l'ai constaté

countries were taking Chinese positions that were detrimental to their interests. I'm also sure that at the start of the COVID-19 pandemic, the reaction was delayed because of the previous influence that China had on Ethiopia. At the time, the now-Director General of World Health Organization, Dr. Ghebreyesus, was foreign minister. Let's recall that China built the headquarters of the African Union in Addis Ababa. You can see that there's a concerted effort on the part of the Chinese government to use these international institutions for its own purposes and with no qualms to use disinformation to spread rumours around to create all kinds of problems.

Senator Woo: Thank you, witnesses.

I'd like to ask how you think we might be able to protect the rights of Canadians to hold views that might be perceived to be friendly to, say, China without them being stigmatized or indeed having them required to register under the proposed registry because of the very vague provision that refers to someone being in association with a foreign principal. Perhaps Mr. Shull would like to start.

Mr. Shull: Thank you very much for the question. It's a fine question.

I would say there's maybe the distinction to be had here. There's the requirement to register when you're engaged in a relationship of some kind with a foreign principal, and then there is holding views. Anyone can hold views. Anyone can say anything they want. The primary issue that we're talking about in this bill is catching that deficiency when there's an arrangement between a foreign principal. The question then becomes: Let's get down to the definitional scrutiny of it.

In my view, the bill does a pretty admirable job. I don't think there's much slippage there. To the extent there needs to be, there is going to be probably clarity issued by the commissioner, as soon as they're in place. If they go too far afield, the courts are there to catch it. They're subject to judicial review. That's what the common law is all about, building that definitional clarity.

Senator Woo: How would you define "in association with"?

Mr. Shull: In my mind, it will turn on the distinct facts, so to the extent there's control, either ephemeral or real; to the extent there's a relationship where someone feels there's power and control; to the extent that someone holds influence or sway over others. There are ways to do this. Judges have been making up legal tests since the common law has started, and that's probably where we'll find ourselves.

lorsque j'étais négociateur en chef du Canada aux changements climatiques, où les pays africains adoptaient des positions chinoises qui nuisaient à leurs intérêts. Je suis aussi sûr que, au début de la pandémie de COVID-19, la réaction a été retardée en raison de l'influence antérieure que la Chine exerçait sur l'Éthiopie. À l'époque, l'actuel directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Ghebreyesus, était ministre des Affaires étrangères. Rappelons-nous que la Chine a établi le siège social de l'Union africaine à Addis-Abeba. Vous pouvez constater l'effort concerté de la part du gouvernement chinois pour utiliser ces institutions internationales à ses propres fins et sans aucun scrupule, afin d'utiliser la désinformation dans le but de propager des rumeurs pour créer toutes sortes de problèmes.

Le sénateur Woo : Merci, chers témoins.

J'aimerais vous demander comment nous pourrions, selon vous, protéger les droits des Canadiens d'adopter des points de vue qui pourraient être perçus comme favorables, disons, à la Chine sans être stigmatisés ou devoir s'enregistrer dans le registre proposé à cause de la très vague disposition qui fait référence à une personne en association avec un commettant étranger. Peut-être que Me Shull aimerait commencer.

Me Shull : Merci beaucoup de poser la question, c'est une bonne question.

Je dirais qu'il y a peut-être une distinction à faire. Il y a l'obligation de s'enregistrer lorsque vous entretenez une quelconque relation avec un commettant étranger, puis il y a le fait d'avoir des opinions. Tout le monde peut avoir des opinions. Tout le monde peut dire ce qu'il veut. Le principal problème dont il est question dans le projet de loi, c'est de combler cette lacune lorsqu'il y a une entente avec un commettant étranger. La chose à faire est alors la suivante : procédons à un examen des définitions.

À mon avis, le projet de loi fait un travail assez admirable. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de dérapages. Dans la mesure où cela s'avère nécessaire, le commissaire fournira probablement des précisions, dès qu'elles seront en place. Si elles vont trop loin, les tribunaux sont là pour les attraper. Elles pourront faire l'objet d'un contrôle judiciaire. C'est l'objectif de la common law : clarifier les définitions.

Le sénateur Woo : Comment définiriez-vous « en association avec »?

Me Shull : À mon avis, cela dépend des faits distincts, donc dans la mesure où il y a un contrôle, qu'il soit éphémère ou réel, dans la mesure où il y a une relation où quelqu'un estime qu'il y a un pouvoir et un contrôle, dans la mesure où quelqu'un exerce une influence sur les autres. Il y a des façons de le faire. Les juges élaborent des critères juridiques depuis le début de la common law, et c'est probablement là où nous en sommes.

Senator Woo: Let me pick up on your words. Someone feels that there is control or ephemeral control. Can you elaborate on how that would be determined?

Mr. Shull: Yes.

Senator Woo: Let me give you a concrete example.

Mr. Shull: Yes, please.

Senator Woo: If someone is in contact with a foreign official and they subsequently write an op-ed which holds a view that is aligned with that foreign state but there's no evidence that there was control or material benefit or any kind of subordinate relationship, would that not possibly fall under the definition of "in association with"? Could that not? Based on your understanding of ephemeral and feeling that there might be this control situation.

Mr. Shull: There are marginal cases, and ultimately this is why it's such a good question. The case you proffered seems to me to be independent. Based on the facts you just put forward, I wouldn't suggest there was a relationship there. You've outlined a fact pattern that is completely independent.

Senator Woo: Yet that is the specific example used in a consultation paper by the government to provide a concrete example of who would be required to register. Why do you think this is not relevant?

Mr. Shull: Again, it will turn on the specific facts of the case, but in the case you indicated, you said there was contact, a discussion, and then there was an op-ed that was written.

Senator Woo: Specifically the example cited in the consultation paper by the Minister of Public Safety. But I take it you don't agree that this would be eligible for registration?

Mr. Shull: That seems to be a stretch to me.

Senator Woo: Okay. Thank you.

[Translation]

The Deputy Chair: That brings us to the end of our discussion with this panel of witnesses. We'd like to thank Mr. Saint-Jacques, Mr. Burton and Mr. Shull for taking the time to meet with us today. Thank you.

For those joining us live, we are meeting today to continue our review of the subject matter of Bill C-70, An Act respecting controlling foreign interference.

Le sénateur Woo : Permettez-moi de reprendre vos mots. Quelqu'un sent qu'il y a un contrôle ou un contrôle éphémère. Pouvez-vous nous expliquer comment cela serait déterminé?

Me Shull : Oui.

Le sénateur Woo : Laissez-moi vous donner un exemple concret.

Me Shull : Oui, s'il vous plaît.

Le sénateur Woo : Si quelqu'un est en contact avec un représentant étranger et qu'il rédige par la suite un article d'opinion qui exprime un point de vue aligné sur celui de cet État étranger, mais qu'il n'y a aucune preuve qu'il y a eu un contrôle ou un avantage matériel ou une quelconque relation de subordination, cela ne s'inscrirait-il pas dans la définition de « en association avec »? Cela ne se pourrait-il pas? Cela repose sur votre compréhension de la nature éphémère et du sentiment qu'il pourrait y avoir cette situation de contrôle.

Me Shull : Il y a des cas exceptionnels, et c'est pourquoi c'est une question aussi bonne. Le cas que vous avez fourni me semble indépendant. À partir des faits que vous venez de présenter, je ne dirais pas qu'il y a de relation. Vous avez décrit un modèle factuel qui est complètement indépendant.

Le sénateur Woo : C'est pourtant l'exemple précis utilisé dans un document de consultation du gouvernement pour fournir un exemple concret des personnes qui seraient tenues de s'enregistrer. Pourquoi ne pensez-vous pas qu'il est pertinent?

Me Shull : Encore une fois, il s'agira des faits particuliers de l'affaire, mais dans le cas que vous avez mentionné, vous avez dit qu'il y avait un contact, une discussion, puis qu'un article d'opinion était rédigé.

Le sénateur Woo : Il s'agit précisément de l'exemple cité dans le document de consultation du ministre de la Sécurité publique. Mais je comprends que vous ne pensez pas que cela serait un cas d'enregistrement?

Me Shull : Je dirais que c'est poussé à l'extrême.

Le sénateur Woo : D'accord. Merci.

[Français]

Le vice-président : Ceci nous amène à la fin de notre discussion avec ce groupe de témoins. Nous remercions, messieurs Saint-Jacques et Burton et maître Shull, d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui. Merci à vous.

Pour ceux qui se joignent à nous en direct, nous nous réunissons aujourd'hui pour continuer notre examen de la teneur du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère.

[English]

We now continue with our third and final panel. I'd like to welcome our witnesses.

[Translation]

From the National Security and Intelligence Review Agency, Vice-Chair Craig Forcese and Senior General Counsel and Acting Executive Director Charles Fugère; from the Office of the Intelligence Commissioner, the hon. Simon Noël, Q.C., Intelligence Commissioner, and Justin Dubois, Executive Director and General Counsel.

Gentlemen, welcome. Mr. Forcese, I now invite you to make your opening remarks. The floor is yours, whenever you're ready.

[English]

Craig Forcese, Vice-Chair, National Security and Intelligence Review Agency: Good morning, senators. I would like to start by recognizing that I am speaking to you from the unceded ancestral territories of the Anishinaabeg Algonquin nation.

[Translation]

Thank you for inviting us to participate in this work. I am a Professor of Law at the University of Ottawa and a member of the National Security and Intelligence Review Agency, or NSIRA, since 2019 and now NSIRA's Vice-Chair.

To my left is Charles Fugère, Senior General Counsel and Acting Executive Director of the NSIRA Secretariat.

[English]

My remarks today comprise three points: first, NSIRA welcomes law reform as necessary, but such reforms alone are not sufficient; second, this bill's proposed amendments to CSIS's statutes are important, but changes to the data set regime should not be expected to cure inevitable tensions in the structure of the CSIS Act; and third, NSIRA would welcome broader parliamentary review of the National Security Act of 2017.

I make these remarks on behalf of an expert national security review body. NSIRA's mission is to serve as the trusted eyes and ears of Canadians through independent expert review and

[Traduction]

Nous allons maintenant poursuivre avec notre troisième et dernier groupe de témoins. J'aimerais accueillir nos témoins.

[Français]

De l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, Me Craig Forcese, vice-président, et Me Charles Fugère, avocat général principal et directeur général par intérim; du Bureau du commissaire au renseignement, l'honorable Simon Noël, c.r., commissaire au renseignement, et Me Justin Dubois, directeur exécutif et avocat général.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Maître Forcese, je vous invite maintenant à faire votre déclaration préliminaire. La parole est à vous, dès que vous êtes prêt.

[Traduction]

Craig Forcese, vice-président, Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement : Bonjour, sénateurs et sénatrices. Pour commencer, permettez-moi de souligner que je m'adresse à vous depuis le territoire ancestral non cédé de la Nation algonquine Anishinaabeg.

[Français]

Je vous remercie de nous avoir invités à participer à vos travaux. Je suis professeur de droit à l'Université d'Ottawa et membre de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) depuis 2019 et j'en suis maintenant vice-président.

À ma gauche, je vous présente Charles Fugère, avocat général principal et directeur général par intérim du Secrétariat de l'OSSNR.

[Traduction]

Mon allocution d'aujourd'hui repose sur trois points. Premièrement, je tiens à préciser que l'OSSNR accueille favorablement la réforme du droit, laquelle s'avère nécessaire, mais qui n'est pas en soi une panacée. Deuxièmement, les amendements que ce projet de loi propose relativement à la législation s'appliquant au SCRS sont importants. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que les changements apportés au régime des ensembles de données évacuent les tensions inévitables que l'on observe dans la structure de la Loi sur le SCRS. Troisièmement, l'OSSNR serait favorable à la tenue d'un examen parlementaire élargi concernant la Loi de 2017 sur la sécurité nationale.

C'est au nom d'un organisme d'examen en matière de sécurité nationale que je prononce la présente allocution. La mission de l'OSSNR est d'être les yeux et les oreilles des Canadiens grâce à

investigation of Canada's national security and intelligence activities, including those of CSIS. Our recently released review on political foreign interference between 2018 and 2023 is an example of our work.

Let me turn to our three key points.

[*Translation*]

Firstly, this preliminary study will contribute to the public debate on law reform with respect to foreign interference. As a result of its reviews, NSIRA has recommended legislative amendments to address identified gaps. For example, we recommended that the role of national security and intelligence adviser to the Prime Minister be defined in a legal instrument. That said, as we pointed out in last year's annual report, legislative action, while necessary, is often not sufficient to address the gaps.

Several of NSIRA's recommendations on the subjects covered in Bill C-70 dealt with necessary improvements in information management, training and resources. For example, we recommended that CSIS and Public Safety develop a mechanism to rigorously track and document the receipt of intelligence products.

[*English*]

I will turn to my second point. Bill C-70 proposes changes to CSIS's data set regime to clarify perceived legal ambiguities enacted in 2019. As a review body, our task is to scrutinize how this data set regime is applied. Our past data set review suggests a latent tension in the CSIS Act. On the one hand, there is a strict retention standard for the most relevant intelligence information but with no legislated standards on its administration. On the other hand, there is a data set regime with a more relaxed retention standard but subject to complicated legislated administration. Inevitably, deciding which regime applies to which information in which circumstances will be an ongoing challenge, as will be the temptation to opt for the less administratively complicated system. The review agency's task will be to continue to review how CSIS implements these systems.

des enquêtes et des examens indépendants que l'OSSNR effectuée à l'endroit des activités du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement, notamment celles du SCRS. En outre, le rapport d'examen que nous avons récemment publié sur l'ingérence politique étrangère exercée entre 2018 et 2023 illustre bien le travail que nous accomplissons.

Permettez-moi maintenant de revenir à mes trois points principaux.

[*Français*]

Premièrement, la présente étude préalable va contribuer au débat public sur une réforme du droit concernant l'ingérence étrangère. À l'issue de ses examens, l'OSSNR a lui-même recommandé des modifications législatives pour combler les lacunes identifiées. Par exemple, nous avons recommandé que le rôle de conseiller à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre soit défini dans un instrument juridique. Cela dit, comme nous l'avons indiqué dans notre rapport annuel l'an dernier, l'intervention législative, bien que nécessaire, n'est souvent pas suffisante pour remédier aux lacunes.

Plusieurs recommandations émises par l'OSSNR sur les sujets abordés dans le projet de loi C-70 portaient sur des améliorations nécessaires sur le plan de la gestion de l'information, de la formation et des ressources. Par exemple, nous avons recommandé que le SCRS et Sécurité publique Canada adoptent un mécanisme qui permette de suivre et de documenter rigoureusement la réception des produits de renseignement.

[*Traduction*]

J'arrive maintenant à mon deuxième point. Le projet de loi C-70 propose des modifications au régime des ensembles de données du SCRS afin de clarifier les ambiguïtés juridiques qui ont été perçues à la suite de leur adoption en 2019. En tant qu'organisme d'examen, l'OSSNR est appelé à examiner minutieusement la manière dont ce régime est appliqué. Or, lors de l'examen que nous avons réalisé au sujet des ensembles de données, nous avons décelé certaines tensions au sein de la Loi sur le SCRS. D'une part, nous voyons une rigoureuse conservation des renseignements pour la plupart des renseignements pertinents, bien qu'aucune loi n'encadre la gestion de ces renseignements. D'autre part, nous constatons l'existence d'un régime des ensembles de données assorti d'une norme de conservation plus simple, mais qui est orienté par des mesures administratives et légales compliquées. En somme, il sera toujours difficile de déterminer quel régime s'applique à quelle information et dans quelles circonstances, mais il sera tout aussi difficile de résister à la tentation d'opter pour le système le moins compliqué sur le plan administratif. La tâche de l'OSSNR consistera donc à continuer de mener des examens sur la manière dont le SCRS met en œuvre ces systèmes.

With respect to the proposed amendments to CSIS's warrant regime, NSIRA's experience suggests that the current one-size-fits-all system of warrants is unwieldy and is, therefore, reasonably subject to legislative reform. NSIRA's task will be to closely review CSIS's implementation of new warrant procedures.

Finally, as you study this bill, I note that the National Security Act, 2017, established NSIRA and reformed many key national security powers within the intelligence services. That act anticipated that it would be reviewed after three years, a period now passed. Should parliament take up that review, we look forward to sharing our observations on other proposed amendments to national security laws.

Thank you for the opportunity to speak with you today. We would be pleased to answer questions from the committee.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Forcese. We will now hear from the hon. Simon Noël. Mr. Noël, the floor is yours.

Hon. Simon Noël, c.r., Intelligence Commissioner, Office of the Intelligence Commissioner: Esteemed senators, thank you for inviting me to discuss Bill C-70. With me today is Justin Dubois, Executive Director and General Council of my office.

Following the remarks by the Vice-Chair of NSIRA, I will focus my remarks on the dataset regime. Certain amendments in the bill involve the dataset regime. When we talk about datasets, we're talking about the privacy of Canadians. The Intelligence Commissioner plays an important oversight and monitoring role within this regime.

In a few words, my mandate is to approve or disapprove certain national security and intelligence activities planned by Communications Security Establishment Canada and the Canadian Security Intelligence Service. For example, I have to approve categories of activities that CSIS employees or human resources may engage in that would be against the law. I also have to approve CSIS activities related to datasets.

En ce qui concerne les modifications proposées au régime des mandats du SCRS, l'expérience de l'OSSNR montre que ce système des mandats, lequel s'applique actuellement à tous les cas sans distinction, s'avère lourd et peut donc raisonnablement faire l'objet d'une réforme législative. La tâche de l'OSSNR consistera à examiner de près la mise en œuvre par le SCRS des nouvelles procédures relatives aux mandats.

Enfin, alors que vous étudiez ce projet de loi, je rappelle que la Loi de 2017 sur la sécurité nationale a mené à la création de l'OSSNR et a donné lieu à la réforme de nombreux pouvoirs clés en matière de sécurité nationale au sein des services de renseignement. En outre, cette loi prévoyait un nouvel examen de son texte au bout de trois ans. Or, cette période triennale est désormais révolue. Si le Parlement devait se prêter à cet examen, nous serions impatients de faire part de nos observations sur d'autres modifications proposées à la loi sur la sécurité nationale.

Je vous remercie de nous avoir permis de nous exprimer devant vous aujourd'hui. Nous aurons le plaisir de répondre aux questions du comité.

[*Français*]

Le vice-président : Merci beaucoup, maître Forcese. Nous entendrons maintenant l'honorable Simon Noël. Monsieur Noël, la parole est à vous.

L'honorable Simon Noël, c.r., commissaire au renseignement, Bureau du commissaire au renseignement : Mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité afin de discuter du projet de loi C-70. Je suis accompagné aujourd'hui de Me Justin Dubois, directeur exécutif et avocat général de mon bureau.

À la suite de la présentation du vice-président de l'OSSNR, je vais concentrer mes propos sur le régime des ensembles de données, ce qu'on appelle en anglais le Dataset Regime. Il fait l'objet de certains amendements dans le projet de loi. Lorsqu'on parle d'ensembles de données, on parle de la vie privée des Canadiens et des Canadiennes. Le commissaire au renseignement joue un rôle important de surveillance et de contrôle au sein de ce régime.

En une phrase, mon mandat est d'approuver ou non certaines activités de sécurité nationale et de renseignement prévues par le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité. À titre d'exemple, je dois approuver des catégories d'activités que des employés du SCRS ou des ressources humaines peuvent commettre et qui seraient contraires à la loi. Je dois aussi approuver des activités du SCRS qui sont liées aux ensembles de données.

[English]

I believe it is important to understand broadly how the data set regime works when considering the amendments. It allows CSIS to collect, retain and use information that is not directly and immediately related to a threat to the security of Canada. For CSIS to collect the information, it must be relevant to its duties.

To collect a data set containing Canadian-related information, it must fall within an approved class, that is, a category, that has been authorized by the Minister of Public Safety and by the Intelligence Commissioner. To retain and use the Canadian-related information, CSIS must then move on and obtain a judicial authorization from the Federal Court.

CSIS may also retain a foreign data set, which is a data set with no apparent Canadian-related information. In that case, the Intelligence Commissioner must approve the authorization for retention issued by the director of CSIS.

Since a data set might contain a large volume of information that is not directly threat related, the data set regime has the potential to impact the privacy interests of Canadians. An important part of my role is to ensure that the Minister of Public Safety and the director adequately consider Canadian privacy interests.

Most of the proposed changes related to the data set regime in the bill are intended to facilitate the service use of Canadian and foreign data sets. I anticipate that the proposed amendments will not change the nature of my role of conducting independent quasi-judicial oversight.

[Translation]

That said, I'd like to highlight a proposed amendment that would have an impact on the commissioner's work as well as the privacy interests of Canadians. The bill would authorize CSIS to collect and retain datasets for the purposes of section 15 of the Canadian Security Intelligence Service Act.

This section of the act allows CSIS to conduct investigations for the purpose of providing security assessments to the Government of Canada, such as for public service employment and immigration purposes. This expands the scope of datasets relating to Canadians that CSIS can collect and retain.

[Traduction]

Je pense qu'il est important de comprendre de manière générale comment fonctionne le régime des ensembles de données en tenant compte des modifications. Il permet au SCRS de recueillir, de conserver et d'utiliser des renseignements qui ne sont pas directement et immédiatement liés à une menace à la sécurité du Canada. Pour que le SCRS puisse recueillir l'information, celle-ci doit s'appliquer à ses fonctions.

Pour que l'on puisse recueillir un ensemble de données qui contient de l'information liée à des Canadiens, celles-ci doivent faire partie d'une catégorie approuvée, c'est-à-dire une catégorie qui a été autorisée par le ministre de la Sécurité publique et par le commissaire au renseignement. Pour pouvoir conserver et utiliser les renseignements liés aux Canadiens, le SCRS doit ensuite obtenir une autorisation judiciaire auprès de la Cour fédérale.

Le SCRS peut également conserver un ensemble de données étranger, c'est-à-dire un ensemble de données qui ne contient pas de renseignement apparent lié aux Canadiens. Dans ce cas, le commissaire au renseignement doit approuver l'autorisation de conservation émise par le directeur du SCRS.

Puisqu'un ensemble de données peut contenir un grand volume de renseignements qui ne sont pas directement liés à la menace, le régime des ensembles de données pourrait se répercuter sur les intérêts en matière de vie privée des Canadiens. Une partie importante de mon rôle consiste à m'assurer que le ministre de la Sécurité publique et le directeur tiennent adéquatement compte des intérêts en matière de vie privée des Canadiens.

La plupart des modifications proposées concernant le régime des ensembles de données dans le projet de loi visent à faciliter l'utilisation par le service des ensembles de données canadiens et étrangers. Je prévois que les modifications proposées ne changeront pas la nature de mon rôle, qui consiste à assurer une surveillance indépendante quasi judiciaire.

[Français]

Cela dit, je tiens à souligner un amendement proposé qui aurait un impact sur le travail du commissaire ainsi que sur les intérêts en matière de vie privée des Canadiens. Le projet de loi autoriserait le SCRS à faire la collecte et à conserver des ensembles de données aux fins de l'article 15 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité.

Cet article de loi permet au SCRS de mener des enquêtes en vue de fournir des évaluations de sécurité au gouvernement du Canada, par exemple aux fins d'emploi au sein de la fonction publique et aux fins d'immigration. Cela élargit la portée des ensembles de données relatifs aux Canadiens que le SCRS peut recueillir et conserver.

Our security agencies need the tools to do their jobs, because they are given extraordinary powers. We must continue to ensure sufficient oversight and monitoring of these powers. I'm pleased to see that the bill does not change the oversight framework.

I am here today as Intelligence Commissioner, but I bring the experience of over 20 years as a designated Federal Court judge, as well as that of a lawyer involved in national security issues and commissions since 1979. I'm happy to answer any questions insofar as my perspective might help you. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Noël. We'll move on to questions. As a reminder, there are four minutes for each question, including the answer. I'd ask you to keep your questions succinct, and I'd ask our witnesses to keep their answers as succinct as possible. Before we begin, I would like to ask our two witnesses a question. Could you explain why a new commissioner would be created, rather than using the expertise of two experienced agencies?

Mr. Noël: That's a very good question, Senator Dagenais. I'm not in the legislator's head; you'd have to know the exact reason this position was created. It seems to me that the workload of the two organizations you referred to is quite heavy. It's a different kind of work. For example, in my case, obviously, I'm asked to oversee and scrutinize whether the security agencies, the Communications Security Establishment, or CSE, or the service agency are acting within their sphere of competence and respecting the rights of Canadians.

In that sense, the work is quite different from that of a commissioner who would have to set up a registry that calls for a different kind of work.

The Deputy Chair: Thank you. Mr. Fugère, do you have a comment, or Mr. Forcese?

Mr. Forcese: Thank you for the question.

[English]

I would have a similar response. We are a review body.

[Translation]

So, we review things after the fact.

Nos agences de sécurité ont besoin des outils nécessaires pour exécuter leur travail, puisqu'on leur donne des pouvoirs extraordinaires. Il faut continuer de s'assurer qu'il existe une surveillance et un contrôle suffisant sur ces pouvoirs. Je suis heureux de constater que le projet de loi ne modifie pas le cadre de surveillance.

Je suis ici en tant que commissaire au renseignement, mais j'apporte ici l'expérience d'un juge désigné de la Cour fédérale pendant plus de 20 ans, ainsi que celle d'un avocat impliqué dans les questions et les commissions de sécurité nationale depuis 1979. Je suis heureux de répondre à toute question dans la mesure où mon point de vue pourrait vous aider. Merci.

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Noël. On va passer aux questions. Je vous rappelle que quatre minutes seront allouées à chaque question, y compris la réponse. Je vous demande de poser des questions succinctes et je demande à nos témoins de répondre le plus succinctement possible. Avant de commencer, je vais me permettre de poser une question à nos deux témoins. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi l'on créerait un nouveau commissaire, plutôt que d'utiliser l'expertise de deux organismes expérimentés?

M. Noël : C'est une très bonne question, sénateur Dagenais. Je ne suis pas dans la tête du législateur; il faudrait savoir pourquoi au juste on veut créer ce poste. Il me semble que la charge de travail des deux organismes auxquels vous avez fait référence est assez lourde. C'est un genre de travail différent. Par exemple, dans mon cas, de toute évidence, on me demande de superviser et d'examiner attentivement si les organismes de sécurité, le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) ou l'agence de service agissent dans le cadre de leur sphère de compétence et s'ils respectent les droits des Canadiens.

De ce côté, le travail est donc bien différent de celui d'un commissaire qui devrait mettre sur pied un registre qui fait appel à un autre genre de travail.

Le vice-président : Merci. Maître Fugère, vous avez un commentaire à faire, ou maître Forcese?

M. Forcese : Merci pour la question.

[Traduction]

Je proposerais une réponse similaire. Nous sommes un organe d'examen.

[Français]

Alors, on examine les choses après le fait.

[English]

For us to engage in activities that involve the imposition of obligations on individuals and then subsequently to constitute a review body examining that activity would put us in an inherent conflict of interest.

I would note that, as constructed right now, Bill C-70 subjects the new office to our review function. Much like the rest of executive government engaged in national security and intelligence, it would be subject to review by our body in terms of conduct of its powers.

Senator Boehm: Thank you to the witnesses for being here. My first question is for Professor Forcese and then afterwards, if there's time, for Commissioner Noël.

Bill C-70 was amended by the House Standing Committee on Public Safety and National Security to require a comprehensive parliamentary review of the act and its operation, not just as originally planned after every five-year period but also during the first year after a general election.

Assuming that this goes through, and considering that NSIRA reports directly to Parliament, do you see the agency being involved directly or indirectly in a post-election review in this way? If not involved in the review of Bill C-70 itself, would NSIRA look at its operation in the context of CSIS activities under Bill C-70?

Regardless of any role that NSIRA might play in such reviews, how do you think success or failure of Bill C-70 in combatting foreign interference can be measured beyond waiting to see what happens in the next election?

Mr. Forcese: Thank you for the question, senator.

I will start with a brief overview of our functions. We also, of course, have the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians.

Our functions are best described as compliance or propriety oriented. We look at compliance with the law and whether activities were reasonable and necessary in the circumstances. Our focus tends to be quite operational. In some circumstances, we will look at how well a legal regime is operating, because sometimes that legal regime has implications for operations. We would not, however, generally embark on a review that focuses strictly on an efficacy question, how well a regime is designed, except to the extent that it is collateral to our propriety review.

[Traduction]

Participer à des activités qui supposent d'imposer des obligations à des particuliers, puis constituer par la suite un organe d'examen pour examiner cette activité nous exposerait à un conflit d'intérêts inhérent.

Je signale que, tel qu'il est libellé actuellement, le projet de loi C-70 soumet le nouveau bureau à notre fonction d'examen. À l'instar du reste du gouvernement exécutif responsable de la sécurité nationale et du renseignement, il serait soumis à un examen de l'utilisation de ses pouvoirs par notre organisme.

Le sénateur Boehm : Je remercie les témoins d'être ici. Ma première question s'adresse à M. Forcese, puis par la suite, s'il reste du temps, au commissaire Noël.

Le comité de la sécurité publique et de la sécurité nationale de la Chambre des communes a modifié le projet de loi C-70 afin d'exiger un examen parlementaire exhaustif de la loi et de son fonctionnement, pas simplement comme prévu au début après chaque période quinquennale, mais également pendant la première année suivant une élection générale.

En présumant qu'il sera adopté et compte tenu du fait que l'OSSNR relève directement du Parlement, pensez-vous que l'office pourrait jouer un rôle, directement ou indirectement, dans un examen postélectoral? S'il ne participait pas à l'examen du projet de loi C-70 à proprement parler, l'OSSNR examinerait-il ses activités dans le contexte des activités du SCRS en vertu du projet de loi C-70?

Peu importe le rôle que l'OSSNR pourrait jouer dans de tels examens, comment peut-on mesurer, selon vous, la réussite ou l'échec du projet de loi C-70 pour lutter contre l'ingérence étrangère, plutôt que d'attendre de voir ce qui se produira à la prochaine élection?

M. Forcese : Merci de poser la question, sénateur.

Pour commencer, je vais décrire brièvement nos fonctions. Nous disposons bien sûr du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

Nos fonctions sont avant tout axées sur la conformité et la convenance. Nous regardons la conformité avec la loi et si les activités étaient raisonnables et nécessaires dans les circonstances. Nous avons tendance à nous concentrer sur le fonctionnement. Dans certaines circonstances, nous regarderons comment fonctionne un régime juridique, car un régime juridique a parfois des conséquences sur les activités. Toutefois, nous ne nous lancerions généralement pas dans un examen axé strictement sur une question d'efficacité, sur la qualité de la conception d'un régime, sauf dans la mesure où elle est accessoire à notre examen de la convenance.

In response to your question, in relation to feeding into a Bill C-70 review, whether on a one-year time frame or thereafter, our work product might prove relevant, but it would not be dedicated to how well Bill C-70 is working overall. Certainly here are aspects of Bill C-70 that would be part and parcel of our regular work.

Senator Boehm: Would you see NSIRA playing a role, for example, in a review post election within that one-year time frame?

Mr. Forcese: Potentially, in the same way that our review on foreign interference examined the institutions that existed during the review period to address foreign interference. It is possible that we would conduct a review into those areas. As an exercise of our independence, we select our own reviews on the basis of those matters that we consider based on a fairly cogent understanding of the environment. On the priority reviews, I would note that ministers have the capacity to ask us to conduct reviews as well.

Senator Boehm: If I have time, I have a quick question for Commissioner Noël. Assuming the bill, of course, will pass, it provides a lot of extra responsibilities to various agencies. There might be instances where foreign laws would have an impact on what our bill and our law will do. In the future, do you envision having greater contact with some of your foreign counterparts or equivalents, even if there isn't an exact equivalent to your role?

Mr. Noël: Let me respond to this, senator, in the following way: The data set collection could be very useful for foreign interference in many ways. I suspect that, in the future, there will be more foreign data sets being asked to be authorized and retained down the road.

If we look around the world — because we've done that — the U.S. FISA Court does the same work. We are in the process of getting in contact with them to discuss their way of doing things. We're doing the same with Great Britain in order to familiarize ourselves.

As with NSIRA finally, we are a member of the Five Eyes oversight and review committee from those five countries. As part of the discussions, data set collection and foreign interference are topics of interest, of course, and discussed among ourselves.

Senator Cardozo: Mr. Noël, could you explain to me the relationship between your office and Canadian Security Intelligence Service?

En réponse à votre question, pour ce qui est de contribuer à l'examen du projet de loi C-70, que ce soit dans un délai d'un an ou par la suite, notre travail pourrait se révéler pertinent, mais il ne serait pas consacré à la mesure dans laquelle le projet de loi C-70 fonctionne dans l'ensemble. Il y a certainement des aspects du projet de loi C-70 qui feraient partie intégrante de notre travail régulier.

Le sénateur Boehm : Pensez-vous que l'OSSNR serait appelé à jouer un rôle, par exemple, dans un examen postélectoral dans ce délai de un an?

M. Forcese : Ce serait possible, de la même manière que notre examen sur l'ingérence étrangère s'est penché sur les institutions qui existaient pendant la période d'examen pour réagir à l'ingérence étrangère. Il est possible que nous fassions un examen de ces aspects. Comme exercice de notre indépendance, nous sélectionnons nos propres examens en fonction de ces questions que nous examinons à partir d'une compréhension passablement logique de l'environnement. Pour ce qui est des examens prioritaires, je note que les ministres sont en mesure de nous demander de procéder à des examens également.

Le sénateur Boehm : Si j'ai le temps, j'aimerais poser une question rapide au commissaire Noël. En présumant que le projet de loi, bien sûr, sera adopté, celui-ci confèrera beaucoup de responsabilités supplémentaires à divers organismes. Il pourrait arriver que des lois étrangères aient une incidence sur notre projet de loi et sur ce que notre loi fera. Dans l'avenir, imaginez-vous avoir de plus grandes communications avec certains de vos homologues ou équivalents étrangers, même s'il n'y a pas d'équivalent exact de votre rôle?

M. Noël : Permettez-moi de répondre à cette question, sénateur, de la manière suivante : la collecte d'ensembles de données serait très utile pour cerner l'ingérence étrangère, à bien des égards. Je soupçonne que, dans l'avenir, on demandera qu'un plus grand nombre d'ensembles de données étrangers soient autorisés et conservés.

Si vous regardez dans le monde — parce que nous l'avons fait — la United States Foreign Intelligence Surveillance Court fait le même travail. Nous sommes en train de communiquer avec elle pour discuter de sa façon de faire. Nous faisons la même chose avec la Grande-Bretagne afin de mieux nous informer.

Enfin, comme l'OSSNR, nous sommes membres du comité de surveillance et d'examen du Groupe des cinq de ces cinq pays. Dans le cadre des discussions, la collecte des ensembles de données et l'ingérence étrangère sont des sujets d'intérêt, bien sûr, et nous en discutons entre nous.

Le sénateur Cardozo : Monsieur Noël, pourriez-vous m'expliquer la relation entre votre bureau et le Service canadien du renseignement de sécurité?

My second question is to both of you is about the issue of intelligence. In some ways, people overestimate what intelligence is. We're now talking more about pieces of intelligence. People tend to think of intelligence as being the absolute fact, whereas what we're finding is that maybe intelligence isn't that intelligent and it's just pieces of information.

Mr. Noël: In my past life, senator, I have dealt with CSIS since 1979, and as a judge since 2002. I've dealt with hundreds of warrants, applications and others. I've always felt completely independent, as some of my judgments have shown in the past.

Having said that, in my new job, I feel that I'm as independent as when I was a judge. I assume a quasi-judicial job. There is a provision in the Intelligence Commissioner Act, which says that CSIS has the obligation to brief me. Somebody may say that that's a nice way to try to influence the commissioner. I have put forward to them the following. I have them that if they want to brief me, they'd better cover themselves on all topics of importance, because if one day I come to a topic that they haven't briefed me on, they'll have to pay for it. There will be a conclusion that will say that I wasn't briefed. You don't learn about national security — the facts and the collection of intelligence — at university.

As for intelligence collection, you are right, senator. You cannot say that fact number one is conclusive to the point of being the fact. My experience has been that you have to look at intelligence globally. You cannot say that there's one thing happening and that's it, and then you draw a conclusion from that. You have to be able to look at all the facts that are being collected and ensure for yourself that the conclusion that you may arrive at is based on all these facts. It's a challenge. We should not take intelligence as court evidence. It's not the same thing. It is a collection of all of these facts that becomes more conclusive at the end.

Senator Cardozo: Mr. Forcese?

Mr. Forcese: Thank you very much for the question.

I'll pick up on the last point that Mr. Noël raised, and this is a quote from our review that I mentioned on foreign interference: "Intelligence is not evidence. Nor is it wild speculation, conjecture, or rumour."

The issue with intelligence is always, as Mr. Noël indicated, a question of interpretation. In our role as NSIRA, when we assess reasonableness and necessity, it may well be that we will engage in analyses — especially in our complaints function — that scrutinize the manner in which intelligence was assessed. That's

Ma deuxième question s'adresse à vous deux et porte sur le renseignement. À certains égards, les gens surestiment ce qu'est le renseignement. Nous parlons maintenant davantage d'éléments du renseignement. Les gens ont tendance à considérer le renseignement comme un fait absolu, alors que ce que nous constatons, c'est que le renseignement n'est peut-être pas aussi intelligent et que ce ne sont que des éléments d'information.

M. Noël : Dans mon ancienne vie, sénateur, j'ai traité avec le SCRS, et ce, depuis 1979, et en tant que juge depuis 2002. J'ai traité des centaines de mandats, de demandes et autres. Je me suis toujours senti complètement indépendant, comme certains de mes jugements l'ont démontré dans le passé.

Cela dit, dans le cadre de mon nouveau travail, je me sens aussi indépendant que lorsque j'étais juge. J'assume un travail quasi judiciaire. Dans la Loi sur le commissaire au renseignement, il y a une disposition selon laquelle le SCRS a l'obligation de me renseigner. On pourrait dire que c'est une bonne façon d'influencer le commissaire. Je leur ai dit ceci. Je leur ai dit que s'ils voulaient me renseigner, ils devaient se couvrir sur tous les sujets d'importance, car si un jour, je tombe sur un sujet sur lequel ils ne m'ont pas renseigné, ils devront en payer le prix. On conclura que je n'ai pas été renseigné. Vous n'apprenez rien sur la sécurité nationale — les faits et la collecte de renseignement — à l'université.

En ce qui concerne la collecte de renseignements, vous avez raison, sénateur. On ne peut pas dire que le fait numéro un est concluant au point d'être le fait. Selon mon expérience, vous devez regarder le renseignement de manière globale. On ne peut pas dire qu'une chose se passe et que c'est tout, puis vous tirez une conclusion à partir de cela. Vous devez pouvoir regarder tous les faits qui sont recueillis et vous assurer que la conclusion à laquelle vous pourriez parvenir repose sur tous ces faits. C'est un défi. Nous ne devrions pas considérer le renseignement comme la preuve d'un tribunal. Ce n'est pas la même chose. C'est le recueil de tous ces faits qui devient plus concluant à la fin.

Le sénateur Cardozo : Monsieur Forcese, voulez-vous répondre à la question?

M. Forcese : Merci beaucoup de poser la question.

Je vais reprendre le dernier point soulevé par M. Noël, et voici une citation de notre examen que j'ai mentionné sur l'ingérence étrangère : « En soi, le renseignement ne constitue pas une preuve, mais il n'est pas non plus le fruit de spéculations, de conjectures ou de rumeurs. »

Le problème avec le renseignement est toujours, comme M. Noël l'a mentionné, une question d'interprétation. Dans notre rôle en tant qu'OSSNR, lorsque nous évaluons le caractère raisonnable et la nécessité, il se peut bien que nous procédions à des analyses — en particulier dans notre fonction de traitement

one of our tasks. I don't think I'd have anything more to add other than that it's a contingent and contextual exercise.

Senator Woo: Welcome, witnesses.

I'd like to pick up on that line of questioning and to ask NSIRA in particular if you have the mandate and ability not just to make the general statement that intelligence is not evidence, but to, in fact, question the credibility and materiality of a piece of intelligence — not just a piece of intelligence, but an analytical report based on intelligence, a sudden conclusion that may be reached that maybe in your gut doesn't sound quite right. What ability do you have to challenge the analytical report? A lot hinges on such a finding for ordinary Canadians.

Mr. Forcese: Thank you for the question, senator.

Our statute says that in rendering both our review and complaints reports and findings, we can make such findings and recommendations as we think are appropriate. In the context of a review, there's a further amplification that says, "such as comments on legality, reasonableness and necessity." In exercising those functions, we have a broad bespoke remit to serve as a body of scrutiny entitled to full classified information. In the course of that scrutiny activity, it may well be that we will conclude that lines are not created from the dots, et cetera. That would require us to draw a judgment, which the act permits us to do.

Senator Woo: But it's more than whether the legal niceties were met and whether the logic was consistent. It's partly about whether the information is correct and whether the analysis makes sense. I've seen documents that, to my mind, simply don't make sense. If a review agency is only able to take it at face value and to assess simply, as you put it, the compliance part of its veracity, who, then, in the world of review and in the view of accountability can question the materiality and credibility of intelligence analysis? Maybe Mr. Noël would like to comment as well, either of you.

Mr. Noël: I'll follow up on Professor Forcese. There's an impression out there that whatever CSIS says is the gospel and that it's the truth. I differ for the following reason. As I said, I've dealt with many warrants. I questioned the facts on the basis of which the warrants were being sought. Sometimes I disagreed. I examined CSIS witnesses, asking them, "On what basis are you saying that? For what reason are you saying that?" The end

des plaintes — qui étudient la manière dont le renseignement a été évalué. C'est l'une de nos tâches. Je ne pense pas avoir autre chose à ajouter, sauf pour dire que c'est un exercice contingent et contextuel.

Le sénateur Woo : Bienvenue, chers témoins.

J'aimerais revenir sur cette série de questions et demander à l'OSSNR en particulier s'il a le mandat et la capacité non seulement de formuler la déclaration générale selon laquelle le renseignement ne constitue pas une preuve, mais, en fait, de remettre en doute la crédibilité et l'importance d'un renseignement; pas seulement un renseignement, mais un rapport d'analyse fondé sur le renseignement, une conclusion soudaine qui pourrait être tirée, qui, d'instinct, ne vous semble peut-être pas très bonne. Quelle capacité avez-vous de remettre en question le rapport d'analyse? Pour les Canadiens ordinaires, beaucoup repose sur une telle conclusion.

M. Forcese : Merci de poser la question, sénateur.

Selon notre loi, en rendant nos rapports et conclusions d'examen et de plaintes, nous pouvons formuler les conclusions et les recommandations que nous jugeons appropriées. Dans le cadre d'un examen, il est précisé « tel que des commentaires sur la légalité, le caractère raisonnable et la nécessité. » Dans l'exercice de ces fonctions, nous avons un mandat très précis pour servir d'organisme d'examen ayant droit à des renseignements classifiés complets. Dans le cadre de cette activité d'examen, il se peut fort bien que nous arrivions à la conclusion que les lignes ne sont pas créées à partir des points, et cetera. Cela nous obligerait à poser un jugement, ce que la loi nous permet de faire.

Le sénateur Woo : Il ne s'agit pas seulement de savoir si les subtilités juridiques ont été respectées et si la logique était cohérente. Il s'agit partiellement de savoir si les renseignements sont exacts et si l'analyse est logique. J'ai vu des documents qui, selon moi, n'ont tout simplement aucun sens. Si un office de surveillance n'est en mesure de se fier qu'à leur valeur apparente et d'évaluer simplement, comme vous le dites, l'aspect de conformité de sa véracité, alors qui, dans le monde de l'examen et au regard de la responsabilisation, peut remettre en doute l'importance et la crédibilité de l'analyse du renseignement? Peut-être que M. Noël aimerait se prononcer également, ou l'un de vous deux.

M. Noël : Je vais poursuivre sur ce que disait M. Forcese. Il y a une impression que tout ce que le SCRS dit est une parole d'Évangile et que c'est la vérité. Je ne suis pas du même avis pour la raison suivante. Comme je l'ai dit, je me suis occupé de nombreux mandats. J'ai remis en question les faits en fonction desquels les mandats étaient demandés. Parfois, je n'étais pas d'accord. J'ai interrogé des témoins du SCRS et leur ai

result, as designated judges of our Federal Court have shown, is that many warrants are either entirely or in part dismissed.

On that, you are right: Who the heck questions the facts? The gospel approach. I think NSIRA does it very well in their recent report, and NSICOP has brought it up. The Federal Court does it. As the Intelligence Commissioner, I do the same. If you look at my recent decisions, as Professor Forcese knows, I dismiss applications. I told CSIS and the CSE, “No, this isn’t good enough, and I disagree.” So, there are institutions that can question.

Senator Yussuff: Thank you, witnesses, for being here.

Both of you have unique roles in the two agencies for which you’re responsible in regard to your duties. This piece of legislation bestows some entirely new powers in the context of how we challenge and deal with foreign interference in this country.

As you know, diaspora communities in this country have been the centre of many debates about how they’re behaving or not behaving and what foreign governments are doing to influence them. There’s some recognition that some of those communities themselves are subjected to foreign interference, as we see in B.C. where a Canadian citizen was murdered by a foreign state.

Given the role that you are playing in this, how do we bridge the gap in the communications and the relationships that have to be built? If we are going to protect the country, we need our citizens to play an important role in that. How do we ensure that misinformation and disinformation about certain communities are also scrutinized so it doesn’t become prejudicial such that Canadians are looking at those communities in a way that is unfair to them, and they don’t have the ability to defend themselves?

Mr. Forcese: Thank you for the question, senator.

From an institutional perspective, I would say that people should be aware that NSIRA has a complaints function. In performing our complaints function, we’re effectively a quasi-judicial investigative body. Our remit in terms of complaints includes CSIS, the Communications Security Establishment and the national security functions of the RCMP.

In circumstances where Canadians feel that those services have conducted themselves in a way that generates a complaint, we are entitled, upon receipt of the complaint, in circumstances where there is activity, to conduct an investigation, which

demandé : « Sur quoi vous fondez-vous pour dire cela? Pour quelle raison dites-vous cela? » Au final, comme des juges désignés de la Cour fédérale l’ont démontré, de nombreux mandats sont rejetés entièrement ou partiellement.

À ce propos, vous avez raison : qui diable remet en question les faits? C’est l’approche de l’Évangile. Je pense que l’OSSNR le fait très bien dans son récent rapport, et le CPSNR a soulevé la question. La Cour fédérale le fait. En tant que commissaire au renseignement, je fais la même chose. Si vous regardez mes décisions récentes, comme M. Forcese le sait, je rejette des demandes. J’ai dit au SCRS et au Centre de la sécurité des télécommunications : « Non, ce n’est pas suffisant, et je ne suis pas d’accord. » Donc, il y a des institutions qui peuvent remettre les faits en question.

Le sénateur Yussuff : Merci, chers témoins, d’être ici.

Vous jouez tous les deux un rôle unique dans les deux agences dont vous êtes responsables en ce qui concerne vos fonctions. Ce texte de loi accorde de tout nouveaux pouvoirs pour ce qui est de la façon dont nous contestons l’ingérence étrangère au pays et composons avec celle-ci.

Comme vous le savez, les communautés de la diaspora au pays ont été au centre de nombreux débats quant à la façon dont elles se comportent ou ne se comportent pas et à ce que les gouvernements étrangers font pour les influencer. On reconnaît d’une certaine manière que certaines de ces communautés elles-mêmes sont assujetties à l’ingérence étrangère, comme nous le voyons en Colombie-Britannique, où un citoyen canadien a été assassiné par un État étranger.

Compte tenu du rôle que vous jouez à cet égard, comment pouvons-nous combler l’écart dans les communications et les relations à bâtir? Si nous allons protéger le pays, nos citoyens ont un rôle important à jouer. Comment nous assurer que la fausse information et la désinformation au sujet de certaines communautés sont également examinées de manière à ne pas devenir préjudiciables, de sorte que les Canadiens regardent ces communautés d’une manière injuste pour elles, et qu’elles ne puissent pas se défendre?

M. Forcese : Merci d’avoir posé la question, sénateur.

Du point de vue des institutions, je dirais que les gens devraient savoir que l’OSSNR a une fonction de traitement des plaintes. Dans le cadre de cette fonction, nous agissons effectivement comme organe d’enquête quasi judiciaire. Notre mandat en matière de plaintes comprend le SCRS, le Centre de la sécurité des télécommunications et les fonctions de sécurité nationale de la GRC.

Dans les cas où les Canadiens estiment que ces services se sont comportés d’une manière propre à générer une plainte, nous avons le droit, sur réception de la plainte, dans les cas où il y a une activité, de mener une enquête, ce qui comprend l’examen et

involves reviewing and scrutinizing classified information. That's the different footing we're on than, for example, a court on judicial review. We have full access to classified information and also the staff and capacity to conduct those assessments. There could well be cases that touch on the sorts of circumstances that you've indicated, where citizens are unhappy with the conduct of the security services that touch on foreign interference where our intelligence complaints function might be engaged.

Senator Yussuff: I want to come back to this because this is very fundamental to this act being effective to help us deal with the challenges we're faced with. When prejudice is widespread against a particular community, it's not just an individual who suffers; the entire community suffers. As we've seen during the whole COVID period, the entire Chinese community in this country was viewed prejudicially in a way we have not seen for many decades, but it was not the first time. How do we respond to that as a nation? How do we respond to agencies in government to say that these things very much require the care that should be brought? Too often, the communities are left to defend themselves. They don't have the resources nor the wherewithal of how government agencies operate in this country. It's unfortunate when these things happen, and I do value that we have an important role to play in protecting our country against foreign interference.

Mr. Noël: We have the impression that our system is collapsing. It's not true. It's operating and it's functional. NSIRA is doing its job. NSICOP is doing its job. The impression people have is a sense of, "What's happening?" Senator, there will always be room for improvement. I'm sure NSIRA has suggestions in its back pocket to amend the act, like we do. But the system is operating.

With the publicity that is coming out of everything now, I hear you loud and clear that some communities are more pointed than others. This is a negative consequence that I see out there. I'm hoping the day will come where national security will come back into a proper perspective and not in a sense of reacting to situations, as we are seeing at the present time.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Noël.

Senator Dalphond: Welcome to our witnesses. My question will certainly be for Justice Noël. For colleagues who don't know him, he sat on national security cases in the Federal Court for many years, including in windowless, well-insulated rooms where you couldn't hear what was going on in the room.

l'analyse des informations classifiées. C'est la différence entre notre situation et celle d'un tribunal chargé d'un contrôle judiciaire, par exemple. Nous avons un accès complet aux informations classifiées, au personnel et à la capacité pour mener ces évaluations. Il pourrait y avoir des cas qui supposent les types de circonstances que vous avez mentionnées, où les citoyens sont insatisfaits du comportement des services de sécurité en matière d'ingérence étrangère et où notre fonction relative aux plaintes liées au renseignement pourrait être sollicitée.

Le sénateur Yussuff : Je veux revenir à ceci, parce que c'est très important pour que la loi puisse nous aider à composer avec les défis auxquels nous sommes confrontés. Lorsqu'un préjugé est généralisé à l'égard d'une communauté particulière, ce n'est pas seulement une personne qui souffre; toute la communauté souffre. Comme nous l'avons vu pendant toute la période de la COVID, toute la communauté chinoise du pays a été perçue de façon préjudiciable, d'une façon que nous n'avions pas vue depuis des décennies, mais ce n'était pas la première fois. Comment réagissons-nous en tant que pays? Comment répondons-nous aux agences du gouvernement qui affirment que ces questions requièrent toute l'attention nécessaire? Trop souvent, les communautés sont laissées à elles-mêmes pour se défendre. Elles n'ont pas les ressources ni les moyens nécessaires pour savoir comment les agences gouvernementales fonctionnent au pays. Il est regrettable que ces choses arrivent, et je reconnais le rôle important que nous devons jouer pour protéger notre pays contre l'ingérence étrangère.

M. Noël : Nous avons l'impression que notre système est en train de s'effondrer. Ce n'est pas vrai. Il est actif et fonctionnel. L'OSNNR fait son travail. Le CPSNR fait son travail. Les gens se demandent ce qui se passe. Sénateur, il y aura toujours place à l'amélioration. Je suis sûr que l'OSSNR a dans sa poche arrière des suggestions pour modifier la loi, tout comme nous. Mais le système est fonctionnel.

Compte tenu de la publicité faite autour de tout ce qui se passe en ce moment, je vous entends dire haut et fort que certaines communautés sont plus visées que d'autres. C'est une conséquence négative que je constate. J'attends le jour où la sécurité nationale reviendra dans une bonne perspective et ne réagira pas aux situations, comme c'est le cas actuellement.

[Français]

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Noël.

Le sénateur Dalphond : Bienvenue à nos témoins. Il est certain que ma question s'adressera au juge Noël. Pour les collègues qui ne le connaissent pas, il a siégé dans des affaires en matière de sécurité nationale à la Cour fédérale pendant de nombreuses années, y compris dans des locaux sans fenêtre et bien isolés où l'on ne pouvait pas entendre ce qui se passait dans la salle.

My question is about the protection of information about Canadians. I was reading your annual report, which is very well done and summarizes some of the principles you've written into decisions. In 2023, two decisions were rendered on the category relating to information about Canadians. You refused one and authorized the other. In your report, you asked yourself, wouldn't this be the time to change the reasonableness test to a more stringent test for the collection of information on Canadians, which, in principle, is prohibited? Could you tell us more about that? Would it require an amendment to the act to change the name, or is that something you would have the power to do?

Mr. Noël: Thank you, Senator Dalphond.

It all comes back to reasonableness and administrative law. It's the way the reasonableness standard is applied: adding not only the consideration of the decision made, but also the objectives of the commissioner's role. There are two things I'd like to mention in that regard, senator. If I see that there is an excess of jurisdiction or that jurisdiction is used for other purposes, this can have a major impact on the reasonableness standard.

Second, it's the Stanley Cup finals in Edmonton, so I feel a bit like a goalie. When I look at the data that CSIS wants to collect, and I realize how much capturing that data affects our privacy, I feel my privacy is affected, too. I have no hesitation in saying that it doesn't work. Once again, it has an impact on the decision to be made in terms of reasonableness.

Senator Dalphond: Do you find that decision-makers' responses are generally in line with your decisions? Are people receptive and do they understand the limits?

Mr. Noël: That may surprise you. When you refuse, there are two options: You can use judicial review or you can ask them to do their homework. So far, my experience has shown me that they do their homework, come back in the following months and make a few corrections to the original request.

It's important to remember that I'm involved in decisions as they are being made. NSIRA, in its role as a review board, looks after the facts. They published a report in 2023 for 2019-22. They look at all of that, and they're very helpful to us. Furthermore, in my decisions, I will refer to the NSIRA where appropriate to recommend that certain elements be examined more carefully. Overall, that's the kind of system that works. The more it evolves — it's brand new, since it's only been around since 2019 — the better it works.

Ma question concerne la protection des renseignements concernant les Canadiens. Je lisais votre rapport annuel, qui est très bien fait et qui résume certains principes que vous avez écrits dans des décisions. En 2023, deux décisions ont été rendues sur la catégorie relative à l'information sur des Canadiens. Vous en avez refusé une et vous avez autorisé l'autre. Dans votre rapport, vous vous posez la question suivante : est-ce que cela ne serait pas le moment de changer le critère de la décision raisonnable pour adopter un critère plus exigeant à l'égard de la collecte d'information sur les Canadiens, ce qui, en principe, est interdit? Est-ce que vous pourriez nous en dire plus là-dessus? Est-ce qu'il faudrait une modification à la loi pour faire le changement de nom, ou est-ce quelque chose que vous auriez le pouvoir de faire?

M. Noël : Merci, sénateur Dalphond.

Tout revient à la norme de raisonabilité et au droit administratif. C'est la façon dont on applique la norme de raisonabilité : on y ajoute non seulement le regard sur la décision prise, mais aussi sur les objectifs du rôle du commissaire. À ce sujet-là, il y a deux éléments que je veux mentionner, monsieur le sénateur. Si je vois qu'il y a un excès de juridiction ou qu'on utilise la juridiction pour d'autres faits, cela peut avoir un impact majeur sur la norme de raisonabilité.

Deuxièmement, c'est la finale de la Coupe Stanley à Edmonton, donc je me sens un peu comme gardien de but. Lorsque je regarde les données qui sont souhaitées par le SCRS dans leur collecte et que je réalise l'importance de la captation de ces données sur notre vie privée, je considère que c'est aussi ma vie privée. Je n'hésite pas à dire que cela ne fonctionne pas. Encore là, cela a une conséquence sur la décision à prendre vis-à-vis de la raisonabilité.

Le sénateur Dalphond : Est-ce qu'en général vous trouvez que les réponses des décideurs sont tout à fait en phase avec vos décisions? Est-ce que les gens sont réceptifs et comprennent les limites?

M. Noël : Cela va peut-être vous surprendre. Quand on refuse, il y a deux options : on peut se servir de la voie du contrôle judiciaire ou encore leur demander de faire leurs devoirs. Jusqu'à présent, mon expérience m'a montré qu'ils font leurs devoirs, qu'ils reviennent dans les mois subséquents et qu'ils corrigent un peu la demande qui a été faite à l'origine.

Il faut garder à l'esprit que je suis impliqué dans les décisions au moment où elles se prennent. L'OSSNR, dans son rôle d'office de révision, regarde le tout après les faits. Ils ont publié un rapport en 2023 pour la période de 2019-2022. Ils examinent tout cela et ils nous sont très utiles. De plus, dans mes décisions, s'il y a lieu, je vais me référer à l'OSSNR pour recommander d'examiner certains éléments plus attentivement. Dans l'ensemble, c'est le genre de système qui fonctionne. Plus il évolue — il est tout nouveau, puisqu'il existe seulement depuis 2019 —, mieux il fonctionne.

Senator Dalphond: Thank you.

[English]

Senator Dasko: Thank you for being here today. I am learning so much. It's quite incredible.

Bill C-70 will create a foreign influence registry. I would like to understand how the agency and the office will intersect with the registry. It would be very helpful for me if you could explain that, as well as possibly give examples of how you might intersect or interact with that new organization. Thank you.

Mr. Forcese: Thank you very much for the question, senator.

The amendments in Bill C-70 include an amendment to our own acts which make clear that the new transparency registry is subject to review by NSIRA. Our task will be to perform the tasks we perform for all government bodies implicated in national security and intelligence. Our focus is on the legality of their conduct as well as the reasonableness and necessity of the exercise of their powers.

In terms of how we develop the specific focus or terms of reference of our review, we have a publicly available triage form, so to speak, that gives an indication as to the considerations that drive how we prioritize reviews. New and novel issues is one of the considerations that determine a review, as are high-risk activities. They are considerations that drive which reviews we select and put into the pile of immediate reviews.

Given that the transparency registry will be subject to our review, there will be circumstances where it will either be subject to review per se or, following from a development that really began in 2019, we can follow the thread between agencies. So, to the extent there's intelligence sharing or information flowing between agencies, we can track that to ensure that — this relates to Senator Woo's concerns — whatever might be transferred to support a decision in its original form supports that decision.

Senator Dasko: Would that be on a complaint basis, for example, or just a regular review of the operations of the registry, or all of the above?

Mr. Forcese: In principle, it could be a complaint, although it's more likely to be a review. That is something we self-initiate based on our triage considerations, and then we establish the scope of what it is we're going to examine and conduct a review. A review is typically a year-long exercise, and they produce reports. The reports are filed with the responsible minister. We

Le sénateur Dalphond : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Merci d'être ici aujourd'hui. J'apprends énormément. C'est assez incroyable.

Le projet de loi C-70 créera un registre de l'influence étrangère. J'aimerais comprendre comment l'agence et le bureau vont interagir avec le registre. Il me serait très utile que vous me l'expliquiez, en plus de me fournir des exemples de la façon dont vous pourriez interagir avec la nouvelle organisation. Merci.

M. Forcese : Merci beaucoup de poser la question, sénatrice.

Les modifications prévues dans le projet de loi C-70 comprennent une modification de nos propres lois, qui précisent clairement que le nouveau registre pour la transparence fera l'objet d'un examen par l'OSSNR. Notre tâche sera d'effectuer les tâches que nous accomplissons pour tous les organismes gouvernementaux participant à la sécurité nationale et au renseignement. Nous nous intéressons à la légalité de leur comportement ainsi qu'au caractère raisonnable et à la nécessité de l'exercice de leurs pouvoirs.

En ce qui concerne la façon dont nous précisons l'objectif précis ou le mandat de notre examen, nous avons un formulaire de triage accessible publiquement, pour ainsi dire, qui donne une indication des considérations qui sous-tendent la priorité que nous accordons aux examens. Les questions nouvelles et originales sont l'une des considérations qui déterminent un examen, tout comme les activités à risque élevé. Ce sont des considérations qui stimulent les examens que nous sélectionnons et que nous plaçons dans la pile des examens immédiats.

Étant donné que nous examinerons le registre pour la transparence, il arrivera qu'il fasse l'objet d'un examen à proprement parler ou, à la suite d'une évolution qui a vraiment commencé en 2019, nous pourrons suivre le fil entre les agences. Donc, dans la mesure où il y a un échange de renseignements ou une circulation d'information entre les agences, nous pouvons en faire le suivi pour nous assurer que — cela concerne les préoccupations du sénateur Woo — tout ce qui pourrait être transféré pour soutenir une décision dans sa forme originale appuie cette décision.

La sénatrice Dasko : Est-ce que cela serait fondé sur les plaintes, par exemple, ou s'agirait-il simplement d'un examen régulier des activités du registre, ou toutes ces réponses?

M. Forcese : En principe, cela pourrait être une plainte, même s'il s'agirait plus probablement d'un examen. C'est quelque chose que nous entreprenons nous-mêmes en fonction de nos considérations liées au triage, puis nous établissons la portée de ce que nous examinerons, et effectuons un examen. Il s'agit habituellement d'un exercice d'un an, et l'on produit des

prepare a redacted version, in cooperation with the government, that goes onto our website.

Senator Dasko: Thank you.

Mr. Noël: Madam senator, we will not have a direct role in any way. I said earlier that the data set collection could have an impact on foreign interference as a tool given to CSIS when it investigates, but we have nothing to do. Our job is to review decisions and decide whether the decisions are actually reasonable.

Senator Dasko: So you would have no interaction or intersection with the registry at all?

Mr. Noël: No.

Senator Dasko: Mr. Forcese, could you give an example of how you would interact with them, given what you said? You would decide to undertake a review by looking at your criteria, and that review would involve a large-scale review, a small review, a focused review? What would you be looking at?

Mr. Forcese: There's no one-size-fits-all. The scope of the review really depends upon the subject matter.

The way it would work in practice is that a determination would be made that this entity or subject matter deserves review. The subject matter may cover several agencies. In some circumstances, we'll focus on an agency per se. We will establish the issue we want to look at. Again, the breadth of the issues can vary. We'll establish terms of reference, and then we'll have full access to all information, except cabinet confidences, in the possession or control of the agencies, including classified information. Our facility is a secure premise, and we're accredited to handle classified information.

Senator Dasko: You would have access to all the information from the registry?

Mr. Forcese: Subject to cabinet confidences. That's the only exclusion in our act.

We would generate thereafter a review report that goes through many iterations of quality control within our organization, and, as the members at the pinnacle of the agency, we would approve the report.

One of the obligations we have in circumstances where we, in our opinion, conclude that there may have been a violation of the law — note the very low threshold — we are obliged — we have no discretion — to notify the responsible minister who, in turn, is obliged to notify the Attorney General. That's what we call a

rapports. Les rapports sont déposés auprès du ministre responsable. Nous préparons une version caviardée, en collaboration avec le gouvernement, qui est ensuite publiée sur notre site Web.

La sénatrice Dasko : Merci.

M. Noël : Sénatrice, nous n'aurons aucun rôle direct d'aucune façon. J'ai dit plus tôt que la collecte d'ensembles de données pourrait avoir une incidence sur l'ingérence étrangère en tant qu'outil donné au SCRS lorsqu'il enquête, mais nous n'avons rien à faire. Notre travail consiste à examiner les décisions et à décider si elles sont réellement raisonnables.

La sénatrice Dasko : Vous n'auriez donc aucune interaction avec le registre ni aucun lien avec celui-ci?

M. Noël : Non.

La sénatrice Dasko : Monsieur Forcese, pourriez-vous donner un exemple de la façon dont vous interagirez, compte tenu de ce que vous avez dit? Vous décideriez d'entreprendre un examen selon vos critères, et cela supposerait un examen à grande échelle, un petit examen, un examen ciblé? Que regarderiez-vous?

M. Forcese : Il n'y a pas d'approche uniformisée. La portée de l'examen dépend vraiment du sujet.

Dans la pratique, cela consisterait à déterminer que cette entité ou ce sujet mérite un examen. Le sujet peut couvrir plusieurs organismes. Dans certaines circonstances, nous nous concentrerons sur un organisme proprement dit. Nous établirons la question que nous voulons examiner. Encore une fois, l'ampleur des questions peut varier. Nous établirons un mandat, puis nous aurons un accès complet à tous les renseignements, à l'exception des documents confidentiels du Cabinet, en possession ou sous le contrôle des organismes, y compris les renseignements classifiés. Notre installation est un lieu sécurisé, et nous sommes accrédités pour traiter des renseignements classifiés.

La sénatrice Dasko : Vous auriez accès à toute l'information du registre?

M. Forcese : Sous réserve des documents confidentiels du Cabinet. C'est la seule exclusion de notre loi.

Nous produirions par la suite un rapport d'examen qui fait l'objet de nombreuses versions de contrôle de qualité au sein de notre organisation et, en tant que membre au sommet de l'office, nous approuverions le rapport.

L'une de nos obligations dans les circonstances où nous concluons, à notre avis, qu'il peut y avoir eu une violation de la loi — notez le seuil très bas... nous sommes obligés — nous n'avons aucun pouvoir discrétionnaire — d'informer le ministre responsable qui, à son tour, est tenu d'en informer le procureur

section 35 report. Again, you'll find a description of how that process works on our website.

Senator Yussuff: Mr. Forcese, as a result of what you said in the review, let me ask you this, because it requires some thinking: Is it possible for you to look at systemic bias in regard to a review on a particular community? Often, what we tend to do is focus on individual complaints as we examine what the agencies are doing, but systemic bias, as you know, is far-reaching, and the implication is very corrosive to how we build harmony in our society. Do you have the power and authority to examine such a phenomenon, and, if so, how would we find out if your department is looking at this? Given the strength of our community and the diversity of our country, we have to constantly be vigilant as to how we build solidarity with each other for the greater good of the country and our national security. This is an issue I see consistently being raised that requires more scrutiny. I'm not the expert. You're the one who sees the data and the evidence, and you have the authority and power to look at this. It will require looking at it through a different lens, not the particular lens we would look at this in regard to your work.

Mr. Noël, I want to compliment you. Just on what I have heard today, I think you will be a great ambassador to go across our diverse communities in this country and talk about how you apply your expertise and your previous experience to the responsibility of warrants that come before you, because most of what the security intelligence service does in this country is a mystery.

Mr. Forcese: Thank you for the question, senator.

Questions of bias, systemic and individual, could arise in a complaints function. In fact, for matters that touch on national security that go before the Canadian Human Rights Commission, the government can oblige those to come for our assessment first before they go back to the Human Rights Commission.

In the context of reviews, because we are a propriety organization and focusing on law, reasonable necessity and questions of systemic bias can arise in terms of our assessment. Our assessment will consider Charter of Rights and Freedoms issues. All the security services are subject to the Charter of Rights and Freedoms and also human rights considerations. We

général. C'est ce qu'on appelle un rapport en vertu de l'article 35. Encore une fois, vous trouverez une description du fonctionnement de ce processus sur notre site Web.

Le sénateur Yussuff : Monsieur Forcese, à la suite de ce que vous avez dit concernant l'examen, permettez-moi de vous poser la question suivante, car cela nécessite une certaine réflexion : vous est-il possible d'examiner les préjugés systémiques dans le cadre d'un examen visant une communauté particulière? Souvent, nous avons tendance à nous concentrer sur les plaintes individuelles lorsque nous examinons ce que font les organismes, mais les préjugés systémiques, comme vous le savez, ont une portée considérable, et leurs conséquences sont très destructrices quant à la façon dont nous créons l'harmonie dans notre société. Avez-vous le pouvoir et l'autorité pour examiner un tel phénomène et, si oui, comment pourrions-nous savoir si votre ministère se penche sur cette question? Compte tenu de la force de notre communauté et de la diversité de notre pays, nous devons constamment être vigilants quant à la manière dont nous faisons naître la solidarité les uns avec les autres pour le plus grand bien du pays et de notre sécurité nationale. C'est une question qui, selon moi, est constamment soulevée et qui nécessite un examen plus approfondi. Je ne suis pas l'expert. C'est vous qui voyez les données et les preuves, et vous avez l'autorité et le pouvoir de les examiner. Il faudra les examiner sous un angle différent, et non sous l'angle particulier que nous examinerions en ce qui concerne votre travail.

Monsieur Noël, je tiens à vous féliciter. D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, je pense que vous serez un excellent ambassadeur auprès de nos diverses communautés du pays pour expliquer la façon dont vous appliquez votre expertise et votre expérience antérieure à la responsabilité des mandats qui vous sont présentés, car la majeure partie de ce que fait le Service canadien du renseignement de sécurité dans ce pays est un mystère.

M. Forcese : Merci de la question, sénateur.

Des questions de préjugés, systémiques et individuels, pourraient surgir dans le cadre d'une fonction relative aux plaintes. En fait, pour les questions touchant la sécurité nationale qui sont portées devant la Commission canadienne des droits de la personne, le gouvernement peut obliger les personnes à se soumettre à notre évaluation avant de retourner devant la Commission des droits de la personne.

Dans le contexte des examens, étant donné que nous sommes une organisation qui veille à l'intégrité et que nous nous concentrons sur le droit, notre évaluation peut soulever une nécessité raisonnable et des questions de préjugés systémiques. Notre évaluation tiendra compte des questions liées à la Charte canadienne des droits et libertés. Tous les services de sécurité sont soumis à la Charte des droits et libertés ainsi qu'aux considérations liées aux droits de la personne. Nous dirions également que les plaintes relevant du droit international des

would also say that complaints within international human rights law fall within the ambit of the law for the purposes of a legality assessment.

Mr. Noël: I want to follow up. As commissioner, our office has made it a point that we want to reach people in the communities, and we have done that. We have an “open door” policy to reach to people.

There are a lot of things in national security that have to be demystified. “It’s all bad; there is nothing good; there are no professional people working on that.” I disagree on all of that.

With your permission, Mr. Chair, this bill is not the best. I agree with Professor Forcese. There are a lot of things that need to be done to improve it, but it’s better than nothing. Let’s move along and get it going. I hear loud and clear, “Oh, there should be a different look being put following the definition and things like that.”

For what it is worth, the sunset clause could be brought to three years rather than five years. I know some people will say it’s not good enough, but it’s a pressure point that you’re adding, so you may consider that.

Overall, things are moving in Canada. They’re not that bad. In 2015 in the U.S. when they began, it was, “My god. What is happening in this world?” 2019 has reached us, and now we’re at 2024, and it’s reaching us.

The big concern I have, and I’ll finish on this, the more we speak publicly on national security and disclose things without knowing it, do you know who is listening more? People on St. Patrick Street and Charlotte Street. We have to keep our ammunition close to ourselves a bit. We have to be able to digest things with the organizations that are operating: NSIRA and NSICOP. Let’s protect ourselves. Talking publicly about national security, to me, raises concerns. For instance, if you say, “Well, I don’t have any problem having read the NSICOP report,” you are telling me, then, that somebody who knows more on the other side is saying, “Oh, we’ve got this going. That means they haven’t caught that.” If we talk about the threshold to intervene in an election, are we going to disclose how the threshold will be applied and tell our enemies, “Hey, this is the way it’s going to be applied”? Come on, let’s wake up and start doing things in the interests of all Canadians.

That’s really my last word. Let’s move on. The system is not broken. NSIRA has shown it. NSICOP has shown it. Our office is showing it. Let’s move on.

Senator Woo: I want to amplify Senator Yussuff’s question and put to you and get your reaction to the proposition that some reviews have to look not just at the individual case of, perhaps, an intelligence failure or misdiagnosis or just pure error but at

droits de la personne sont visées par l’application du droit aux fins d’une évaluation de la légalité.

M. Noël : Je veux poursuivre. En tant que commissaire, notre bureau s’est fait un devoir de rejoindre les gens dans les communautés, et nous l’avons fait. Nous avons une politique de « la porte ouverte » pour rejoindre les gens.

Beaucoup de choses en matière de sécurité nationale doivent être démystifiées. « Tout va mal; il n’y a rien de bon; aucun professionnel ne travaille là-dessus ». Je suis en désaccord avec tout cela.

Avec votre permission, monsieur le président, je dirais que ce projet de loi n’est pas le meilleur. Je suis d’accord avec M. Forcese. Il y a beaucoup de choses à faire pour l’améliorer, mais c’est mieux que rien. Allons de l’avant et commençons. J’entends haut et fort : « Oh, il faudrait l’envisager sous un angle différent en suivant la définition et des choses du genre ».

Pour ce que ça vaut, la disposition de temporisation pourrait être portée à trois ans au lieu de cinq ans. Je sais que certaines personnes diront que ce n’est pas suffisant, mais c’est un élément de pression que vous ajoutez, alors vous pouvez y réfléchir.

Globalement, les choses bougent au Canada. La situation n’est pas si mauvaise. En 2015, aux États-Unis, au début, on disait : « Mon Dieu. Que se passe-t-il dans ce monde? » Puis 2019 est arrivé, et maintenant nous sommes en 2024, et nous y voilà.

Ma plus grande préoccupation, et je terminerai là-dessus, c’est que, plus nous parlons publiquement de sécurité nationale et divulguons des choses sans le savoir... Savez-vous qui écoute le plus? Les gens de la rue St-Patrick et de la rue Charlotte. Il faut garder nos armes un peu plus près de nous. Il faut être capable d’examiner les choses avec les organismes qui fonctionnent : l’OSSNR et le CPSNR. Protégeons-nous. À mon avis, parler publiquement de sécurité nationale suscite des inquiétudes. Par exemple, si vous dites : « Eh bien, je n’ai aucun problème à la lecture du rapport du CPSNR », vous me dites alors que quelqu’un qui en sait plus de l’autre côté dit : « Oh, nous avons commencé. Cela signifie qu’ils ne l’ont pas compris. » Si nous parlons du seuil d’intervention dans une élection, allons-nous divulguer comment le seuil sera appliqué et dire à nos ennemis : « Hé, voilà comment nous procéderons »? Allons, réveillons-nous et commençons à faire les choses dans l’intérêt de tous les Canadiens.

C’est vraiment mon dernier mot. Allons de l’avant. Le système n’est pas en panne. L’OSSNR l’a démontré. Le CPSNR l’a démontré. Notre bureau le démontre. Allons de l’avant.

Le sénateur Woo : J’aimerais approfondir la question du sénateur Yussuff et vous demander ce que vous pensez de la proposition selon laquelle certains examens doivent porter non seulement sur le cas individuel, par exemple, d’un échec du

the way in which this potentially flawed piece of intelligence has deeper ramifications for a whole community. I'm referring to, in my view, certain pieces of analytical reports that seem to have classified certain points of view on international issues that are deemed to be national security threats or unacceptable from a national security perspective and have cast it in such a way that it undermines democracy and harms elections and so on and so forth, but which ultimately affect the ability of Canadians of different stripes to hold that view and to cast those views in an election. It's a much broader remit than a particular piece of, as I say, possibly flawed intelligence. How do you tackle something like that? It's systemic, rather than individualistic or particular.

Mr. Forcese: There will be or could be instances in which, in the context of a review or a complaint, the underlying, more systemic issues arise. They could be questions of law, in which case, as I've already mentioned, we have the power to raise those issues. In other circumstances, we certainly take those into account in terms of our criteria as issues that we've noted, areas of vulnerability and concern for purposes of planning the next review or next reviews. We are alive to these issues. They can arise in different ways. They can arise in a complaints context, and they can arise in a review context.

Let me also emphasize that, in our methodology and our culture, we are robustly independent in terms of the judgment we apply. That independence is manifest through the way we operate institutionally at the staff and secretariat level and also amongst the members who constitute the governing mind. Our purpose is to maintain that independence and to scrutinize, with fresh eyes, the matters that come before us, and that could include systemic issues.

Senator Cardozo: I wanted to get your views on the issue of being country-agnostic. There are some who have appeared before us and suggested the act should name the countries. It seems to me that we should leave that to the discretion of the commissioner and that, over time, the countries we want to be focusing on will change. I'd like to hear your views.

Mr. Noël: Your question is right on, senator.

In 1979, what was it? It was the Cold War. That's what we were looking at. We were looking at telephone lines, typing and conversation. That's how we did it. Now, things have changed. It has evolved through the years, and what we're seeing is primarily three, or maybe four, different countries that are actively involved in the new technology and are using it to their best interests, and we're waking up to that phenomenon. In five

renseignement, d'un diagnostic erroné ou d'une pure erreur, mais aussi sur la façon dont cet élément de renseignement potentiellement défectueux a des ramifications plus profondes pour toute une communauté. Je fais référence, à mon sens, à certains rapports de synthèse, qui semblent avoir classé certains points de vue sur des questions internationales qui sont considérées comme des menaces à la sécurité nationale ou inacceptables du point de vue de la sécurité nationale et qui les ont présentés de telle manière que cela porte atteinte à la démocratie et nuit aux élections, et cetera, mais qui, au bout du compte, nuit à la capacité des Canadiens de toutes allégeances d'avoir ce point de vue et de l'exprimer lors d'une élection. Il s'agit d'une mission beaucoup plus large qu'un élément particulier de renseignement, comme je l'ai dit, peut-être erroné. Comment procédez-vous dans un tel cas? L'approche sera systémique plutôt qu'individualiste ou particulière?

M. Forcese : Il y aura ou pourrait y avoir des cas où, dans le contexte d'un examen ou d'une plainte, des questions sous-jacentes plus systémiques surgiront. Il peut s'agir de questions de droit, auquel cas, comme je l'ai déjà mentionné, nous avons le pouvoir de soulever ces questions. Dans d'autres circonstances, nous en tenons certainement compte dans nos critères en tant que questions que nous avons constatées, des domaines de vulnérabilité et des sujets de préoccupation, aux fins de la planification du ou des prochains examens. Nous sommes conscients de ces questions. Elles peuvent survenir de différentes manières. Elles peuvent survenir dans le contexte d'une plainte ou d'un examen.

Permettez-moi également de souligner que, dans notre méthodologie et notre culture, nous exerçons un jugement résolument indépendant. Cette indépendance se manifeste dans le fonctionnement du personnel et du secrétariat au sein de notre organisme, ainsi que chez les membres qui constituent l'esprit dirigeant. Notre objectif est de maintenir cette indépendance et d'examiner avec un regard neuf les questions dont nous sommes saisis, et qui pourraient inclure des questions systémiques.

Le sénateur Cardozo : Je voulais connaître votre point de vue sur la question de l'approche qui ne cible aucun pays. Certaines personnes qui ont comparu devant nous ont proposé que la loi nomme les pays. Il me semble qu'il faut laisser cela à la discrétion du commissaire et qu'avec le temps, les pays sur lesquels nous voulons nous concentrer changeront. J'aimerais connaître votre point de vue.

M. Noël : Votre question est pertinente, sénateur.

En 1979, qu'est-ce que c'était? C'était la guerre froide. C'est ce que nous examinons de très près. Nous examinons les lignes téléphoniques, la saisie au clavier et les conversations. C'est ce que nous faisons. Maintenant, les choses ont changé. Cela a évolué au fil des années, et nous voyons principalement trois, ou peut-être quatre, pays différents qui participent activement à la nouvelle technologie et qui l'utilisent dans leur meilleur intérêt,

or ten years from now, things will change again. It will evolve. Look at artificial intelligence. We don't know what we're going into with artificial intelligence. We may wake up one day and say, "My God, where are we? Have we ceded control?"

The agencies have the capability, I think, of informing Canadians who the countries are that are actively involved, if only to protect the communities in Canada. I think that is operating. Some of the countries are more attacked than the others at the present time, but my prediction is that things will change.

Mr. Forcese: I think the intention in drafting any national security law is to reconcile the need for a dynamic threat environment that has to be accommodated by legislation, on the one hand, and building enough of a superstructure so you preserve accountability to the broader Canadian liberal democracy. One of the safeguards in such a system — accepting that you need a certain amount of pliability in the law — is to empower agencies like those in front of you with the capacity to engage in that assessment of how laws are being applied.

I will say that one of the things that we have emphasized, in addition to independence, is the idea of proactive publication of redacted versions of a report made available to the public to enable the public to understand what we do and also what the subject matters of our review are.

The message is, regardless of the superstructure of this act, we will always be engaged as a review body in carefully scrutinizing the necessity, reasonableness and legality of any agency, again, with a firm commitment to independence.

Senator Cardozo: Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. This brings us to the end of our time with this panel.

Thank you Mr. Noël, Mr. Dubois, Mr. Fugère and Mr. Forcese for taking the time to meet with us today.

[*Translation*]

That concludes our meeting. If there are no further comments, I would like to thank my colleagues and take this opportunity to thank our analysts, our clerk, the interpreters and all those who helped us make this meeting possible and interesting.

(The committee adjourned.)

et nous prenons conscience du phénomène. Dans cinq ou dix ans, les choses vont encore changer. La situation va évoluer. Regardez l'intelligence artificielle. Nous ne savons pas dans quoi nous nous engageons avec l'intelligence artificielle. Nous pouvons nous réveiller un jour et dire : « Mon Dieu, où en sommes-nous? Avons-nous cédé le contrôle? »

Les organismes ont la capacité, je pense, d'informer les Canadiens au sujet des pays qui participent activement, ne serait-ce que pour protéger les communautés du Canada. Je pense que cela fonctionne. Certains pays sont actuellement plus attaqués que d'autres, mais je prédis que les choses vont changer.

M. Forcese : Je pense que l'intention de toute loi sur la sécurité nationale est de concilier la nécessité d'un environnement de menace dynamique dont la législation doit tenir compte, d'une part, et la mise en place d'une superstructure suffisante pour préserver la responsabilité à l'égard de l'ensemble de la démocratie libérale canadienne, d'autre part. L'une des garanties d'un tel système — en reconnaissant qu'il faut une certaine souplesse dans la loi — est de donner aux agences comme celles devant vous la capacité d'entreprendre cette évaluation de la façon dont les lois sont appliquées.

Je dirai que l'une des choses sur lesquelles nous avons insisté, outre l'indépendance, est l'idée d'une publication proactive de versions caviardées d'un rapport mis à la disposition du public afin qu'il comprenne ce que nous faisons et sache le sujet sur lequel porte notre examen.

Le message est le suivant : quelle que soit la superstructure de cette loi, nous nous engagerons toujours, en tant qu'organisme d'examen, à examiner attentivement la nécessité, le caractère raisonnable et la légalité de toute agence, encore une fois, avec une ferme volonté de respecter l'indépendance.

Le sénateur Cardozo : Merci.

Le vice-président : Merci. C'est là-dessus que se termine la période prévue avec ce groupe de témoins.

Merci, monsieur Noël, maître Dubois, maître Fugère et monsieur Forcese, d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui.

[*Français*]

Cela met fin à notre réunion. S'il n'y a pas d'autres commentaires, je remercie mes collègues et je profite de l'occasion pour remercier nos analystes, notre greffière, les interprètes et tous ceux qui nous ont aidés à rendre cette réunion possible et intéressante.

(La séance est levée.)